

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

4
2014

DIACHRONIQUES

GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ

PDF complet – 979-10-231-0886-6



GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ**OLIVIER SOUTET**

Présentation

HÉLÈNE BIULes traductions espagnoles de Végèce et Frontin
au xv^e siècle. Questions de lexique**SOPHIE VANDEN ABEELE-MARCHAL**Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny : « Je m'en lave
les mains, lavez vos noms »**JOËLLE DUCOS***L'Argot de la guerre* d'Albert Dauzat, un siècle après**AVIV AMIT**La première guerre mondiale et les langues régionales
en France**GÉRARD REBER**

L'évolution de la langue militaire allemande après 1918

SAMIR BAJRIĆ & DUBRAVKA SAULAN

Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 978-2-84050-982-0



9 782840 509820

SODIS
F387761

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

Diachroniques

n° 6 – 2016

Revue de linguistique française diachronique

FERDINAND BRUNOT,
LA MUSIQUE ET LA LANGUE

Ferdinand Brunot,
la musique et la langue

Autour des Archives de la parole
de Ferdinand Brunot



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0551-3

PDF complet – 979-10-231-0886-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Soutet – 979-10-231-0900-9

I Luna – 979-10-231-0901-6

I Picard – 979-10-231-0902-3

I Labussiere – 979-10-231-0903-0

I Buffard-Moret – 979-10-231-0904-7

II Leonard – 979-10-231-0905-4

II Thibault – 979-10-231-0906-1

II Siouffi – 979-10-231-0907-8

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Préface

Joëlle Ducos & Gilles Siouffi

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire

Université Paris-Sorbonne

Les archives sonores de Ferdinand Brunot, accessibles sur le site Gallica de la BnF¹, réunissent une documentation précieuse pour l'histoire du français et de ses variations régionales, mais aussi pour les ethnomusicologues. En 1911, alors qu'il était déjà titulaire de la chaire, créée pour lui, d'Histoire de la langue française à la Sorbonne, Ferdinand Brunot y fondait, avec l'aide de l'industriel Émile Pathé, des *Archives de la parole*, inaugurées d'ailleurs par un discours qu'il a personnellement prononcé et enregistré selon les toutes nouvelles techniques. Il s'agissait pour Brunot de garder trace du maximum de témoignages de ce qu'était la langue française (et ses variantes) en son temps, lui qui déplorait dans *l'Histoire de la langue française* (dont le premier tome était paru chez Armand Colin en 1905) qu'on ne disposât d'aucun témoignage de ce qu'a été dans l'histoire la langue orale, alors qu'il jugeait que c'était là que se trouvaient les éléments essentiels permettant de rendre compte de l'évolution des langues. Passionné par le travail de l'abbé Rousselot, qui avait mis au point un appareil d'enregistrement, avait créé en 1897 au Collège de France un laboratoire de phonétique expérimentale et s'intéressait également (à l'occasion d'une thèse soutenue en 1891) aux particularités phonétiques des patois, Ferdinand Brunot présentait tout ce que l'attention précise aux sons et aux spécificités de la parole pouvait apporter dans le cadre d'une remise en cause des principes de l'école néogrammaticienne. Les *Archives de la parole* se pensaient comme le

1. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/archives-de-la-parole-ferdinand-brunot-1911-1914> (dernière consultation en octobre 2016). Ce corpus est amené à s'enrichir encore.

répertoire de toutes sortes de réalisations orales de la langue (et des « patois »), dans des situations aussi différentes que possible, et avec des locuteurs appartenant eux aussi à des mondes très différents, du paysan du Berry à l'actrice de la Comédie-Française Cécile Sorel.

En 1912 et 1913, il mena deux grandes campagnes d'enregistrement, l'une dans les Ardennes (juin et juillet 1912), et l'autre en Berry (juin 1913) et en Limousin (août 1913). Ces campagnes ont été très documentées par Brunot lui-même, et son assistant Charles Bruneau, originaire d'une enclave wallonne des Ardennes. De nombreux documents photographiques sont là pour retracer l'atmosphère des déplacements de l'équipe, la machine juchée sur la galerie d'une voiture, puis installée sur la place publique des villages, où chacun, à tour de rôle, venait donner récit, témoignage, recette de cuisine ou chanson. Le projet devait naturellement se continuer en 1914 si les événements n'y avaient pas mis obstacle. À l'autre bout de l'Europe, en effet, en Hongrie, un autre duo pratiquait depuis 1905 une démarche similaire, sur le folklore musical : celui que constituaient Béla Bartók et Zoltán Kodály. À l'été 1914, Bartók vint d'ailleurs voir Brunot à Paris pour lui présenter ses enregistrements et envisager une coopération – qui n'eut malheureusement pas lieu. Brunot était féru de musicologie et c'est le doyen Brunot qui permit d'ailleurs qu'il y ait une chaire de la musicologie à la Sorbonne.

De Brunot, il nous reste donc essentiellement, outre les enregistrements réalisés à Paris auprès de personnalités célèbres, les deux collectes de 1912 et 1913. Un siècle plus tard, la conservation de ce patrimoine mis à disposition par la BnF est l'occasion pour des chercheurs de plusieurs disciplines de les découvrir à nouveau. Une journée d'étude eut lieu à la BnF le 17 juin 2011 pour commémorer le centenaire des *Archives de la parole*. De grands spécialistes de l'histoire institutionnelle de la linguistique au xx^e siècle, tels Jean-Claude Chevalier, Pierre Encrevé ou Gabriel Bergougnieux, ont apporté leur regard sur cet événement fondateur. À la Sorbonne, « maison » de Ferdinand Brunot, nous avons organisé le 9 novembre 2013 une journée centrée sur la campagne du Limousin et du Berry,

avec l'idée de croiser, à propos de ces archives, le regard de linguistes et celui de musicologues. Cette journée a été organisée avec le concours des équipes Sens, Texte, Informatique, Histoire (EA 4509) et Patrimoines et Langages musicaux (EA 4087) de l'université Paris-Sorbonne, ainsi que le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (Olivier Durif) et le département de l'audiovisuel de la BnF (Pascal Cordereix). Le présent numéro de *Diachroniques* réunit les communications présentées lors de cette journée.

L'enjeu était de confronter les approches méthodologiques (en linguistique et musicologie) pour l'analyse des enregistrements, d'évaluer l'apport de Ferdinand Brunot et de ses enregistrements pour l'histoire du français et de ses variétés, en tant que corpus linguistique oral, et de poser les questions que fait émerger l'élaboration d'une mémoire historique de l'oral par les pratiques régionales du chant.

Il s'agissait d'abord d'étudier le matériau sonore et linguistique. Pour un linguiste, plus généralement un spécialiste de sciences humaines, c'est souvent l'enjeu de départ. Tous les participants de la journée l'auront noté : aller au contact des enregistrements laissés par Ferdinand Brunot n'est pas chose facile. La qualité sonore est souvent très médiocre. On se demande parfois si c'est le disque lui-même qui est abîmé, ou les conditions d'écoute des sites sur lesquels ils sont disponibles (Gallica et Europeana²) qui restent insatisfaisantes. Surtout, l'écoute de ces enregistrements fait apparaître l'immensité du fossé qui nous sépare, nous autres francophones, de ce qui est désormais le *xxi*^e siècle, d'un monde qui n'est pourtant éloigné de nous que de cent ans. Tout, en termes de pose de voix, de hauteurs, de débit, d'articulation, d'accentuation, de réalisations phonétiques ou mélodiques, nous parle d'ailleurs. Linguistes comme musicologues, certains pourtant habitués des terrains lointains, y ont trouvé source d'étonnement. Est-ce donc de ce monde que le français d'aujourd'hui est issu ?

2. www.europeanasounds.eu/fr/actualites-fr/the-origins-of-the-audiovisual-department-at-the-bnf-ferdinand-brunot-and-the-archives-de-la-parole (dernière consultation en octobre 2016).

Ces enregistrements se présentent sous la forme de disques numérotés au sein de séries et des notices indiquent la plupart du temps – mais pas toujours – les noms, âge, sexe, origine, profession des personnes enregistrées, en accompagnant ces renseignements d'un certain nombre de rubriques inégalement remplies (la rubrique « dialecte », par exemple, étant souvent peu remplie).

En guise d'« ouverture », Olivier Soutet évoque la personnalité de Ferdinand Brunot, son rôle pour la Faculté des Lettres de la Sorbonne et sa place dans la lignée des grands grammairiens. Il souligne son intérêt pour la langue orale, à rebours de ce que Brunot appelle le « déterminisme philologique ».

Une première section, que nous avons intitulée « La mémoire du chant », présente ensuite les contributions portant sur les chansons que nous livrent les archives des campagnes du Berry et des Ardennes. En effet, l'une des surprises que nous réservent les *Archives* est l'importance des parties chantées que nous ont proposées les informateurs par rapport aux enregistrements de voix parlée. Témoignage musical, linguistique, poétique ? On est souvent à mi-chemin.

Paola Luna, doctorante en ethnomusicologie, s'intéresse à la méthode de Ferdinand Brunot et de Charles Bruneau et la compare à celle de l'ethnomusicologie contemporaine. Elle souligne la permanence des questions sur l'authenticité, la spontanéité et les modes de classement pour une description la plus précise et la plus révélatrice du corpus.

Annie Labussière, spécialiste de la voix nue, analyse quelques exemples de modulation du chant dans les Archives sonores. Elle commente tout spécialement la « briolée aux bœufs », c'est-à-dire les modulations de la voix accompagnées de chant, de paroles et de cris qu'émet le laboureur pour faire avancer les bœufs.

La briolée fait aussi l'objet d'une partie du propos de François Picard, musicologue qui étudie principalement des terrains extra-européens ; il nous présente ici le détail des enregistrements laissés par Brunot, puis se livre à une analyse mélodique et

acoustique de certains d'entre eux. Une incursion dans la « section des interprètes » et une analyse des enregistrements d'Apollinaire et de Cécile Sorel lui permettent par la suite de montrer la différence entre marqueurs sociaux et travail sur les accents (notamment d'intensité et de hauteur), à une époque où ces traits étaient encore très mobilisés, dans la parole travaillée comme dans la parole spontanée.

Spécialiste de versification, Brigitte Buffard-Moret envisage moins la musique que les différents paramètres (mètres, rimes, assonances, structures...) qui caractérisent les chansons enregistrées par Brunot et se demande si on peut les rapprocher de la poésie populaire. Elle remarque que, dans la collecte réalisée par Brunot, se côtoient en réalité des chansons authentiques du terroir, souvent écrites en patois ou dans un mélange de patois et de français, et des chansons plus ou moins composées ou retravaillées par des chansonniers professionnels. Ainsi le rapport à la contrainte n'est-il pas toujours le même. Une étude attentive permet, quoi qu'il en soit, d'enrichir notre connaissance des modes de versification de chansons destinées avant tout à une réalisation orale et de montrer la différence existant entre logique de la chanson et logique de la poésie populaire.

La deuxième section, intitulée « La mémoire de la parole », met en rapport les archives sonores avec *l'Histoire de la langue française*, l'*opus magnum* de Brunot. Elle réunit les contributions d'historiens de la langue et de dialectologues. Entre parole et langue, quels sont les rapports, quel est le trajet méthodologique ? Dans le dialogue qui a suivi la journée, le linguiste Jean Léo Léonard relevait que, selon lui, la linguistique s'était construite sur l'oubli de toutes sortes de perspectives présentes dans l'enquête de Brunot, notamment le rapport aux communautés.

En dialectologue épris des aires linguistiques en contact et des langues en danger, notamment dans le domaine d'oïl, il ne pouvait qu'être intéressé, non seulement par la richesse de la collecte effectuée par Ferdinand Brunot dans le « liseré » entre wallon et autres parlers d'oïl (champenois, « français » oral moyen) en 1912, mais aussi par certaines spécificités

méthodologiques de cette collecte. Celle-ci lui rappelle certains paradigmes de l'actuelle « documentation des langues en danger », ainsi que la recherche aujourd'hui menée autour des micrototalités exemplaires, par le biais de la notion d'ethnotexte, notamment. Il propose également dans son article une analyse des variables dialectales relatives à deux lieux documentés par Brunot : Gêrouville et Bohan. Ici, Jean Léo Léonard montre que le souci d'enregistrer la parole la plus spontanée possible a permis à Brunot de faire apparaître une gamme variationnelle très riche, en termes de répertoires.

Comment caractériser, à vrai dire, ce que parlent ou ce que chantent les personnes enregistrées par Brunot ? André Thibault note qu'on trouve parfois sur les documents les étiquettes « français patoisé » ou « français dialectal », mais sans justification particulière... Dans sa contribution, il s'est concentré sur un bloc d'enregistrements effectués dans le département de l'Indre (relevant de ce qu'il nomme finalement le « français populaire rural berrichon du début du siècle dernier »), en présentant une sélection de phénomènes phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux que ces documents recèlent. Tout en retrouvant certains traits qui sont documentés par des sources écrites, tels les « ouïsmes », la particule interrogative *-t'i*, etc., ce qui a fasciné André Thibault, c'est d'*entendre* les réalisations de ces traits venus de l'histoire, alors qu'ils sont pour la plupart aujourd'hui étiquetés comme des diastratismes d'outre-Atlantique, et de découvrir la finesse d'une phonétique que la graphie, souvent, écrase ou laisse dans l'ombre.

Pour terminer, Gilles Siouffi situe ces enregistrements par rapport à la démarche de l'ouvrage par lequel Ferdinand Brunot reste somme toute le plus connu : *l'Histoire de la langue française*. Pour lui, les Archives sonores confirment que, pour Brunot, l'expérience de la *parole* était aussi décisive, sinon plus, que celle de la « langue ». Rappelant que ses enregistrements s'inscrivent dans la continuité de l'innovation technique apportée par l'abbé Rousselot, il montre que, selon lui, l'histoire de la langue doit se diviser en évolution de culture et évolution spontanée par la

parole. En effet, la parole est une résistance à la norme, ce qui amène Brunot à une méthodologie : l'induction vers l'histoire à partir de l'observation du présent.

Nous espérons que ces contributions réveilleront l'intérêt légitime qu'appellent selon nous ces archives uniques, qui, non seulement permettent d'approcher la réalité linguistique et ethnomusicologique de régions de la France au début du xx^e siècle, mais sont aussi susceptibles de nourrir la réflexion contemporaine sur la langue, la parole et la musique.

Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre

Olivier Soutet

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire
Université Paris-Sorbonne

Si le monde a, comme on le dit, des réalités que la science n'atteint pas, en échange, la science donne sans cesse au monde des réalités qu'il n'avait pas.

Ferdinand Brunot, *Discours d'inauguration des Archives de la parole* (Sorbonne), 3 juin 1911¹

Si les nuances infinies du langage ne s'accroissent point des classifications rigides qu'on veut faire, tant pis pour les classifications. La science doit s'accroître à la nature. La nature ne peut s'accroître à la science.

(Ferdinand Brunot, *La Pensée et la Langue*, 1922)

Que celui qui veut entendre parler la France d'il y a environ un siècle, la France profonde des campagnes ou la France parisienne de Durkheim, de Dreyfus ou des acteurs du français, écoute les *Archives de la parole* constituées entre 1911 et 1914 par Ferdinand Brunot. Il entendra même Ferdinand Brunot présenter son projet, auquel, malheureusement, la guerre de 14 ne permit pas de donner sa pleine extension.

Nous qui sommes gavés d'enregistrements de toutes natures, diffusés par nos radios, télévisions, ordinateurs et téléphones suréquipés, mesurons-nous aujourd'hui vraiment l'impression ressentie, à l'écoute de ces voix, par les quelques contemporains

1. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/inauguration-des-archives-de-la-parole> (dernière consultation en octobre 2016).

de cette entreprise? Même s'il est vrai que la technique du phonographe, à la veille de la Grande Guerre, a déjà quelque ancienneté, si on se réfère à la mise au point des premières « boîtes parlantes » dans la seconde moitié du XIX^e siècle², la chose tient encore quasiment de la magie.

Il est vrai que le maître d'œuvre, Brunot, a l'âme d'un homme, pour ne pas dire d'un chef, d'entreprise, comme le montreront aussi bien l'exercice de ses fonctions politiques à la tête du XIV^e arrondissement de Paris, notamment pendant les années difficiles de la guerre, que son engagement académique dans le cadre de son mandat de Doyen de la Sorbonne et son audace éditoriale comme concepteur et auteur (au moins pour une part) de la monumentale *Histoire de la langue française*.

Produit de l'école républicaine et fervent thuriféraire du Progrès, Brunot croit en la science (Science?), à sa mission civilisatrice et émancipatrice et même créatrice, si l'on en croit la première citation en exergue de mon propos. Créatrice puisque, relayée par la technique, elle donne à entendre ce qui sans elle serait proprement resté inouï, « a-mémorial ».

Ainsi donc, la grammaire et la linguistique, grâce au phonographe (dont Brunot place l'invention, dans le discours inaugural cité en exergue, au même plan d'importance que celles de l'écriture et de l'imprimerie), s'élèvent au rang de disciplines à outillage technique et pas simplement conceptuel. Pour cela, on le sait, Brunot fait équipe avec la firme Pathé, s'inscrivant dans une tradition d'échange entre monde académique et monde industriel et commercial, qui restera toujours un peu suspecte aux yeux de certains universitaires français – alors même que, dans certains secteurs des sciences du langage, la machine a fait accéder à certaines données massives (traitement informatique des corpus), permis de mieux pénétrer le fonctionnement neurologique de cerveau en action de langage (électro-

2. 1877 est l'année-clef: dénommé « paléophone », le dispositif du phonographe est présenté par Charles Cros dans un mémoire adressé le 18 avril 1877 à l'Académie des sciences. Il est perfectionné peu de temps après par Thomas Edison (brevet déposé en décembre 1877).

encéphalogramme, imagerie par résonance magnétique) ou même fourni, il est vrai avec quelques illustres ratés, des procédés de traitement contrastif des langues (traduction automatique). Que notre époque puisse légitimement manifester à son égard moins d'enthousiasme et considérer qu'elle ne constitue pas la voie d'accès absolue à l'interprétation de ces objets complexes que sont les langues ne doit pas conduire à mépriser cette longue suite de progrès techniques à l'intérieur de laquelle le phonographe de Brunot occupe une place symboliquement très forte.

Chez Brunot, cette passion pour la modernité technique s'inscrit dans un cadre plus vaste: promotion des études modernes au détriment des langues anciennes, combat pour une orthographe rénovée, contestation paradoxale de la toute-puissance des concours chez ce normalien agrégé, de surcroît Président du jury de l'agrégation de grammaire, qui n'est pas absolument certain qu'il faille nécessairement... des concours pour recruter les professeurs de lycée³, conception d'une histoire de la langue française qui, à côté de la place, naturellement considérable, faite aux époques passées et aux références à la langue littéraire, sache ne pas négliger l'actualité de la langue contemporaine dans la variété de ses réalisations, écrites et orales, soutenues, standard, familières, populaires...

C'est que Ferdinand Brunot n'est pas seulement un linguiste épris de modernité technique; il est fils de son temps aussi par sa conception sociologique de la linguistique. En ce sens, il est bien le contemporain de Ferdinand de Saussure et d'Émile Durkheim, qui fut son camarade à l'École normale supérieure. Faisant sien le couple collectif/individuel, il est assurément d'accord pour admettre qu'il n'y a sans doute de grammaire que du collectif (sinon il n'aurait pas écrit *La Pensée et la Langue*), mais sans pour autant verser dans l'indifférence absolue à l'égard de l'irréductible spécificité de chaque parole et, derrière elle, de chaque individu. Sous ce rapport, il n'y aura jamais mieux

3. Voir Charle (2005).

qu'un phonème incarné dans une voix... C'est le sens profond de la seconde citation mise en exergue à notre propos.

La place faite à l'oral, qui nous semble naturelle aujourd'hui, est à examiner dans le cadre général des travaux des linguistes au tournant des ^{XIX}^e et ^{XX}^e siècles. On sait que la phonétique a joué un rôle considérable dans l'histoire de la grammaire historique et que c'est la formalisation des régularités phonétiques évolutives qui a largement déterminé les hypothèses de filiation linguistique⁴. Dans ce domaine, sans méconnaître l'apport des néogrammairiens allemands, Ferdinand Brunot refuse ce qu'il appelle le « déterminisme philologique » :

Je dénonc[e] le déterminisme philologique de ces gens-là, qui alignent tout au cordeau, sans soupçonner les libertés de langage et de styles, qui font marcher les langues au pas de parade comme des recrues poméranienes. Ils ont en tout et partout des mentalités de caporaux instructeurs⁵.

Sans doute faut-il entendre le natif des Vosges derrière ses paroles peu amènes pour la grande *Sprachwissenschaft* allemande – d'une Allemagne, du reste, que Brunot connaît fort bien (il y a séjourné deux ans avant de rejoindre la khâgne de Louis-le-Grand) et dont il ne méconnaît pas la puissance, notamment intellectuelle, mais à laquelle il reproche d'avoir érigé, en support de sa phonétique à lois, un sujet phono-articulant un peu trop calqué sur le sujet transcendantal de l'ermite de Königsberg.

Au-delà des enseignements que le dialectologue peut recueillir grâce aux enquêtes de terrain (qui s'ajoutent en ce début de ^{XX}^e siècle à celles de Gilliéron et d'Edmont, maîtres d'œuvre de l'*Atlas linguistique de la France*), Ferdinand Brunot se plaît à souligner dans le discours d'inauguration des *Archives de la parole* l'irréductible spécificité de chaque parole – spécificité sociale, émotionnelle, esthétique, dont témoigne l'attention mise par l'enquêteur Brunot à la rédaction des fiches d'enregistrement, fournissant le maximum de traits du témoin enregistré (âge, sexe, domaine d'activités). Peut-être n'est-il

4. Voir Milner (1989 : 91-99).

5. Cité dans Chevalier (1997 : 339).

pas inutile non plus de rappeler, même si la journée d'étude de la Sorbonne n'en a pas traité, que ces enregistrements de la période 1911-1914 ont fait aussi une place, sous l'autorité directe de Brunot, aux troubles de la parole en sélectionnant des témoins victimes de dysfonctionnements du langage.

L'image de Ferdinand Brunot qui se dégage de cette activité de phonolinguiste nous conduit à le rapprocher de deux de ses contemporains français, Jacques Damourette et Édouard Pichon, auteurs du grand *Essai de grammaire de la langue française (EGLF)*, publié à partir de 1911, et auxquels on a l'habitude de l'opposer, non sans raison, l'*EGLF* dont le « sur-titre » est *Des mots à la pensée*, s'opposant ainsi à l'esprit du deuxième grand ouvrage de Brunot, *La Pensée et la Langue*⁶ (1922). De fait, à la méthode sémasiologique de Damourette et Pichon, Brunot préfère et oppose le point de vue onamosiologique, qu'il ne soutient du reste qu'imparfaitement dans son immense somme de 1922 ; à la folle et, par certains côtés, géniale entreprise de ceux-là, énorme dans son volume, dans la matière embrassée, « hénaurme » dans sa terminologie, délibérément nouvelle par sa systématité hellénique, celui-ci oppose une grammaire à visée pédagogique, un Doyen de Sorbonne se réclamant du Bloc des Gauches et ne sachant dissocier excellence scientifique et attention pédagogique aux élèves des lycées et à leurs maîtres. Reste que Brunot comme Damourette et Pichon témoignent du même intérêt pour l'oral : Damourette et Pichon multiplient dans leur ouvrage, à côté des exemples littéraires, les exemples notés au hasard de leurs déplacements, dans la rue ou les transports – et cela avec le même scrupule philologique que celui dont témoigne Brunot.

Une linguistique, soutenue par la philologie, indexée sur les évolutions historiques et les variations sociologiques. Voilà ce qui réunit les trois auteurs de deux grandes sommes grammaticales (Brunot pour *l'Histoire de la langue française*

6. À quoi on pourrait ajouter une opposition politique, Damourette et Pichon étant d'ardents maurrassiens.

et *La Pensée et la Langue*; Damourette et Pichon pour l'EGLF), qui ne trouveront d'équivalents que lorsque seront publiées dans les années qui viennent la *Grande grammaire du français* et la *Grande grammaire historique du français*⁷. On y ajoutera une même allergie à la théorisation. En ce sens, elles se situent dans la tradition descriptivo-sociologique de la grammaire des Remarqueurs et très loin de l'héritage logicien de Port-Royal relayé par les grammairiens-philosophes du XVIII^e siècle. C'est là sans doute que se mesurent les limites de la modernité⁸ de Brunot. S'il fut en phase avec l'approche sociolinguistique de Saussure, il n'est pas excessif de dire qu'il a « raté » le moment théorique du saussurisme et que la notion de système⁹, si chère à l'autre « pape » de la linguistique dans la France d'avant 1939, Antoine Meillet, lui resta très largement étrangère. Le champ diachronique de la linguistique illustre parfaitement la radicale différence entre Brunot et Meillet. Au premier on associe une somme, *l'Histoire de la langue française*, admirable « lieu de mémoire¹⁰ », incontournable instrument sans lequel ne saurait commencer quelque recherche en grammaire ou lexicologie du français que ce soit, mais parfois composite et buissonnante, au second un concept, celui de grammaticalisation¹¹, dont il n'est pas illégitime de dire qu'il est devenu un des paradigmes majeurs de l'interprétation des faits d'évolution en linguistique diachronique générale. Éternelle dispute d'Aristarque et de Cratès de Mallos!

7. Voir Soutet (2012).

8. Sur ces limites de la modernité de Brunot, voir Swiggers (2013).

9. « La langue est bien, selon l'opinion des deux grands linguistes et penseurs qu'ont été Saussure et Meillet, un système cohérent et rigoureux, la cohérence et la rigueur tenant moins au plan – non tracé à l'avance – du système qu'au dessein dont le système émane et procède qui est de réussir une saisie intégrale du pensable, et à cet effet, de se recommencer en lui-même autant de fois qu'il peut être utile » (Guillaume 1964 : 228). On sait aussi que Meillet accueillit avec réserve, pour ne pas dire un léger dédain, le premier volume de *l'Histoire de la langue française* (voir Chevalier 1997 : 3417).

10. Voir Chevalier (1997).

11. Voir Meillet (1921 : 130-147).

Références bibliographiques

- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1905-1938.
- CHARLE, Christophe, « Ferdinand Brunot et la défense des modernes », 2005, en ligne : http://www.fabula.org/atelier.php?Ferdinand_Brunot_et_la_d%26eacute%3Bfense_des_modernes (dernière consultation en octobre 2016).
- CHEVALIER, Jean-Claude, « L'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot », dans Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, t. III, p. 3385-3419.
- DAMOURETTE, Jacques et PICHON Édouard, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1911-1927.
- GUILLAUME, Gustave, *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Presses de l'Université Laval, 1964.
- MEILLET, Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honoré Champion, 1921.
- MILNER, Jean-Claude, *Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.
- SOUTET, Olivier, « État présent des études de linguistique française », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, janvier-mars 2012, p. 248-253.
- SWIGGERS, Pierre, « Ferdinand Brunot (1860-1938) De la grammaire (historique) à l'histoire (sociale) de la langue », *Anamnèse, Petite anthologie des auteurs oubliés*, vol. 2, n° 0, 2008, p. 57-72.

Première partie

La mémoire du chant

L'ethnomusicologie et la collecte. Étude basée sur l'enquête phonographique dans les Ardennes des *Archives de la parole* enregistrées par Ferdinand Brunot entre 1911 et 1913

Paola Luna
UMR IReMus
Université Paris-Sorbonne

L'écoute des *Archives de la parole* a immédiatement suscité mon intérêt, ne serait-ce que par ce parcours d'une partie de la France de 1911-1913 à travers elles, mais aussi en tant qu'ethnomusicologue. Je me suis surtout concentrée sur les archives des Ardennes qui comprennent des dialogues (supposés pour certains), des récits du quotidien, des contes, des phrases détachées et des chants. Je me suis donc mise à réfléchir à la démarche de Ferdinand Brunot (linguiste) par rapport à la nôtre (celle des ethnomusicologues) aujourd'hui. Dans ce texte, je définirai rapidement l'ethnomusicologie pour ensuite entrer dans l'analyse de l'enquête phonographique dans les Ardennes, expliquer la démarche de Ferdinand Brunot et enfin confronter celle-ci à la démarche de l'ethnomusicologue aujourd'hui.

L'ethnomusicologie

Le terme « ethnomusicologie » est un terme difficile à définir pour nommer notre discipline de chercheurs : recherches en musique de tradition orale ? populaire ? écrite non occidentale ? En effet, le terme a été employé par Jaap Kunst¹ pour la première fois en 1950

1. Musicologue néerlandais né en 1891 et mort en 1960. Violoniste, musicologue, il vécut en Indonésie dont il étudia la musique. Voir Mantle Hood, « Kunst, Jaap », *Grove Music*

et son orthographe actuelle – sans trait d’union – a été adoptée par une résolution du Congrès international d’ethnologie de Philadelphie en 1956. Quant au phonographe², il est devenu un outil indispensable des premiers ethnomusicologues dès 1882, lorsque Theodor Baker réalise aux États-Unis la première enquête de terrain, chez les Indiens Seneca. Les premières archives sonores d’Europe sont créées à l’Académie des sciences de Vienne par Sigmund Exner en 1899 et en 1902 les *Berliner Phonogramm-Archiv* [Archives phonographiques de Berlin] sont créées à l’initiative de Carl Stumpf.

Finalement, pour avoir un panorama de la définition du terme « ethnomusicologie », j’ai choisi de prendre la tentative de regroupement de plusieurs définitions, dans leur forme la plus brève et sans commentaire, que fit Bruno Nettl, un des fondateurs de la *Society for Ethnomusicology*, dans la dernière édition de son ouvrage *The Study of Ethnomusicology. Thirty-one Issues and Concepts* :

Ceux qui cherchent à définir l’ethnomusicologie à travers le matériau observé ont opté par une de ces alternatives : (1) musique populaire (*folk music*) et musique généralement appelée « primitive », qui est tribale, indigène, ou possiblement musique ancienne (*ancient music*) ; (2) musique populaire et non-occidentale ; (3) toute musique extérieure à la culture du chercheur ; (4) toute musique vivant par tradition orale ; (5) toute musique d’un lieu spécifique, comme dans « L’ethnomusicologie de Tokyo » ; (6) toute musique considérée par un groupe spécifique comme propre, par exemple, la musique afro-américaine (des États-Unis) ; (7) toute musique existante dans le présent (Chase 1958) ; et (8) toute la musique des humains. Ceux qui se focalisent sur le type d’activité doivent choisir parmi les alternatives suivantes : (1) études comparées (de systèmes musicaux et cultures musicales) ; (2) analyse approfondie de la musique et de la culture d’une société donnée – essentiellement anthropologique ; (3) l’étude des musiques comme systèmes, voire, système de signes, une

Online. *Oxford Music Online*, Oxford University Press, 2014, www.oxfordmusiconline.com/subscriber/article/grove/music/15671 (dernière consultation en octobre 2016).

2. Le phonographe a été inventé par Thomas A. Edison en 1877.

activité liée à la linguistique ou à la sémiotique; (4) l'étude de la musique dans une culture ou en tant que culture, voire la musique dans son contexte culturel, avec des techniques dérivées de l'anthropologie, souvent appelée « anthropologie de la musique »; et (5) étude historique de la musique en dehors du domaine de la musique classique occidentale, utilisant des approches d'historiens, des spécialistes d'études régionales et des folkloristes. Les définitions qui concernent nos derniers points incluent (1) la recherche d'universels; (2) la description de tous les facteurs qui forment le patron (*pattern*) du son produit par un seul compositeur ou une seule communauté (Blacking 1970: 69); et même (3) la « science de l'histoire de la musique », visant à établir des lois qui gouvernent le développement musical et le changement. [...] Au-delà de ces points d'accord, l'identité de l'ethnomusicologie en tant que discipline est souvent un sujet de débats, avec les avis divergents suivants: l'ethnomusicologie est au choix 1/ une véritable discipline; 2/ une branche de la musicologie; 3/ de l'anthropologie; 4/ un champ interdisciplinaire; 5/ le type de discipline universelle que la « musicologie » aurait dû être mais qui n'a pas réussi à être³ [...].

Les Archives de la parole

Les *Archives de la parole* ont été créées le 3 juin 1911, à la Sorbonne, par le grammairien et historien de la langue française, Ferdinand Brunot, titulaire depuis 1900 de la chaire d'Histoire de la langue française. Ce fut le début de l'Institut de phonétique voulu par l'Université de Paris. Pour créer ces archives, Ferdinand Brunot compta sur l'aide de l'industriel Émile Pathé, qui fournit un laboratoire d'enregistrement et du personnel. Comme on peut le lire dans l'article consacré à ces archives sur le site Gallica⁴, les *Archives de la parole* se veulent un lieu d'enregistrement et de conservation pour les générations futures des manifestations orales de la langue parlée. Et, pour ce faire, elles se voient fixer par Ferdinand

3. Bruno Nettl, *The Study of Ethnomusicology. Thirty-one Issues and Concepts*, Champaign, University of Illinois Press, 2005, p. 4-5.

4. <http://gallicadossiers.bnf.fr/ArchivesParole/> (dernière consultation en octobre 2016).

Brunot un programme d'enregistrements sonores répondant à un quadruple objectif :

- enregistrer « la parole au timbre juste, au rythme impeccable, à l'accent pur » comme « la parole nuancée d'accents faubourien ou provincial » (« Le Musée de la parole », *Paris-Journal*, 21 mars 1910) ;
- enregistrer les patois et dialectes, en premier lieu en France, aux fins de constitution d'un « atlas linguistique [phonographique] de la France », sur le modèle de celui que réalisa par écrit Jules Gilliéron quelques années auparavant ;
- enseigner les langues : les langues étrangères comme le français ;
- traiter les pathologies de la parole.

Et, dans les années qui suivent la création des *Archives de la parole*, Brunot va « sur le terrain » pour enregistrer les patois – dans les Ardennes en juin-juillet 1912, dans le Berry en juin 1913, dans le Limousin en août 1913 – ou la langue de la rue, ainsi [que] le « français commun » d'artisans parisiens. Alors que, dans le même temps, dans le « laboratoire » perché dans la salle V de la Sorbonne, à l'angle de la rue des Écoles et de la rue Saint-Jacques, il réalise une galerie de portraits sonores de ses contemporains célèbres, qu'ils soient hommes politiques, poètes, universitaires... Le commandant Dreyfus, mais aussi Maurice Barrès ou l'actrice Cécile Sorel viendront graver leur voix dans la cire des disques Pathé Saphir.

Pour comprendre la démarche de Ferdinand Brunot, je regarderai de plus près les *Archives* concernant les Ardennes, enregistrées entre le 21 juin et le 20 juillet 1912.

La collecte : la démarche de Ferdinand Brunot et Charles Bruneau aux yeux d'une ethnomusicologue de 2016

La mission dans les Ardennes est la première pierre de l'atlas linguistique phonographique rêvé par Ferdinand Brunot avec les *Archives de la parole*⁵.

Charles Bruneau, linguiste et transcripteur, ancien élève et assistant de Ferdinand Brunot dans l'enquête phonographique dans les Ardennes, énonce environ 200 « spécimens de patois ardennais [recueillis] sur des disques phonographiques » dans son *Étude phonétique des patois d'Ardenne*⁶ (1913). Dans le descriptif de cette enquête, tel qu'il apparaît dans Gallica, nous pouvons lire que l'on a rapporté « 166 documents sonores enregistrés sur disques plats Pathé Saphir de 25 cm de diamètre, grâce à un matériel d'enregistrement spécialement conçu pour l'enquête par Pathé⁷ ». Sur Gallica, sur les 166 enregistrements (plus 1, le 54bis, en mai 2013, qui n'apparaît plus en août 2014), 23 correspondent à des chansons (**tableau 1**), et non pas 22, comme l'indique le descriptif de l'enquête sur Gallica, qui s'est certainement basé, non sur leur contenu, mais sur les titres des documents (dans les fiches). La 23^e chanson se trouve à l'intérieur d'un récit, correspondant au document sonore D26 : « Coutûmes de Morlanwelz », enregistré le 5 juillet 1912 à Bohan. Dans la préface de son étude, Charles Bruneau déclare avoir lui-même recueilli « ces matériaux dans 93 localités, belges et françaises, situées dans le département des Ardennes et dans les provinces belges limitrophes de Namur et de Luxembourg⁸ ».

5. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/enquete-dans-les-ardennes-juin-juillet-1912> (dernière consultation en octobre 2016).

6. Charles Bruneau, *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, Honoré Champion, 1913. « Avertissement », p. 17 du PDF (<http://scans.library.utoronto.ca/pdf/4/29/tudephonetiqueoobrunuoft/tudephonetiqueoobrunuoft.pdf>, dernière consultation en octobre 2016). Cette étude fait partie de l'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, du même auteur, publiée par le même éditeur à Paris en 1914.

7. <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/enquete-dans-les-ardennes-juin-juillet-1912> (dernière consultation en octobre 2016).

8. Charles Bruneau, *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, op. cit., « Préface », p. 3.

Le tableau ci-dessous nous montre qu'il a enregistré pendant 20 jours non consécutifs (entre le 21 juin et le 20 juillet 1912). Il a ainsi recueilli les voix de 84 personnes, dont 38 hommes et 46 femmes. Une erreur s'est glissée dans l'ensemble de l'enquête. Il s'agit de l'enregistrement O32, effectué le 27 décembre 1911, qui possède la notice du D87 dans Gallica, raison pour laquelle il apparaît dans les résultats sur l'enquête dans les Ardennes. Mais ce n'est pas cohérent car elles ont commencé le 21 juin 1912. Dans ce même tableau figurent les données suivantes : date, nombre d'enregistrements par jour, voix parlée ou chantée, homme ou une femme qui émet cette voix.

Tableau 1. Classement des documents sonores de l'enquête dans les Ardennes

Enregistrements série D	Date	Nombre	Voix parlée	Voix chantée	Homme	Femme
157, 157bis, 158, 158bis	25/06/1912	4	X		0	1
159, 159bis, 160, 160bis	26/06/1912	4	X		1	2
161, 161bis	28/06/1912	2	X		0	1
1, 2, 3, 4, 5, 7, 7bis, 8, 9	03/07/1912	9	X		1	3
10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19	04/07/1912	10	X		1	3
20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30	05/07/1912	11	X	X (D26)	3	2
31, 32, 33, 34, 35, 36, 37	06/07/1912	7	X		0	4
38, 39	07/07/1912	2	X		1	2
40, 41	08/07/1912	2	X ⁹		1	0
42, 43, 44, 45, 46, 46bis, 47, 47bis, 48, 49, 50, 51, 52, 53,	09/07/1912	14	X	X (D46, 46bis, 47, 47bis, 51, 52)	3	3

9. Conte populaire.

Enregistrements série D	Date	Nombre	Voix parlée	Voix chantée	Homme	Femme
54, 54bis, 55, 56, 57, 58, 59, 59bis, 61, 62	10/07/1912	10	X	X (D57)	3	4
63, 64, 65, 66, 67, 68	11/07/1912	6	X		1	0
69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79,80	13/07/1912	12	X	X (D69, D80)	5	1
81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92	14/07/1912	12	X	X (D 89, 90, 92)	3	2
93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106	15/07/1912	14	X	X (D99, 105, 106)	0	4
109, 110, 111, 112, 113, 114, 114	16/07/1912	7	X	X (D113, 114)	3	2
116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126	17/07/1912	11	X		2	3
127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141	18/07/1912	15	X	X (D139, 140, 141)	5	4
142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150	19/07/1912	9	X	X (D149, 150)	3	2
151, 152, 153, 154, 155, 156	20/07/1912	6	X		2	3
Total	20 jours	167		23	38	46

Pour comprendre la démarche de Charles Bruneau, dirigé par Ferdinand Brunot, je me suis basée d'abord sur les fiches qui accompagnent chaque disque (deux par disque, face A et B, dans la plupart de cas) et ensuite sur les observations qui s'y trouvent presque systématiquement. Enfin, je me suis aussi fondée sur la démarche décrite par Charles Bruneau dans son étude phonétique.

Les fiches

Le titre de la fiche est « Disque A. P. [Archives de la parole], série D n°... ». Une fiche est divisée en quatre parties, *Enregistré-*

Enregistrement en haut, *Texte-Transcription* ou *Traduction* en bas. Le haut et le bas sont séparés par une ligne pour les observations (**fig. 1**).

DISQUE A.P. SÉRIE D N° ____	
Enregistré	Enregistrement
Observations :	
Texte	Transcription ou traduction

Fig. 1. Fiche type des *Archives de la parole*

Dans une fiche on peut remplir le numéro dans la série, d'abord, ensuite, dans la partie *Enregistré* on peut mettre *nom, prénoms, sexe, âge, profession, lieu de naissance, domicile, a habité à, voyage, service militaire, domicile des parents, patrie du père et patrie de la mère* (**fig. 2**). Dans la partie *Enregistrement*, on a la *date*, le *lieu*, la *nature du sujet*, la *langue*, le *dialecte*, l'*appareil*, le *diaphragme*, le *pavillon*, l'*ingénieur* et le *linguiste*, ensuite on a la ligne des *observations*, puis le *Texte*, qui correspond à la transcription phonétique et finalement la *Transcription* ou *Traduction* qui correspond à la traduction en français (**fig. 2**).

559

DISQUE A. P. SÉRIE D N° 9

N^o 5 bis

Enregistré	19 Mars 1913	Enregistrement	Brunot
Nom	M ^{lle} Elisabeth	Date	3 Juillet 1913
Prénoms	Elisabeth	Lieu	Gespunsart
Sexe	féminin	Nature du sujet	Chant ¹ chrétien
Age	62 ans	Langue	romane
Lieu de naissance	Gespunsart	Dialecte	patois de Gespunsart
Domicile	Gespunsart	Appareil	Sorbonnes
A habité à		Diaphragme	M. L. 8
Voyage	dans les environs	Pavillon	2 n° 1
Service militaire		Ingénieur	Arzaux
Domicile des parents	Gespunsart	Linguiste	Brunot et Bruneau
Patrie du père	id.		
- de la mère	id.		

Observations: *voir interview*

Texte	Transcription ou Traduction (Noms, profession du traducteur)
<p>1. ε. è djé ¹batado tuj²z avè tu l m³èd; né a st⁴èz la Babèt ki n è pu r⁵e ma fwa, b⁶ènik pu Babèt, è p⁷i, è p⁸i... Kuma d⁹è k djé va (k¹⁰è d¹¹è... (1) a n¹²è f¹³è la, a n¹⁴è mi k¹⁵è sa... a f¹⁶èr s¹⁷è d¹⁸ avay d¹⁹une, la Bèt n²⁰ pu r²¹e. è Bèt, djé n²²è s²³è pu s²⁴ò siyalà; d²⁵è n²⁶ è d²⁷è pu n²⁸è s²⁹on 2. K³⁰è djé b³¹è s³²è d³³è y³⁴è k³⁵è f³⁶è d³⁷è a va avè ma d³⁸è; si djé n³⁹è wa k⁴⁰ p⁴¹ò d⁴²è d⁴³è m⁴⁴è; d⁴⁵èz l⁴⁶ò j⁴⁷èz a</p>	<p>Et je m'entendait toujours avec tout le monde; mais à cette heure la Babette n'est plus là, ma foi, Bernique pour Babette, et puis, et puis... Comment donc que je vais encore dire... Ah! non fait là, ce n'est pas encore cela... à force d'avoir donné, Babette n'a plus rien. Eh bien! je ne serai plus sociale⁽¹⁾; je n'aiderai plus personne. Quand j'ai besoin de quelque chose, une fois que je n'en vais avec ma batte, si je ne vais je cause pas de gendarmerie, si... Bonjour à</p>
<p>(1) Une personne présente a soufflé quelques mots inintelligibles</p>	<p>⁽¹⁾ charitable</p>

Fig. 2. Fiche D9, Archives de la parole¹⁰

On voit clairement que Ferdinand Brunot, avec ce type de fiches, voulait non seulement avoir le maximum d'informations sur le sujet qu'il allait enregistrer (informations personnelles, ascendance du sujet) mais surtout sur les moyens techniques qu'il s'appropriait à utiliser (appareil et ingénieur) pour connaître les conditions techniques exactes de chaque enregistrement.

Dans la plupart des fiches, on peut trouver la transcription phonétique et la traduction en français. Elles sont 167 au total,

10. Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128005r/f5.item.zoom>.

parmi lesquelles 146 ont une transcription phonétique (dans la partie *Texte*) avec la traduction correspondante en français. 15 ont seulement le texte car il s'agit de chansons ou de récits en français ou français dialectal. Les 6 qui restent n'ont pas de transcription phonétique ni de traduction. Dans le graphique ci-dessous (**fig. 3**), nous pouvons constater que seuls 4% des documents sonores ne comprennent pas de transcription phonétique ni de traduction. Nous pouvons donc dire que Charles Bruneau transcrivait systématiquement – à quelques exceptions près – phonétiquement ou en français (ou français dialectal) les documents sonores issus de l'enquête dans les Ardennes.

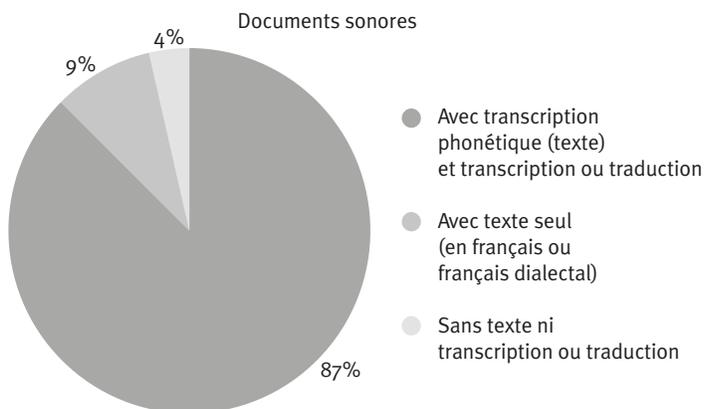


Fig. 3. Enquête phonographique dans les Ardennes

Les observations

Après avoir relevé toutes les observations que Charles Bruneau a décrites dans les fiches, j'ai créé un tableau qui nomme et comptabilise les types d'observations (**tableau 2**). Les observations de plusieurs lignes appartiennent dans la plupart des cas à deux ou trois catégories différentes, elles sont donc comptées plusieurs fois. J'arrive à 172 observations au total, que j'ai classées en 14 catégories différentes, dont la catégorie « Pas d'observations sur la fiche », qui comprend 81 récurrences. Je ne donnerai ici qu'un seul exemple par catégorie.

Tableau 2. Classement par type, des observations présentes dans les fiches descriptives de l'enquête

Total par catégorie	Types d'observation	Exemples
12	En relation avec le sujet enregistré	Sujet remarquablement intelligent. Parle aussi français. (D 157)
81	Pas de remarque sur la fiche	Pas d'observation sur la fiche (D16)
5	Contexte sonore	Bruits rythmiques (D 159)
4	En relation avec le contenu	Ce récit reproduit les paroles habituelles de Constance Pigeon, née à la Forêt, morte il y a 30 ans, à l'âge de 75 ans. Un peu près. (D68)
22	En relation avec la qualité technique ou la durée de l'enregistrement	Faible mais très bon (D 40)
7	En relation avec le texte	Conte populaire en vers (D41, nature du sujet)
3	En relation avec un autre enregistrement	Dialogue avec 5bis. (D5, en dessous du titre)
4	Enregistrement en double	Deux à choisir (D42)
6	En relation avec la langue	Très mélangé de français. La lecture est très incertaine pour la chanson et les phrases de la fin. (D26)
1	En relation avec l'accent	Le sujet, qui ne se rendait pas compte qu'il avait conservé l'accent de Petit-Fays, le reconnaît nettement dans le phonographe. (D27)
20	En relation avec la qualité du contenu (texte, prononciation, intelligibilité des paroles, etc.)	Texte douteux ; la prononciation est trop rapide et saccadée ; les mots sont difficilement intelligibles. (D 38)
5	En relation avec la transmission	La chanson a été apprise au sujet par son père (D 46)
1	En relation avec l'interprétation de la chanson	Sainthuile a repris au refrain. Tous les deux reprennent au refrain. (D 80)
1	En relation avec le contexte social	Chanson chantée dans les veillées par des femmes (D 149)
172		

D'après ce tableau, nous pouvons remarquer qu'il était plus important pour les linguistes F. Brunot et Ch. Bruneau de laisser une information par rapport à la qualité des enregistrements, d'un point de vue technique et de leur contenu (22 et 20 récurrences respectivement), que de laisser des traces sur le contexte

sonore (5), le contenu (4), le texte (7), la langue (6), l'accent (1), la transmission (5), l'interprétation de la chanson (1 sur 23), ou le contexte social (1). Nous remarquons aussi que presque la moitié des fiches ne comporte aucune observation écrite. Pour ce qui est des observations concernant la langue et les accents, il semble cohérent que l'on n'en trouve pas beaucoup, car une étude phonétique approfondie de ces « patois » allait être faite par la suite par Charles Bruneau.

Revenons aux 23 documents sonores correspondant à des chansons enregistrées lors de cette enquête. Ils ne représentent qu'environ un dixième de l'enquête. Pourquoi? La réponse semble se trouver dans l'étude où F. Brunot explique qu'il a enregistré sans avoir « le préjugé du beau patois, [et qu'il a] même étudié [...] du français dialectal¹¹ ». Son objectif était donc celui de faire d'abord un enregistrement des « patois » sans tenir compte du contenu. Il n'a donc certainement pas cherché à s'occuper de chansons, mais celles-ci sont venues spontanément lors de son enquête. D'ailleurs, il n'en parle pas dans son étude, ce qui confirme que l'intérêt était celui d'étudier le « patois » et non pas un type de répertoire ; c'est une étude purement phonétique qui ne tient pas bien compte du contexte, mais de la production sonore d'un point de vue linguistique. Il a négligé volontairement l'étude de la hauteur musicale des « patois », même s'il reconnaît qu'elle est d'une grande importance¹².

Dans le tableau ci-dessous (**tableau 3**), les documents sonores correspondant à des chansons apparaissent selon leur numéro dans la série, le titre du document, l'interprète de la chanson, sa profession et son âge. Nous pouvons constater qu'un numéro dans la série ne correspond pas forcément à une chanson : ainsi nous avons à l'intérieur du récit des « Coutûmes de Monlanwelz », une chanson qui raconte comment s'amuse les gens après le travail (D26). D46 et D46bis correspondent à une chanson (*Pierre et Jeannette*), « Lubin, de la forêt prochaine un soir ramenait des moutons » se trouve sur D47 et D47bis, la

11. Charles Bruneau, *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, op. cit., p. 21.

12. *Ibid.*, p. 529.

chanson dans D89 se termine dans D90, la chanson populaire *Le Cornemuseux* se trouve sur D113 et D114, la chanson ancienne *Petit Papillon volage* est sur D139 et D140, et une chanson populaire est sur D149 et D150. Dans D90 on trouve la fin de la chanson de D89 et une autre chanson : *Le Crapaud*, et dans D69 nous trouvons aussi deux chansons : *J'aurai un vélo* et *Ma belle Marguerite*. Toutes les autres chansons correspondent à une chanson par document sonore : D51, D52, D57, D80, D92, D99, D105, D106 et D141. Le total des chansons enregistrées lors de l'enquête dans les Ardennes est de 19 chansons, interprétées par 9 hommes et 5 femmes, et réparties de la façon suivante :

- Jules BLÉROT, peintre de 20 ans, chante une chanson (D26).
- Adrien DEFOOZ dit Moguette, cultivateur de 78 ans, chante deux chansons (D46-46bis et D47-47bis).
- Abel DEMARS, cultivateur de 23 ans, chante deux chansons (D51 et D52).
- Henri PONSARD, cordonnier, 16 ans, chante deux chansons (D69).
- Jules-Joseph SAINTHUILE (facteur de 50 ans) et Théodore STÉVENTIN (journalier de 56 ans), chantent une chanson (D 80).
- Émile DALIER, maçon de 31 ans, chante une chanson (D113-D114).
- Jean-Louis MOREAUX, tisserand de 69 ans, chante une chanson (D139-D140).
- Jean-Baptiste GÉRARD, cardeur en laine de 69 ans, chante une chanson (D149-D150).
- Joséphine DELATTE, ménagère de 37 ans, chante une chanson (D57).
- Marie NOLLEVAUX, ménagère de 38 ans, chante trois chansons (D89-D90, D90 et D92).
- Clarisse RENAULD, ménagère de 32 ans, chante une chanson (D99).
- Marie MOTCHE, journalière de 47 ans, chante deux chansons (D105-D106).
- Marie CHAMIARD, ménagère de 49 ans, chante une chanson (D141).

Tableau 3. Classement et identification des chansons recueillies dans l'enquête dans les Ardennes

N° d'enr.	Titre	Interprète	Profession	Âge
D 26	Coutûmes de Morlanwelz	Jules Blérot	Peintre	20 ans
D 46	<i>Pierre et Jeannette</i>	Adrien Defooz dit Mogueutte	Cultivateur	78 ans
D 46bis	<i>Pierre et Jeannette</i> (suite ?)	Mogueutte	Cultivateur	78 ans
D 47	Lubin, de la forêt prochaine un soir ramenait des moutons (Début)	Mogueutte	Cultivateur	78 ans
D 47bis	Lubin, de la forêt prochaine un soir ramenait des moutons (fin)	Mogueutte	Cultivateur	78 ans
D 51	Chanson en patois namurois	Abel Demars	Cultivateur	23 ans
D 52	Chanson de café concert	Abel Demars	Cultivateur	23 ans
D 57	Malheurs d'une femme mariée	Joséphine Delatte	Ménagère	37 ans
D 69	Chanson diverses : <i>J'aurai un vélo.</i> <i>Ma belle Marguerite.</i>	Henri Ponsard	Cordonnier	16 ans
D 80	Chagrin d'amour	Jules-Joseph Sainthuille et Théodore Stéventin	Facteur Journalier	50 ans 56 ans
D 89	Chanson	Marie Nollevaux	Ménagère	38 ans
D 90	Chanson (suite) et <i>Le Crapaud</i>	Marie Nollevaux	Ménagère	38 ans
D 92	Chanson	Marie Nollevaux	Ménagère	38 ans
D 99	Chanson francophone	Clarisse Renauld	Ménagère	32 ans
D 105	Chanson populaire : <i>Lâ-haut sur la montagne</i>	Marie Motche	Journalière	47 ans
D 106	Chanson populaire : <i>Sous un beau rosier blanc vivait une princesse.</i>	Marie Motche	Journalière	47 ans
D 113	Chanson populaire ? <i>Le Cornemuseux</i> (début)	Émile Dalier	Maçon	31 ans
D 114	Chanson populaire ? <i>Le Cornemuseux</i> (fin)	Émile Dalier	Maçon	31 ans
D 139	Chanson ancienne : <i>Petit Papillon volage</i>	Jean-Louis Moreaux	Tisserand	69 ans
D 140	Chanson ancienne : <i>Petit Papillon volage-fin</i>	Jean-Louis Moreaux	Tisserand	69 ans

N° d'enr.	Titre	Interprète	Profession	Âge
D 141	<i>Quand j'étais petit ramoneur</i>	Marie Chamiard	Ménagère	49 ans
D 149	Chanson populaire	Jean-Baptiste Gérard	Cardeur en laine	69 ans
D 150	Chanson populaire-fin	Jean-Baptiste Gérard	Cardeur en laine	69 ans

Nous pouvons voir que les chansons ne sont pas classées à part dans l'enquête dans les Ardennes, mais suivent la suite chronologique des enregistrements (par date), ce qui montre encore une fois la volonté de Charles Bruneau de les traiter comme documents sonores quelconques qui permettent d'analyser le « patois » ou le français dialectal qui s'y entend.

Commentaires sur la démarche décrite dans l'*Étude phonétique des patois d'Ardenne*

Dans le premier chapitre de son étude, Charles Bruneau décrit largement les conditions de son enquête. Je ne retiendrai ici que celles qui peuvent être comparées avec celles de ma démarche lors de la préparation d'un travail de terrain. Je commenterai dans l'ordre d'apparition dans le chapitre. La première remarque qui m'a interpellée dans ce texte est la suivante :

Le phonographe est suffisamment perfectionné actuellement pour reproduire la parole d'une manière presque impeccable. [...] On peut reproduire à volonté l'articulation à étudier ; aucun élément étranger ne vient fausser la transcription des sons¹³.

Nous avons ici une démarche toujours d'actualité, où les ethnomusicologues qui veulent transcrire de façon très précise des musiques entendues sur leurs terrains de recherche peuvent (et ils le font souvent) se valoir de l'enregistrement sonore (ou audiovisuel) pour avoir un résultat plus fiable et pas troublé par la mémoire ou la rapidité de l'exécution, par exemple.

Passons maintenant au choix des villages. Ch. Bruneau commence par étudier le patois de Givet (son lieu de naissance) et ses environs. Il se rend compte alors que ce patois n'est pas

13. *Ibid.*, p. 17.

homogène et qu'il existe de nombreux problèmes quant à la prononciation et au sens des mots qu'il recueille. C'est ainsi qu'il décide d'étendre sa recherche à d'autres villages. Il le fait en suivant les conseils des gens du pays. Il fait une remarque au début de son explication en parlant de sa première enquête sur le patois de Givet et ses environs :

J'ai pu me rendre compte [...] que les documents [...] recueillis étaient peu sûrs : la prononciation d'un sujet, la prononciation d'un village, n'est pas irréprochable¹⁴.

Cette remarque rapproche linguistes et ethnomusicologues, car nous avons une démarche commune : ne pas se fier à un seul sujet, voire un seul village pour trouver un objet d'étude bien défini et sûr et se fier aux gens du pays pour trouver l'endroit où cet objet d'étude peut être observé. Ch. Bruneau ne s'occupe pas des frontières politiques, mais des limites du « patois », tout comme on pourrait suivre un type de musique par rapport à la présence ou l'absence d'un des instruments de l'ensemble qui la joue. Quant au choix des sujets, il rencontre le même type de problèmes qu'un ethnomusicologue peut trouver sur le terrain, à savoir des sujets « dangereux » pour l'enquête (personnages officiels, prêtres, instituteurs, etc.) car considérés comme « intelligents » (selon Ch. Bruneau, ce sont des sujets qui peuvent traduire rapidement les mots de son questionnaire en « patois » : ils fabriquent du « patois » là où il n'y en a pas¹⁵), donc peu ou pas authentiques. Quand on fait un travail de terrain, il est toujours question de l'authenticité des données que l'on recueille. Cette question est posée aussi par Ch. Bruneau lorsqu'il explique comment il procède pour le choix des sujets à enregistrer. Il se fie encore une fois aux gens du pays qui reconnaissent les sujets qui parlent du « beau patois¹⁶ », comme un ethnomusicologue se

14. *Ibid.*, p. 18.

15. *Ibid.*, p. 25. Dans l'ethnomusicologie ce seraient les personnes que l'on rencontre souvent en premier et qui se mettent en avant pour vous expliquer leur musique, leur culture, avec, la plupart du temps, un discours véhiculé par une élite (politique, religieuse, sociale). Il s'agit du discours « officiel ».

16. *Ibid.*, p. 24-25. Pour Ch. Bruneau, le « beau patois » est le plus ancien ; il est pur et pittoresque.

fié à des gens du pays qui reconnaissent les meilleurs interprètes d'un instrument de musique pratiqué localement.

Après le choix des sujets, Bruneau explique le choix des questions. Tout d'abord, il reconnaît que « le principe même du questionnaire est très critiqué, avec raison », car il nuit à la « spontanéité » et à la « sincérité » du patois. Il a dû remanier le questionnaire afin de tenir compte du contexte dans lequel il se trouvait et il a remplacé les mots trop techniques par leurs définitions pour obtenir le mot en patois, tout cela pour favoriser la spontanéité du parler. Dans la description de sa démarche d'enregistrement, il explique qu'il passait toute la journée dans le village choisi, ce qui lui permettait de « laisser causer le sujet » de sorte que

[quand] la séance commençait [il était] un ami de la maison : [il avait] parlé le peu de patois [qu'il connaissait] : le sujet était familiarisé avec [lui] ; [il interrompait] le questionnaire par de fréquentes causeries ; [il tâchait] de donner au sujet l'impression d'une conversation ordinaire¹⁷.

Encore une fois, et comme on peut le faire en ethnomusicologie quand on est sur le terrain, il est préférable de parler la langue qui se parle sur le terrain. De même, plus nous consacrerons de temps à la « causerie », plus la personne sollicitée se sentira à l'aise avec nous (car non pressée par un questionnaire), plus son discours sera spontané et sincère (car il aura démarré dans une situation informelle), meilleures seront les données recueillies.

Bien que l'enquête dans les Ardennes (21 juin-20 juillet 1912) des *Archives de la parole* soit éloignée de nous d'un peu plus d'un siècle, nous retrouvons le même type de questions que les ethnomusicologues peuvent se poser aujourd'hui lorsqu'ils préparent un travail de terrain. L'authenticité est au cœur de ces questionnements et conditionne le choix du terrain (villages) et des sujets enquêtés, que ce soit de la part de Ferdinand Brunot et Charles Bruneau en 1912 ou de la part des ethnomusicologues aujourd'hui en 2014. Pour avoir cette authenticité il est

17. *Ibid.*, p. 28.

nécessaire que les sujets produisent un discours spontané, que ce soit linguistique ou musical : aussi nous (ces deux linguistes en 1912 et les ethnomusicologues en 2016) cherchons à nous rapprocher le plus possible des sujets enquêtés, principalement en parlant la langue utilisée sur le terrain, mais aussi en cassant le questionnaire apporté (par Ch. Bruneau en 1912), grâce à des « causeries » fréquentes, ou tout simplement en éliminant de notre enquête (ethnomusicologues en 2016) le questionnaire, dont la présence était déjà critiquée en 1912. Quant à la façon de présenter les documents sonores et de les classer, il faut tenir compte des moyens techniques (matériel d'enregistrement) et du but des enregistrements.

Il est évident pour moi qu'un ethnomusicologue qui enregistrerait des sujets sur le terrain en vue d'archiver ces enregistrements dans un centre de documentation, par exemple, procéderait d'une façon très proche de celle de Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, c'est-à-dire avec des fiches descriptives qui permettent un classement et une mise à disposition rapide par la suite. Une différence pourtant : ces fiches ne se feront peut-être pas en amont, mais en aval en raison d'un nombre plus important par support en 2016 qu'en 1912 (selon le format, minimum 2 heures, en *wav*, pour la carte SD qui stocke le moins, 2 Go, en 2016 contre 4 minutes maximum par disque en 1912) et de la diversité dans le contenu (pas seulement des chansons, mais des rituels entiers chantés, entre autres).

En revanche, un ethnomusicologue qui enregistre pour garder ses enquêtes chez lui aura certainement une autre façon de procéder selon ses besoins et ses connaissances concernant l'archivage et la conservation de supports analogiques et/ou numériques. Dans cette étude nous avons vu que Ferdinand Brunot a donné une grande importance au matériel technique qui lui a permis d'enregistrer ces « patois » (le phonographe) et à la qualité de ces enregistrements, presque équivalente à celle qu'il donne à la connaissance du sujet qu'il enregistre et de son ascendance. L'importance donnée au matériel avec lequel on enregistre actuellement dépend aussi de ce que l'on va faire avec

les données recueillies. Un ethnomusicologue qui ne s'intéresse pas à la linguistique n'enregistrera peut-être pas au même format une conversation, un récit, un chant ou air instrumental. Il accordera certainement plus d'importance au côté musical de ce qu'il enregistre qu'au côté parlé, où il pourra baisser la qualité en choisissant un format qui occupe moins de mémoire dans une carte SD, pour avoir plus de place dans un contexte austère (en forêt par exemple) pour les enregistrements de musique. En revanche, si ses enregistrements sont destinés à publication, il fera très attention au matériel d'enregistrement et au format dans lequel il enregistrera. Finalement, on pourrait en déduire qu'à partir du moment où l'enregistrement de données sonores fait partie du travail de terrain les questionnements liés au travail de terrain ne dépendraient pas forcément de l'époque (1912 ou 2016), ni du matériel, mais plutôt du but que vise ce travail de terrain.

Références bibliographiques

Textes

BRUNEAU, Charles, *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, Honoré Champion, 1913.

—, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, Paris, Honoré Champion, 1914.

HOOD, Mantle, « Kunst, Jaap », *Grove Music Online. Oxford Music Online*, Oxford University Press, 2001 (www.oxfordmusiconline.com/subscriber/article/grove/music/15671, dernière consultation en octobre 2016).

NETTL, Bruno, *The Study of Ethnomusicology: Thirty-one Issues and Concepts*, Champaign, University of Illinois Press, 2005.

Sitographie

Archives de la parole, Gallica : <http://gallicadossiers.bnf.fr/ArchivesParole/>.

Enquête dans les Ardennes, juin-juillet 1912, <http://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/enquete-dans-les-ardennes-juin-juillet-1912>.

Ferdinand Brunot et l'enregistrement : de la parole au chant

François Picard
UMR 8223 IReMus
Université Paris-Sorbonne

Pour un ethnomusicologue français, même si sa spécialité est extra-européenne, le nom de Ferdinand Brunot (1860-1938) évoque l'enregistrement du briolage, ou « briolée aux bœufs » (D Berry 19 bis Jean Ducroc, 51 ans, cultivateur; D Berry 29 Sylvain Robin, 56 ans, cultivateur; D Berry 32 bis Jean Berger, 26 ans, garçon de ferme), étudié, publié dans des anthologies de la voix ou de la chanson française, repris, imité, continué, étudié. C'est d'ailleurs à la suite de notre participation à un colloque sur le dariolage¹, autre nom du briolage, que nous avons été contacté par Michel Colleu (OPCI) pour organiser en Sorbonne un événement qui célèbrerait les cent ans des campagnes de collectage en Berry et en Limousin, en liaison avec les associations locales (Les Thiaulins de Lignièrès et Mic Baudimant, le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin et Olivier Durif) et le département audiovisuel de la BnF (Pascal Cordereix). Il était naturel d'associer à l'hommage et l'étude de l'œuvre du professeur Brunot, grammairien, les linguistes de la Sorbonne, et je remercie tout particulièrement la professeure Joëlle Ducos.

Les associations ont pris à cœur cet anniversaire et refait des enquêtes qui ont donné des résultats riches et émouvants.

1. François Picard, « De l'écoute à l'audition. L'art comme effet de l'entendement. L'art du chant de labour. De la Chine vue de France à la France vue de Chine », dans Michel Collere (dir.), *Le Chant de plein air des laboureurs. Dariolage, briolage... Recherches sur une tradition au Pays de la Châtaigneraie*, OPCI, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 259-279.

Averti par l'attention extrême et jalouse que manifeste Pascal Cordereix à ne pas assimiler les fonds sonores aux fonds musicaux, et les *Archives de la parole* aux chansons qu'elles incluent, nous avons souhaité, en ethnologue et historien, comprendre le projet de Brunot et ce qui l'en a éloigné. Nous aurons à tâche de compléter cette mise à plat par des analyses réalisées avec les moyens actuels.

Cette étude, qui suit en particulier quelques travaux sur « bruit et musique », se veut également un prototype pour le retour à l'écoute des archives, qu'il convient aujourd'hui de compléter, publier, croiser, analyser et transmettre².

Les enquêtes

Dans ce que l'on reconstitue aujourd'hui du projet de Ferdinand Brunot, on relève l'utilisation du phonographe pour documenter à des fins d'étude diverses utilisations de la parole. On remarque, en particulier dans l'évolution des campagnes des Ardennes (juin et juillet 1912) au Berry (juin 1913) puis dans le Limousin (août 1913), que les fiches de terrain sont de moins en moins remplies. De même, on attend toujours les études auxquelles ce matériau était censé servir.

L'enquête en Berry

L'enquête s'est faite sur trois jours, entre le 28 et le 30 juin 1913, trois lieux (La Châtre, Nohant, Saint-Chartier).

Au total, on recense 74 items, pour 26 interprètes (10 femmes de 52 à 88 ans, 16 hommes de 20 à 68 ans).

2. François Picard, « Vespa, ombak, son des anges. Le bruit de l'Autre », *Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société*, n° 7, « Musique et bruit », janvier 2008, p. 107-129. *Id.*, « Greniers, malles, genizah : la mise à l'écart dans le processus de transmission traditionnelle », *Revue des traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen*, n° 4, 2011, p. 11-24.

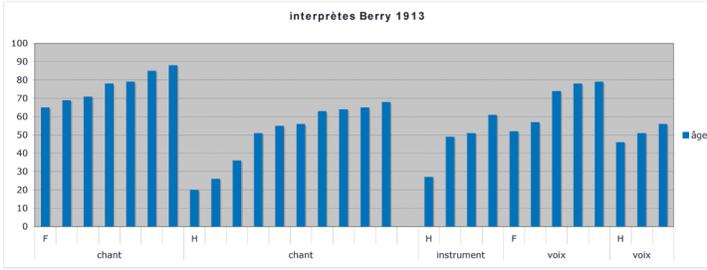


Fig. 1. Enquête en Berry

Cinq interprètes interviennent en voix parlée et en chant.

On constate un très grand équilibre dans les enregistrements (un peu moins dans les interprètes différents) entre hommes et femmes, ainsi qu'entre les âges (sauf pour les instruments, masculins et d'âges moyens). Le chant (1/2) et l'instrument (1/6) prédominent largement sur la voix parlée (1/3).

Voix parlée :

total: 24 items sur 74, pour 9 interprètes (5 femmes de 52 à 79 ans, 4 hommes de 46 à 63 ans).

Instruments :

total: 12 items sur 74, pour 4 interprètes (hommes de 27 à 61 ans) : un soliste (Charbonnier) et un trio cornemuse-deux vielles, parfois réduit à un duo ou un soliste.

Chant :

total: 38 items sur 74, pour 18 interprètes (7 femmes de 65 à 88 ans, 11 hommes de 20 à 68 ans), avec une seule chanson en duo (D Berry 28).

L'enquête en Limousin

Elle s'est déroulée sur huit jours, entre le 22 et le 30 août 1913, neuf lieux, tous en Corrèze.

Au total, on compte 74 items, pour 37 interprètes (19 femmes de 9 à 77 ans ; 18 hommes de 19 à 86 ans).

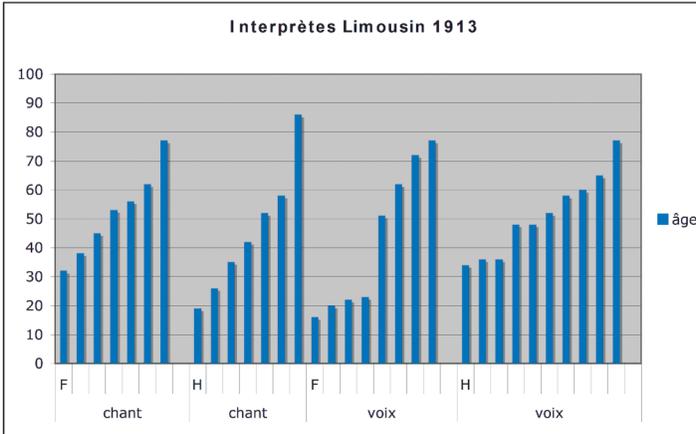


Fig. 2. Enquête en Limousin

Dix interprètes interviennent en voix parlée et en chant.

On constate un très grand équilibre dans les enregistrements entre hommes et femmes, ainsi qu'entre les âges. Le chant et la voix parlée sont tout à fait équilibrés.

Voix parlée :

total : 38 items, pour 28 interprètes (14 femmes de 16 à 77 ans ; 14 hommes de 34 à 86 ans).

Instruments :

pas d'instrument enregistré.

Chant :

total : 36 items, pour 19 interprètes (11 femmes de 9 à 77 ans ; 8 hommes de 26 à 86 ans).

Les Archives de la parole

La classification que nous avons effectuée selon les catégories voix parlée / instrument / chant regroupe des catégories vernaculaires (ici celles de Brunot) puisque les fiches indiquent « dialogue », « conversation », « allocution », « chanson », « musique » (fiches D7, D8, D15, D16, D17) – cette dernière catégorie comprenant les genres « marche », « bourrée », « valse », « chasse ». Nous nous proposons de les caractériser à partir du signal acoustique, mais

auparavant il est bon de revenir aux catégories ou « sections » proposées par Brunot, et que détaille Pascal Cordereix³ :

- La section I des interprètes (diction, bonne prononciation) ;
- La section O des orateurs : professeurs, avocats... (portraits sonores de voix célèbres) ;
- La section L des langues (étrangères) ;
- La section D des dialectes (du monde entier, mais plus particulièrement de France) ;
- La section M des maladies de la parole, de l'expression.

Soit 300 enregistrements pour les sections I et O confondues, et 300 enregistrements pour la section D. On remarque qu'il ne s'agit pas d'un découpage du monde en ensembles disjoints, mais plutôt d'un plan de travail, fort partiellement accompli (langues étrangères et maladies sont peu documentées).

Le devenir des campagnes de Brunot, puis plus largement des *Archives de la parole*, est saisissant : parties d'un point de vue qui est celui de la prononciation de la langue et de la langue française en particulier, les séries d'enregistrement, tout particulièrement la section D des dialectes, vont être investies par le chant, la musique, l'art. L'hypothèse qui est avancée ici est la suivante : Brunot souhaite établir un lot de matériaux pour l'étude, la publication d'articles et de manuels et – selon Cordereix⁴ – la fixation de normes de prononciation ; mais l'une des dimensions performantielles du dispositif de l'enregistrement phonographique est qu'il permet la réécoute immédiate sur place, contrairement alors à la photographie ou à la cinématographie ; la phonographie sera mobilisée par les interprètes eux-mêmes comme écriture à destination des autres, et en particulier des générations futures : écriture des mots, du sens, mais surtout écriture des voix, portraits comme savait en faire Brunot, mais pas seulement des célébrités ; des deux faces

3. Pascal Cordereix, « Des *Archives de la parole* au département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France – 1911-2002 : un siècle de français parlé enregistré » (<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Atala/jecorpus/Cordereix.html>, dernière consultation en octobre 2016).

4. *Ibid.*

du signe, la phonographie privilégie à l'usage la face sonore, au détriment du sens, si saisissable par l'écriture conventionnelle. Dès lors, il est logique qu'on assiste à un glissement vers ce sonore dépourvu de face signifiante qu'est la musique, ou du moins essentiellement, pour des raisons en partie acoustiques, le chant.

De même que, inspiré par Debussy, nous avons proposé naguère d'entendre, écouter et analyser le son des orchestres français, allemands ou italiens comme des bruits, et donc les bruits de moteur de Harley Davidson, de Vespa ou de Ducati 350 Desmo comme de la musique, mais aussi les trompes tibétaines et les gongs, nous proposons d'enchevêtrer les modes d'analyse des documents sonores proposés par Brunot.

De l'analyse musicale

Nous allons tout d'abord proposer une transcription classique, mais synchronisée avec le son, selon un protocole développé en ethnomusicologie à partir des pratiques de l'analyse en musique électroacoustique⁵.

La section D des dialectes

D Berry 20 « L'amoureux infidèle »

D Berry 20 [L'amoureux infidèle]: [chanson] / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Mme Rivière, 78 ans cultivatrice], chant; Nohant Berry 29/6/1913

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281306/f2.item>

5. Julien Debove, voir François Delalande, *Analyser la musique, pourquoi, comment?*, Bry-sur-Marne, INA, 2012.

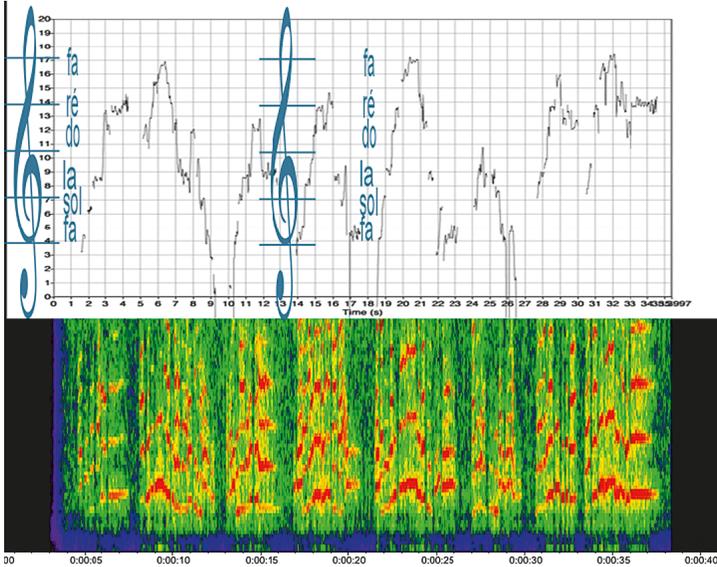


Fig. 3. D.20 Berry Mme Rivière, chant : analyse mélodique

L'image sur l'acousmographe combine en bas un spectrogramme, en haut l'image au trait de la mélodie selon le protocole proposé par Amine Beyhom ; sur ce trait est superposée une interprétation des hauteurs en termes de notes sur une portée, qui permet ici de mettre en évidence une classique échelle pentatonique anhémitonique *fa sol la do ré fa*. À part la dernière note de la phrase (*ré*) et un *fa* grave en fin de période à 17 s, peu de notes sont vraiment tenues. On note également un profil mélodique ascendant-descendant très marqué.

La section O des orateurs : professeurs, avocats...

Si l'on fait subir le même traitement à un fragment de voix parlée, par exemple un discours, on peut obtenir un résultat.

O.3 Discours de Brunot

Le 3 juin 1911, Monsieur Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, a dit un fragment de son discours, prononcé à l'Inauguration des *Archives de la parole*⁶.

6. Fiche de l'enregistrement O.3 94876-RA ark:/12148/bpt6k1279113.

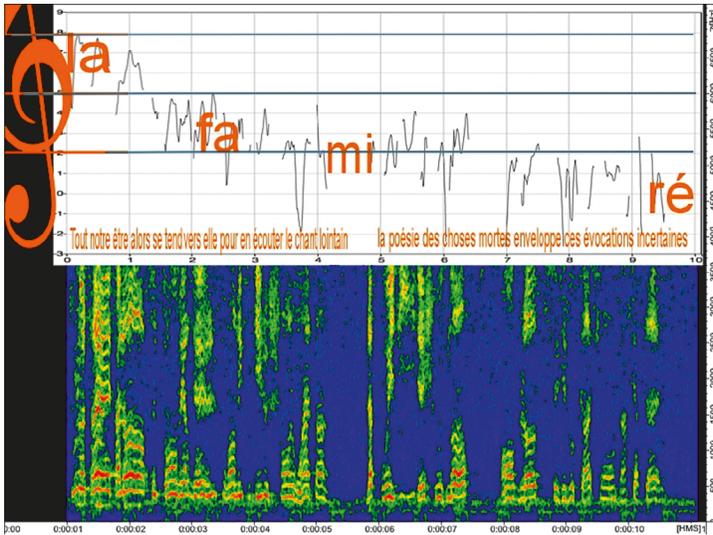


Fig. 4. O.3 Brunot, « discours » : analyse mélodique

Tout notre être alors se tend vers elle pour en écouter le chant lointain, la poésie des choses mortes enveloppe ces évocations incertaines.

Une phrase de dix secondes, avec reprise de souffle au milieu, suit un parcours mélodique descendant sur une échelle modale *la fa mi ré*. On remarquera qu'aucune note n'est tenue, mais qu'au contraire presque chaque syllabe est affectée d'un glissement vers le haut. On appréciera le /e/ muet de /choses/ : autant de signes d'une voix parlée.

... à l'analyse acoustique

Nos travaux sur la caractérisation comme « musicale » des moteurs de Harley, et non des moteurs italiens ou japonais, ont permis d'émettre une hypothèse : est reconnue musicale à réception la capacité qu'ont les moteurs américains de monter en régime en dissociant intensité et hauteur : la hauteur suit la vitesse, mais l'intensité est constante, c'est-à-dire puissante dès le grave ; de plus elle reste forte même au changement de vitesse ; en revanche, une japonaise ou une italienne avec leur bruit de moulin à café montent et baissent en intensité avec l'augmentation et la diminution du nombre de tours/minute.

On peut donc poser que – du moins ici – l'opposition entre relation parallèle et indépendance entre variations de hauteur et variations d'intensité sert de critère à la frontière entre bruit et musique.

Nous allons rechercher ce qu'il en est dans le corpus des *Archives de la parole*. Pour cela nous allons analyser et visualiser de courts extraits (10 à 15 secondes) en termes de courbes d'intensité et de hauteur. La visualisation avec Praat est insérée dans l'acousmographe de l'INA-GRM qui permet de la synchroniser avec le spectrogramme et le signal audio lui-même, et le tout est exporté en image et en image animée (sous swf, lisible par Flashplayer).

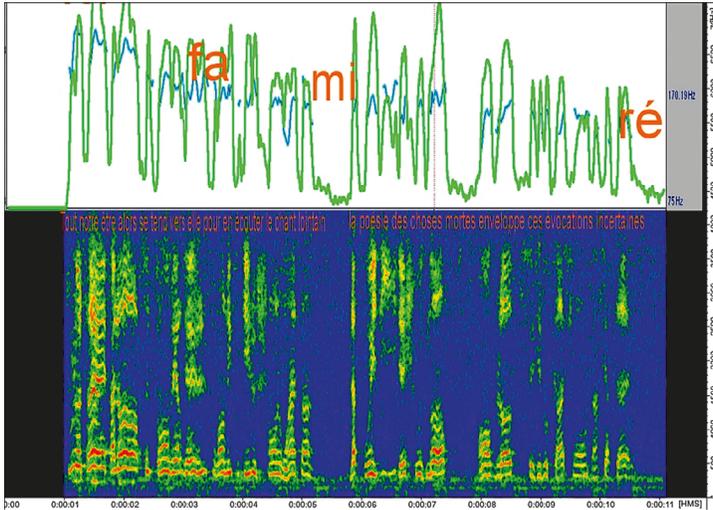


Fig. 5. 0.3 Brunot, « discours » : courbes intensités/hauteurs

Contrairement aux règles de la parole publique telle qu'elle est employée dans les meetings et discours de plein air, le discours de Brunot est destiné à l'enregistrement. Il n'utilise donc pas la substitution de l'accent tonique par l'accent de hauteur qui permet de neutraliser la dynamique, procédé courant de déclamation, mais oriente sa prise de parole vers la rhétorique, en faisant évoluer en parallèle intensité et hauteur.

La section I des interprètes

On passe ensuite des orateurs aux interprètes.

Alors que l'on trouve trop peu de témoignages sur les campagnes d'enquêtes en régions, un journaliste a publié un compte-rendu détaillé de l'enregistrement le 24 décembre 1913 par Apollinaire de plusieurs de ses poèmes, à propos duquel il écrit :

Guillaume Apollinaire est un beau sujet d'expériences pour M. Brunot. Quel bel accent tonique! On pourrait dire: Quel accent! Quel tonique⁷!

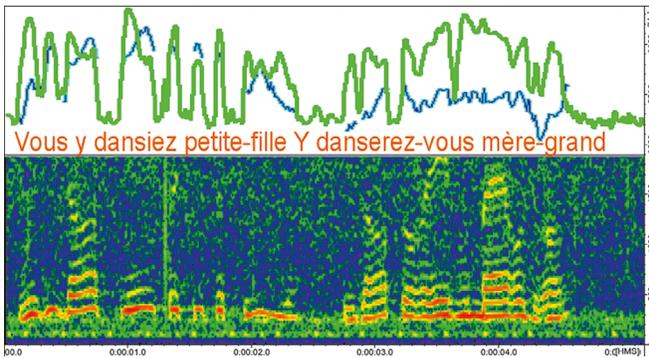


Fig. 6. Apollinaire, « Marie » (1)

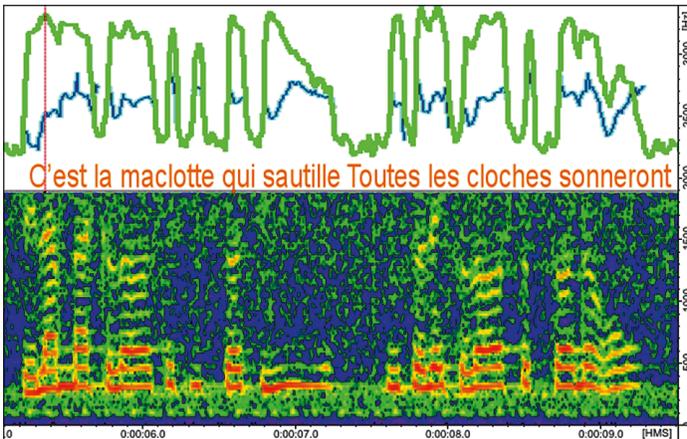


Fig. 7. Apollinaire, « Marie » (2)

7. André Salmon, « Plus de livres... des disques! », *Gil Blas*, 25 décembre 1913.

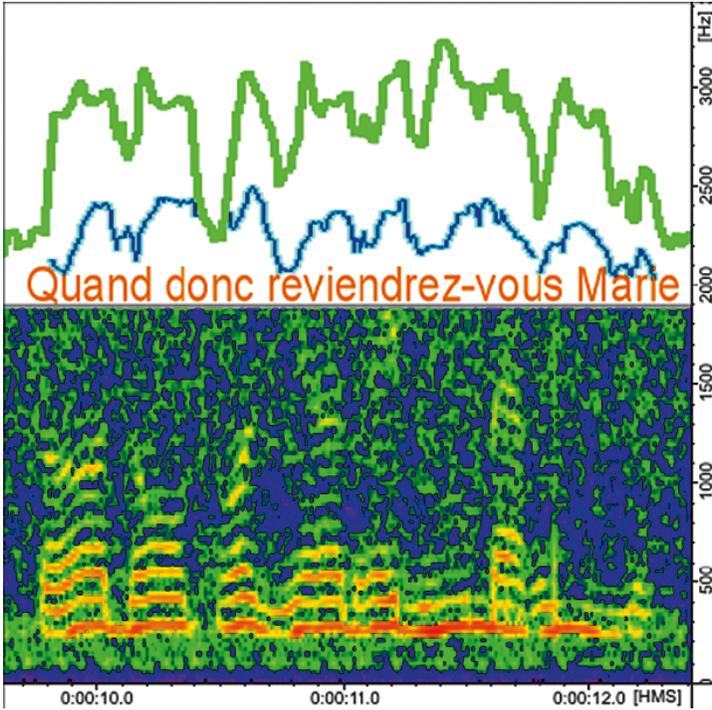


Fig. 8. Apollinaire, récitations

Vous y dansiez petite-fille
 Y danserez-vous mère-grand
 C'est la maclotte qui sautille
 Toutes les cloches sonneront
 Quand donc reviendrez-vous Marie
 Guillaume Apollinaire, « Marie », *Alcools*, 1913

Alors qu'un témoin vante l'accent tonique d'Apollinaire, la visualisation ne montre au contraire qu'un très plat parallélisme entre une voix chantante et une intensité variable. La voix parlée, qualifiée à l'instant de « chantante », est modulée en hauteur selon un motif uniforme et répété ascendant-descendant, associé à une descente de phrase globale (ici jusqu'à « Marie »). L'intensité suit localement, période par période, tout en étant globalement stable. Les notes, certes repérables, ne sont guère tenues et ne forment pas une échelle discrète repérable. On

est décidément dans de la parole non chantée. On appellera ce modèle vocal de la récitation.

1.17 Cécile Sorel

Madame, j'ai beaucoup de grâces à vous rendre :
 Un tel avis m'oblige, et loin de le mal prendre,
 J'en prétends reconnaître, à l'instant, la faveur,
 Par un avis aussi qui touche votre honneur ;
 Célimène dans Molière, *Le Misanthrope*, acte III, sc. 4 (v. 913-960), 22 novembre 1911

Mme Cécile Sorel, de la Comédie-Française, offre un exemple magnifique, stupéfiant et inoubliable, de déclamation. Ici, loin de remplacer l'accent de la langue par un accent de durée ou de hauteur, elle utilise un registre extrême de nuances.

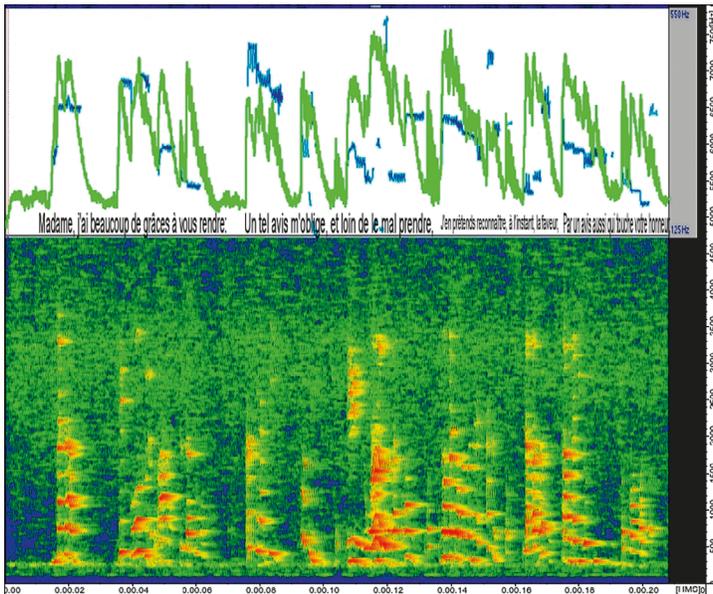


Fig. 9. 1.17 Cécile Sorel, déclamation

On note l'opposition entre des notes tenues et des sauts (/o/ de « m'oblige »), le profil dynamique en dents de scie : attaques très franches, descentes progressives, des *crescendo* (« et loin ») et *decrescendo* d'intensité associés à des hauteurs stables. Le mouvement est très grand à l'intérieur de chaque période, tout

en ménageant, ici aussi, un mouvement global de phrase. On appellera ce modèle vocal de la déclamation.

La section L des langues

Danois 12 Glahn

Le 8 avril 1913, Monsieur Glahn, professeur au Lycée de Sorø, a parlé en danois de sa visite aux *Archives* et de sa méthode.

Observations: « faible, disque d'un homme fatigué, à bout de souffle⁸ ».

Il existe en fin de compte peu d'enregistrements de parole parlée dans les *Archives de la parole*: du discours, de la déclamation, de la récitation, de l'imitation de dialogues ou de conversations. Un très bon exemple de parler est cependant fourni par le compte-rendu donné par M. Glahn de sa visite.

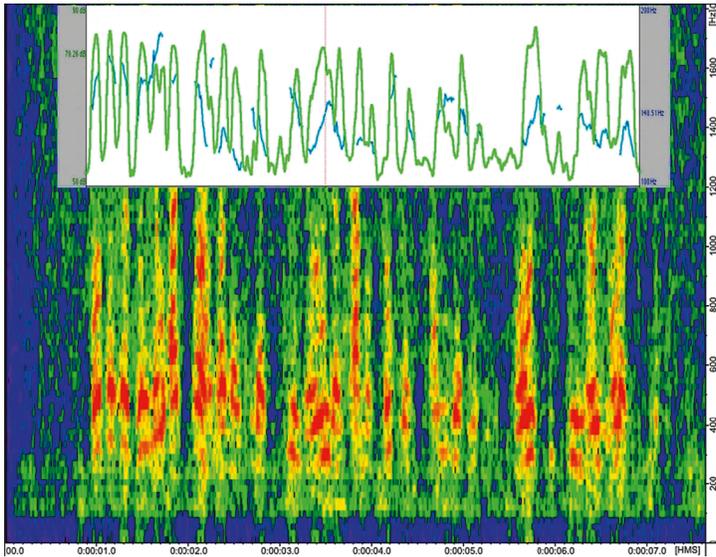


Fig. 10. L.12 Monsieur Glahn, récit

On note un profil de période et un profil de phrase descendants tant en intensité qu'en hauteur. Beaucoup de parallélismes entre montée-descente de la hauteur et de l'intensité, tant au niveau

8. Fiche de l'enregistrement 93544-RA ark:/12148/bpt6k1282074.

local qu'au niveau global, avec des différences cependant entre le mouvement parallèle strict à 5,6 s et les trois petits accents d'intensité qui relancent le mouvement mélodique descendant de 6,2 s à 6,8 s. On appellera ce modèle vocal de la parole, et du récit.

D Berry 30 « Je n'en regarde pas »

D Berry 30 « Je n'en regarde pas » [Solange Rémi, 79 ans, cultivatrice], chant / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Saint-Chartier, Indre] 30/6/13

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280878/f1.item>

On peut à présent revenir aux exemples de dialecte et à ce que Brunot – et nous ne le contredirons certes pas – nomme « chant ».

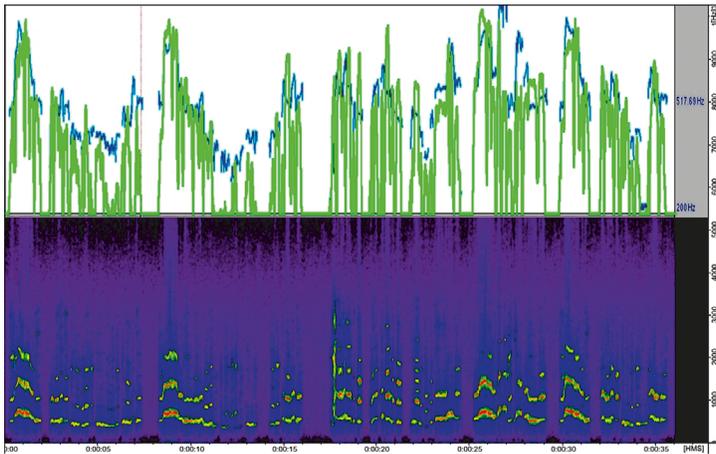


Fig. 11. D.30 Berry Solange Rémi, chant

Des notes tenues, une échelle repérable, un rythme de brèves et de longues : c'est du chant. Le style est très syllabique. Le rapport entre hauteur et intensité est particulièrement parallèle : la voix se renforce en montant dans les aigus.

Si l'on revient à Mme Rivière, étudiée plus haut, on constate que celle-ci utilise des tenues de hauteur en fin de période associées à des *decrescendo* et sépare ainsi quand elle veut hauteurs et intensités, contrairement à Solange Rémi, toutes

deux pourtant du Berry : Mme Rivière originaire de Vicq Exempt et y habitant toujours une ferme, Mme Rémi de Saint-Chartier, à 12 km ; toutes deux sont cultivatrices. On notera que Mme Rivière a chanté plusieurs chants pour Brunot et Solange Rémi un seul.

D 44 « Par un beau clair de lune »

[Par un beau clair de lune]: [chanson] / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Marguerite Poué, 56 ans, chanteuse], chant; Gau, Commune d'Allasac, [Corrèze] 25 août 1913 Disque AP-612 face B

ark:/12148/bpt6k128146t

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128146t/f2.item>

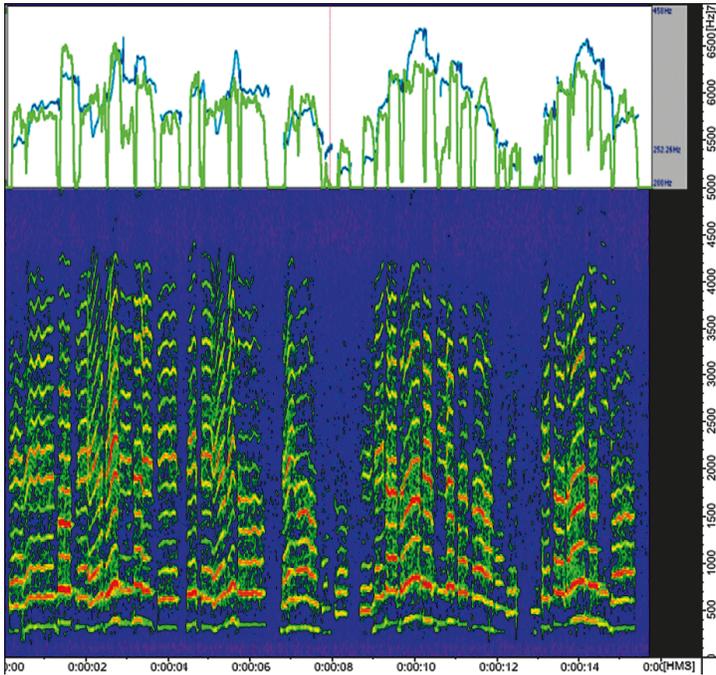


Fig. 12. D.44 Limousin Marguerite Poué, chant

Des notes tenues, une échelle repérable, un rythme de brèves et de longues : c'est du chant. Le style est très syllabique. Le rapport entre hauteur et intensité est très parallèle : la voix se renforce en montant dans les aigus ; on note cependant, comme

chez Mme Rivière, des notes tenues avec *decrecendo* en fin de périodes voire (à 14s) une inversion entre haut bas et faible fort.

D Limousin 54 « Mons sous »

« Mons sous » par Léon Branchet chanté par Marguerite Priolo, 23 ans, reine du Félibrige, Brive, Corrèze, 26 août 1913
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128169n>

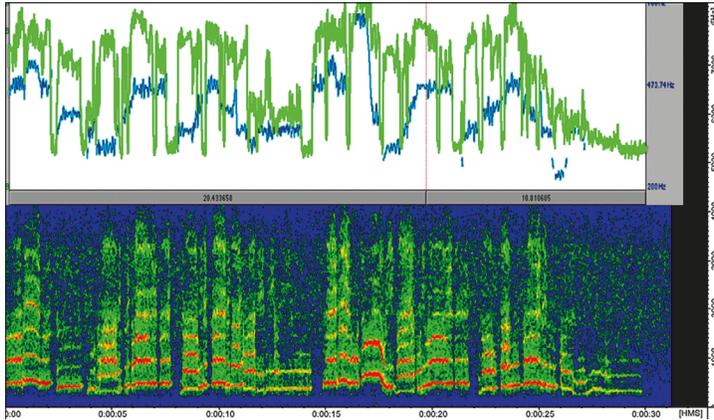


Fig. 13. D.54 Limousin Marguerite Riolo, chant

Des notes tenues, une échelle repérable, un rythme de brèves et de longues : c'est du chant. Le style est très syllabique. Le rapport entre hauteur et intensité est très parallèle : la voix se renforce en montant dans les aigus. Mais ici, le fort vibrato, l'indépendance relative des hauteurs et des intensités, la préciosité de l'accent et de la prononciation indiquent un travail et une volonté d'expression professionnels : on n'est plus dans le style paysan, mais dans le folklore, ici les Félibriges.

De la parole, du chant, de l'analyse

Cent ans après, l'analyse prévue par Ferdinand Brunot est possible et donne des résultats tangibles. En dehors des aspects linguistiques et dialectaux, on remarque la richesse des types d'énonciation : récit, parole, déclamation, récitation, chant. Le suivi des relations entre intensité et hauteurs donne un premier critère, encore à systématiser, de l'artistisation, du contrôle

par l'interprète, au-delà des catégories locales (« quel accent tonique ! ») mais en retrouvant, comme pour le Limousin, la trace sonore des marqueurs sociaux.

L'homogénéité du fonds (un même matériel, un même dispositif) s'associe à sa diversité et à la précision de sa documentation. Il est de plus, déjà, complété par l'histoire de ses écoutes et réinterprétations, de ses oublis aussi. Il s'agit là d'une mémoire sonore qui répond pleinement à la volonté des archives, archives de la parole, finalement, plus que de la langue.

Références bibliographiques

COLLEU, Michel (dir.), *Le Chant de plein air des laboureurs. Dariolage, briolage... Recherches sur une tradition au Pays de la Châtaigneraie*, Paris, L'Harmattan, 2010.

CORDEREIX, Pascal, « Des Archives de la parole au département de l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale de France, 1911-2002 : un siècle de français parlé enregistré » (<http://sites.univ-provence.fr/veronis/Atala/jecorpus/Cordereix.html>, dernière consultation en octobre 2016).

DEBOVE, Julien et PICARD, François, *Protocole de visualisation du son*, 2011 (http://seem.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/un_protocole_de_visualisation_du_son.pdf, dernière consultation en octobre 2016).

DELALANDE, François, *Analyser la musique, pourquoi, comment?*, Bry-sur-Marne, INA, 2012.

FREYERMUTH, Sylvie et BONNOT, Jean-François P., « Ferdinand Brunot entre académisme et innovation : analyse phonostylistique et rhétorique du Discours d'inauguration des Archives de la parole (1911) », dans Mats FORSGREN, COCO NORÉN *et al.* (dir.), *Le Français parlé des médias*, Stockholm, Université de Stockholm, coll. « Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stockholmiensia », 2007, p. 203-219.

PICARD, François, « Greniers, malles, genizah : la mise à l'écart dans le processus de transmission traditionnelle », *Revue des*

traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen, n° 4, 2011, p. 11-24.

—, « Vespa, ombak, son des anges. Le bruit de l'Autre », *Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société*, n° 7, « Musique et bruit », janvier 2008, p. 107-129.

SALMON, André, « Plus de livres... des disques! », *Gil Blas*, 25 décembre 1913.

Les structures mélodiques dans les chants « à voix nue » collectés par Ferdinand Brunot

Annie Labussière
Équipe IREMUS/CNRS

J'ai travaillé sur une collecte réalisée en 1912-1913, d'une part dans le Limousin, d'autre part dans le Berry¹. Les appareils enregistreurs étaient alors relativement fiables et transportables, du type de celui que montre la photographie ci-dessous (fig. 1).

Ferdinand Brunot présente chaque enregistrement en l'accompagnant d'une fiche de renseignements en deux colonnes : à gauche, nom du locuteur et précisions biographiques ; à droite, titre de la chanson enregistrée et précisions sur la langue utilisée : français, langue romane ou dialecte spécifique².

Les outils que j'utilise pour transcrire et analyser un chant à voix nue sont les suivants. Un premier outil concerne les hauteurs sonores : c'est une échelle par quintes, générée non par un *fa* mais par un *sol*, transcrit ici en « brevis » ou « note carrée » (fig. 2).

Observons cette échelle : le processus « consonantiel » s'y est déclenché selon un principe de hiérarchisation qu'indiquent les « valeurs de notes » traditionnelles, lesquelles ne représentent plus des « durées », mais seulement des « hauteurs » de moins en moins stables, de plus en plus mobiles ou fluctuantes, ce

-
1. Je remercie le professeur François Picard de m'avoir invitée à intervenir dans le colloque « Ferdinand Brunot, la musique et la langue », qui a eu lieu le 9 novembre 2013 à l'université Paris-Sorbonne, m'offrant ainsi l'occasion de connaître les travaux de Ferdinand Brunot et tout spécialement les données d'un corpus de chants « à voix nue » que restituent les premiers appareils enregistreurs de l'époque et qu'il est possible, en dépit de leur mauvaise qualité sonore, de décrire, analyser et classer.
 2. Pour un exemple de fiche, se référer *supra* à la fig. 1 de la préface.

qu'indiquent les signes (double flèche ou signe d'altération) surmontant chaque note. On perçoit alors que l'échelle est structurée « pentatoniquement », ce qui, d'une part, lui donne une certaine stabilité sur la relation des deux tons consécutifs : le Diton T T (*sol-la-si*), d'autre part permet de situer sur l'échelle toute structure pentatonique en la numérotant à partir du son générateur, numéroté 1 (pentatoniques 1, 2, 3, 4, 5), cela, indépendamment de la tessiture du chant analysé (fig. 3).



Fig. 1. Les modes d'enregistrement. Ferdinand Brunot, Enquête dans les Ardennes, juillet 1912. Paris, BnF, collections du département de l'audiovisuel



Fig. 2. Les hauteurs sonores

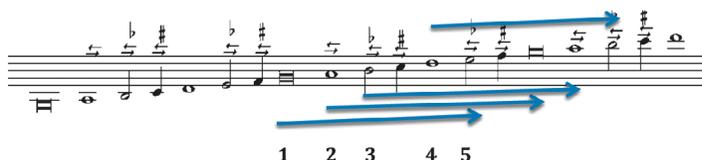


Fig. 3. Le processus consonantiel

Cette hiérarchisation des hauteurs sonores, les unes stables, les autres fluctuantes ou mobiles, permet de suivre, à l'écoute, comment la voix humaine, portée par les accents de la langue utilisée, organise les phrases chantées en une succession de « schèmes mélodiques » repérables par leur direction dans le temps. L'analyste en position d'écoute est alors invité à observer les consignes suivantes :

1. La ligne vocale s'écoute et se transcrit en hauteurs relatives.
2. Le son générateur est impérativement présent, et en position structurale, dans la transcription proposée.

Mon deuxième outil est un ensemble de tracés qui mettent en évidence les « gestes mélodiques » à l'œuvre dans le chant analysé (fig. 4).

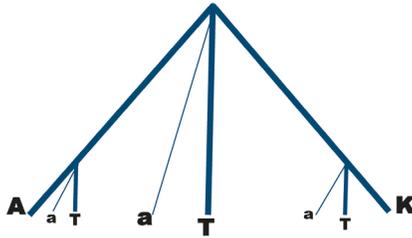


Fig. 4. Les gestes mélodiques

L'Anacrouse **a** désigne une sorte de « recul » pouvant précéder l'accent.

L'Arsis **A** désigne l'élan vocal, toujours accentué.

La Thésis **T** marque l'accent lourd, précédé ou non d'une anacrouse **a**.

Précédée ou non d'une anacrouse **a**, la Catalèse **K** est une désinence qui signale une éventuelle prolongation mélodique de la Thésis.

L'ensemble de ces tracés dessine le « profil dynamique » du chant et permet, à l'écoute, d'en repérer la structure profonde. On appliquera les principes ci-dessus exposés, à quelques exemples choisis parmi les enregistrements de Ferdinand Brunot.

Lors de la semaine pascale, des groupes de jeunes villageois venaient frapper aux portes et quémander des œufs en chantant « La Passion de Jésus-Christ » dont voici une version, recueillie par Brunot en Limousin et chantée en français par un « tailleur d'habits » de 19 ans (fig. 5).

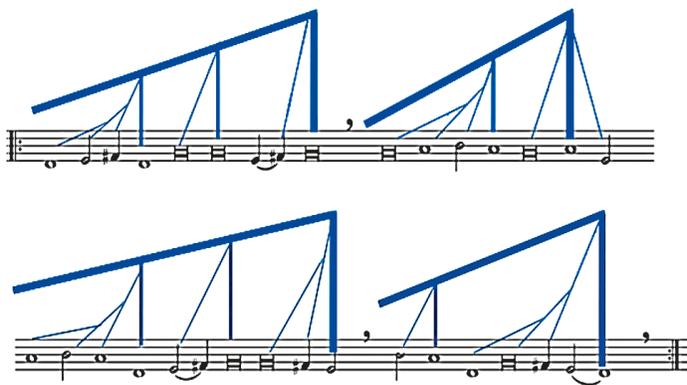


Fig. 5. Brunot 36. Limousin 18.

« La passion de Jésus-Christ ». Pierre Bouillaget, tailleur d'habits

On reporte alors sur l'échelle de référence « l'aspect » de cette chanson dont la structure profonde met en évidence un « pentatonique 4 ». Sur cette structure, la mélodie dessine une gestuelle enchaînant quartes et quintes et terminant sur une ultime quinte descendante qui ramène la hauteur initiale de la chanson (fig. 6).

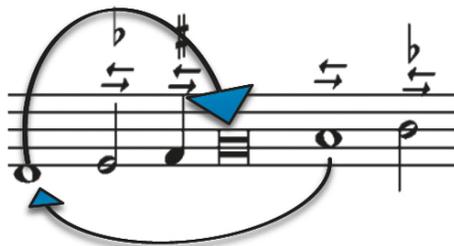


Fig. 6. Pentatonique 4

Un second exemple fait entendre la voix d'une cultivatrice berrichonne de 71 ans chantant une chanson assez coquine dont on n'écouterà que le premier couplet (fig. 7).

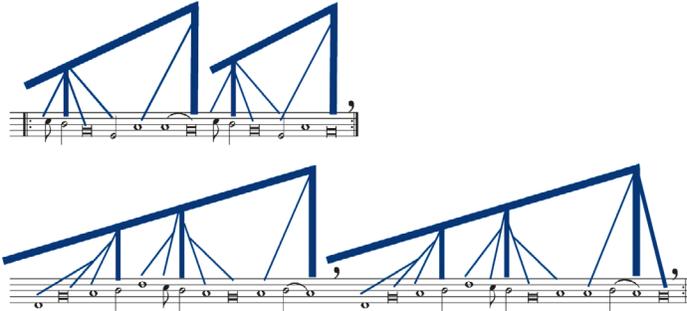


Fig. 7. Brunot 43. Berry 2. « J'ai fait une maîtresse, trois jours y a pas longtemps ». Amélie Moutard, 71 ans, cultivatrice

Ici, sur un pentatonique 4, le jeu de « bascule » des quartes et des quintes inscrit la cadence médiane C sur la hauteur centrale du diton et amène le son générateur F en finale (fig. 8).

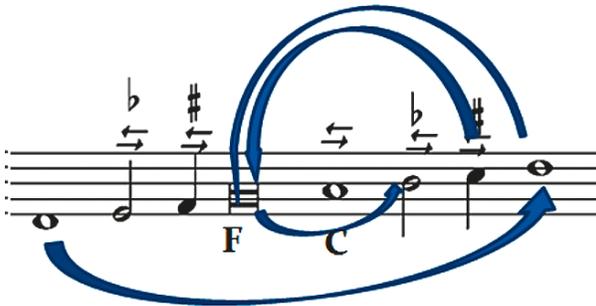


Fig. 8. Bascule des quartes et des quintes

On retourne ensuite dans le Limousin pour écouter ce « Chant sur Argentat » proposé par un clerc de notaire de 42 ans (fig. 9).

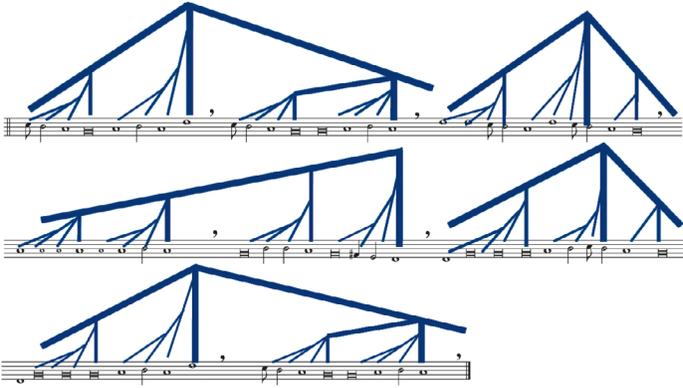


Fig. 9. Brunot 27. Limousin 2.
« Chant sur Argentat ». Joseph Estrade, 42 ans, cleric de notaire

Une deuxième écoute permet de suivre sur l'aspect de la chanson le jeu de bascule des quintes et des quartes (fig. 10).

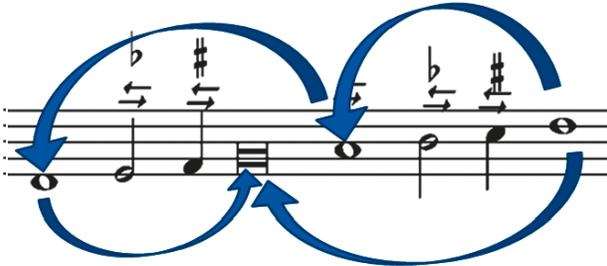


Fig. 10. Bascule des quintes et des quartes

Enregistrée dans le Berry, une cultivatrice de 65 ans chante maintenant la nostalgie du printemps (fig. 11).

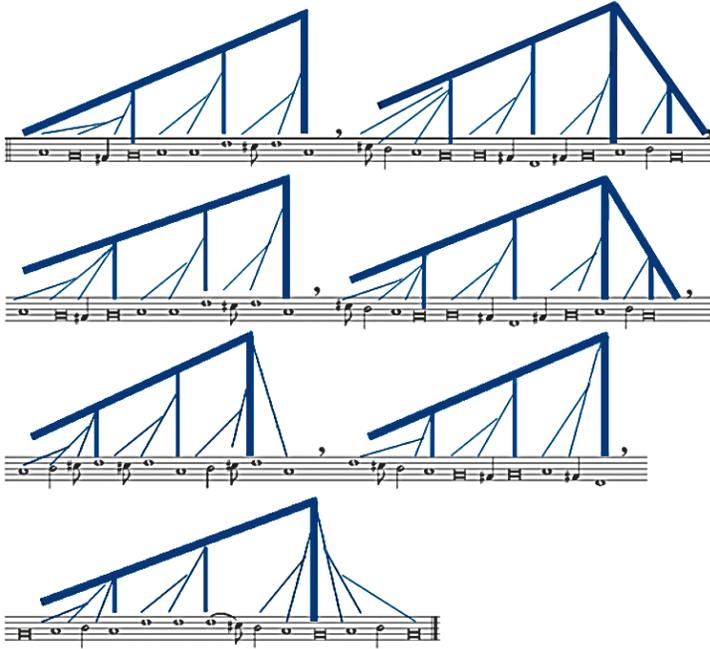


Fig. 11. Brunot 16. Berry 19. « Voilà six mois que c'était le printemps ».
Françoise Dupont, 65 ans, cultivatrice

Ici, la ligne mélodique n'est plus commandée par la seule dynamique des quintes et des quartes. Les hauteurs faibles ont tendance à se rapprocher de la hauteur forte voisine. Tout au long de la chanson, une note a été pressentie et attendue comme hauteur finale. C'est dire que cette chanson met en œuvre un processus en direction de la modalité : on est ici « en mode de *fa* » que caractérise sa finale (ici, le son générateur lui-même, soit *fa*, dans la notation traditionnelle) et la position haute du 4^e degré : le *do #*, soit le *si* « naturel » du « mode de *fa* » que signe cette « quarte augmentée » structurelle (fig. 12).

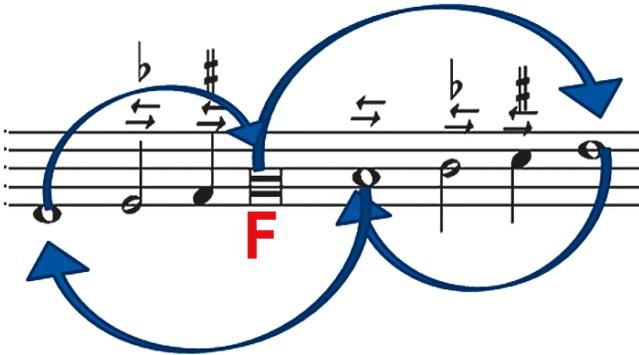


Fig. 12. Quarte augmentée structurelle

Mon dernier exemple fera entendre une « briolée aux bœufs » enregistrée dans le Berry. Destiné à exhorter les bœufs à tirer la charrue, le briolage a disparu de notre époque mécanisée. Une briolée entremêlait cris, insultes, mais également appel des bêtes par leurs noms et brèves phrases mélodiques chantées par le laboureur – phrases dont il est possible de noter la progression mélodique et la gestuelle. Enregistrée à Nohant et lancée par un cultivateur âgé de 51 ans, la briolée fait alterner des séquences d'exhortations et d'appels (signalés ici par une forme ovale qui se déplace sur des croix de St André) et des phrases mélodiques nettement perceptibles dont on peut visualiser la gestuelle (fig. 13).

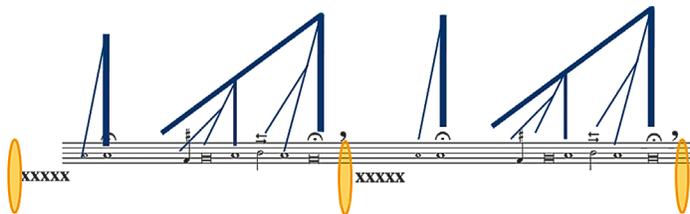


Fig. 13. Brunot 52. Berry 8.
« Briolée aux bœufs ». Jean Ducroc, 51 ans, cultivateur

Reportée sur l'échelle théorique, la structure de la section mélodique de cette briolée met en évidence la prééminence du diton, articulé sur sa hauteur centrale (fig. 14).

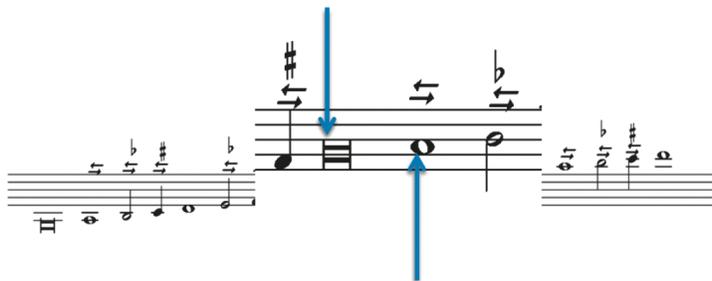


Fig. 14. Brunot 52. Berry 8.

« Briolée aux bœufs ». Jean Ducroc, 51 ans, cultivateur

D'autres briolées font partie de ce corpus. On peut évidemment s'interroger sur leur mode d'enregistrement. Cependant, ayant entendu moi-même, avant la dernière guerre, des briolées de ce type, je ne peux qu'affirmer l'authenticité et admirer la beauté de celles que Ferdinand Brunot nous a transmises.

Une analyse exhaustive de la totalité des chants enregistrés par Ferdinand Brunot permettrait d'établir des classements, des statistiques, ainsi que des précisions concernant l'évolution du sentiment mélodique lorsque celui-ci se double de l'éventuelle présence d'une sensibilité harmonique à l'œuvre dans un corpus de plus en plus large, sous-entendant parfois la présence d'une harmonisation élémentaire.

La versification des chansons recensées par Ferdinand Brunot

Brigitte Buffard-Moret

EA 4521 Grammatica

Université d'Artois

En s'appuyant sur un certain nombre d'enregistrements sonores de chansons recensées par Ferdinand Brunot, parmi les plus audibles, et en confrontant ce qu'on y entend avec les transcriptions des paroles qui figurent sur plusieurs documents les accompagnant, on a tenté de dégager quelques caractéristiques de la versification de ces œuvres, communes aux chansons populaires.

Mètres

Octosyllabe

Dans les chansons recensées par Brunot, le mètre qui domine est l'octosyllabe (8 s), comme dans la *Chanson du berger* :

J'ai rencontré la bergirote
Que garda vo turlututu...

On le retrouve aussi dans ce qu'on perçoit de la chanson *Henriette au couvent*, de la *Chanson du curé*, de la *Chanson des Gabariers de la Dourdounha* et de bien d'autres. C'est le mètre le plus ancien de la chanson populaire française aussi bien que de la poésie médiévale ; on le rencontre par exemple dans *Le Roi Renaud* :

Le roi Renaud, de guerre revient
Portant ses tripes dans ses mains¹

1. Henri Davenson, *Le Livre des Chansons* [1946], Neufchâtel, Éditions de la Baconnière, 1982, p. 157.

La *Légende de Saint-Nicolas* :

Ils étaient trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs²

Ou *Le Canard blanc* :

Derrière chez moi, y a un étang
Trois beaux canards s'en vont nageant³

Dans la plupart des chansons populaires anciennes, il comporte un fort accent sur la quatrième syllabe, comme c'est le cas dans les chansons que l'on vient de citer, alors que dans la poésie régulière, l'octosyllabe n'est pas un vers césuré.

Il peut être aussi associé à d'autres mètres, comme dans *Réveillez-vous belle endormie* (corpus Ferdinand Brunot), où il y a alternance de 8 s et de 5 s :

De bon matin, quand je me lève,
À la point' du jour,
Devant la porte de la belle,
Allons faire un tour.

Les octosyllabes dans cette strophe sont assonancés, mais, dans la plupart des couplets suivants, il n'y a aucun élément sonore commun en fin de vers 1 et 3. On peut rapprocher cette structure de celle de *Il était un petit navire* où seul un octosyllabe sur deux rime :

Il était un petit navire,
qui n'avait jamais navigué.
Au bout de cinq à six semaines,
les vivres vinrent à manquer⁴.

Dans son *Livre des chansons*, Henri Davenson y voit non pas deux octosyllabes mais un grand vers de 16 syllabes, comme on en rencontrait dans les refrains des chansons médiévales, « toujours coupé en deux hémistiches bien individualisés », « si individualisés que l'e muet ne compte pas à la fin du premier⁵ », créant une césure épique. L'alternance régulière

2. *Ibid.*, p. 263.

3. *Ibid.*, p. 360.

4. *Ibid.*, p. 329.

5. *Ibid.*, p. 17.

de terminaisons masculines et féminines à la fin des segments pairs et impairs – la terminaison féminine se trouve le plus souvent à la fin des segments impairs et le vers se clôture sur une terminaison masculine, la syllabe à voyelle prononcée ayant une valeur plus fortement conclusive que la terminaison par un son consonantique – a encore renforcé cette impression d'indépendance des segments. Comme les longs vers ont très vite disparu de la poésie française, ces vers dans les chansons ne sont plus identifiés comme des vers de 16 syllabes ou de 13, 14 ou 15 syllabes à hémistiches inégaux, mais comme deux vers, ce qui a sans doute incité les transpositeurs de chansons à faire apparaître deux structures d'octosyllabes, ou un 8 s associé à un 5 s dans le cas de *Réveillez-vous, belle endormie*. Néanmoins, certains transpositeurs de chansons populaires, comme Davenson, ne mettent pas de majuscule au deuxième vers pour rappeler cette unité première.

Dans *Réveillez-vous, belle endormie*, le système du *bis*, englobant l'ensemble des deux segments, leur redonne leur cohérence, ce qui n'est pas le cas dans d'autres chansons, comme *Il était un petit navire*, où le système du *bis* isole chacun des segments.

Heptasyllabe

L'heptasyllabe (7 s) est aussi un vers que l'on associe à la chanson : les poètes qui veulent donner des airs de chanson à leurs poèmes l'utilisent volontiers, comme Hugo dans sa « Romance mauresque » des *Orientales*⁶, Baudelaire dans le refrain de « L'invitation au voyage », Verlaine dans « Mandoline⁷ » et bien d'autres. C'est le vers de la *Chanson de la Belle meunière* :

Permetts-moi belle meunière
Qu'en traversant la rivière

6. Don Rodrigue est à la chasse. / Sans épée et sans cuirasse, / Un jour d'été, vers midi, / Sous la feuillée et sur l'herbe / Il s'assied, l'homme superbe, / Don Rodrigue le hardi (Victor Hugo, *Œuvres poétiques*, éd. Pierre Albouy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, t. I, p. 65).

7. Les donneurs de sérénades, / Et les belles écouteuses / Échangent des propos fades / Sous les ramures chanteuses, (Paul Verlaine, *Fêtes galantes*, dans *Fêtes galantes, Romances sans paroles*, éd. Jacques Borel, Paris, NRF, Gallimard, 1973, p. 113).

J'entre un peu dans ton moulin
Car j'ai perdu mon chemin

Il apparaît parfois en alternance avec le 5 s comme dans *Toujours labourer la terre* :

1^{er} vers inaudible : 7 s terminé en « ère »
D'être vigneron 5 s
Toujours labourer la terre
En toutes les saisons (bis)

ou dans *Le Petit bossu*, où l'on perçoit une alternance de 7 s (« Sur la branche d'un pommier »), de 9 s (« Le petit bossu vient à passer ») et de 5 s (inaudibles).

Dans les œuvres lyriques semi-populaires médiévales, on trouvait également un vers de 12 syllabes découpé 7/5. Au fil du temps, il n'a plus été identifié comme tel, mais il apparaît comme l'association de deux vers impairs, que l'on associe désormais culturellement à la chanson.

Hexasyllabe

L'hexasyllabe (6 s), autre vers court, est présent dans la chanson, comme dans le refrain de la chanson *Il neige, il vente* :

Il neige, il vente, ce décembre ;
Paris assiégé se défend ;
Dans une misérable chambre,
Un père embrasse son enfant.
Sur un grabat la femme pleure ;
Soudain le tambour a battu :
L'homme sort en disant : C'est l'heure !
Oh ! dit l'enfant, reviendras-tu ?
Ô fillette chérie,
Sèche, sèche tes pleurs,
Je pars pour la patrie,
Et pour nos trois couleurs. (refrain bissé)

Décasyllabe

Dans la chanson de *Mons Soucs*, quoique peu compréhensible, on perçoit bien des décasyllabes réguliers, en rimes croisées. Ce vers est moins fréquent dans la chanson populaire que ceux cités ci-dessus. Mais *Mons Soucs* présente une mélodie qui est plus

lyrique et la fiche indique qu'elle est interprétée par la « reine du félibrige », Marguerite Priolo, qui a « habité en Angleterre, Allemagne, etc. » et « a beaucoup voyagé ». La chanson est annoncée comme étant de Léon Branchet. Il s'agit d'un musicien félibre, qui note la musique dans les publications faites avec d'autres collecteurs dans le Limousin et publie des chansons de son invention. Ce doit être le cas de celle-ci, qui n'a donc pas à proprement parler une origine populaire.

Organisation des couplets

Comment les vers s'organisent-ils en superstructures métriques dans la chanson populaire? Le terme de strophe semble peu approprié pour y désigner les groupements de vers obéissant à la même mélodie : Philippe Martinon, dans son ouvrage sur les strophes, considère que, pour qu'il y ait strophe, il faut « un système de rimes qui fasse un tout⁸ », une « attente de la rime suspendue, et la satisfaction de l'oreille quand la rime attendue vient clore le système⁹ ». Il conteste donc le nom de strophe au distique et au tercet : il n'y a strophe qu'à partir du quatrain. Or la chanson populaire comporte énormément de structures de moins de quatre vers.

Le terme de couplet qui, à l'origine, désignait le groupement de deux vers à la base des chansons accompagnant les danses médiévales est plus adéquat.

Le couplet de deux vers est fréquent dans les chansons recensées par Brunot. Très souvent chacun des vers est bissé, ce qui étoffe le couplet, comme dans *Jeannette où irons-nous garder?*

On rencontre également souvent des quatrains de rimes plates¹⁰, qui ne forment pas non plus une structure strophique à proprement parler puisqu'il n'y a dans le système rimique ni effet d'attente ni effet de clôture, contrairement au quatrain de rimes croisées (où trois rimes *aba* font attendre une dernière rime en *b*

8. Philippe Martinon, *Les Strophes*, Paris, Honoré Champion, 1911, p. 80.

9. *Ibid.*, p. 79.

10. C'est la strophe de la chanson *Le Roi Renaud* ou *Cadet Rousselle*.

dont on sent qu'elle conclut l'ensemble) ou au quatrain en rimes embrassées (où trois rimes *abb* font attendre une dernière rime en *a*).

C'est le cas de la *Chanson de la Belle meunière* où on remarque que la clôture du couplet se fait par une rime masculine, considérée comme plus conclusive que la rime féminine :

Permits-moi belle meunière
 Qu'en traversant la rivière
 J'entre un peu dans ton moulin
 Car j'ai perdu mon chemin
 Toute la journée entière
 J'ai côtoyé la rivière
 Mes chasseurs sont égarés
 Je n'ai pu les retrouver

Le quatrain de rimes croisées est également récurrent dans la chanson populaire, notamment avec une rime seulement un vers sur deux, comme on l'a vu ci-dessus ; on le rencontre, avec deux rimes, dans *Petit Papillon volage* :

Petit papillon volage
 Tu ressembles à mon amant
 Tu fais l'amour par badinage
 L'amour n'a jamais qu'un temps.

Les couplets longs sont rares dans la chanson populaire. Cela s'explique par le fait que la chanson doit être retenue facilement. Quand elle comporte un refrain, repris par l'assemblée, il ne faut pas que le temps de pause constitué par le couplet chanté en soliste soit trop long. Les répétitions (*cf.* ci-dessous) peuvent rallonger considérablement ce dernier, mais, dans ce cas, l'assemblée peut reprendre les parties bissées du couplet.

C'est ce qui nous incite à dire que la chanson *Il neige, il vente*, comme la chanson *Mons Soucs* évoquée ci-dessus, est à traiter à part des autres chansons de Ferdinand Brunot. C'est en effet un huitain dont les rimes croisées sont parfaitement régulières ; cette chanson qui traite de la guerre de 1870 est sans aucun doute une chanson patriotique écrite par un chansonnier lettré :

Il neige, il vente, ce décembre ;
 Paris assiégé se défend ;

Dans une misérable chambre,
 Un père embrasse son enfant.
 Sur un grabat la femme pleure ;
 Soudain le tambour a battu :
 L'homme sort en disant : C'est l'heure !
 Oh ! dit l'enfant, reviendras-tu ?

Rimes et assonances

Si les rimes sont parfaitement régulières dans la chanson *Il neige, il vente* ci-dessus – ce qui suggère que ce sont des œuvres de chansonniers connaissant les règles de versification en cours en poésie – la plupart du temps, les rimes ne respectent pas ces règles, ce qui est courant dans la chanson populaire. Ainsi, dans la *Chanson de la Belle Meunière*, la rime masculine du deuxième couplet n'est pas régulière (*égarés/retrouvés*).

On a vu aussi que dans le premier couplet de *Réveillez-vous, belle endormie* les vers impairs assonançaient (*lève/belle*) et que dans les suivants il n'y avait pas de rime aux vers impairs ; dans la chanson à moitié en patois à moitié en français du *Chant de Noël*, on ne distingue plus de rime ni d'assonance. C'est que, comme le souligne Gérard de Nerval lorsqu'il rend hommage à la chanson populaire, la présence « de vers blancs et d'assonances » « ne nuit nullement à l'expression musicale¹¹ » : la mélodie suffit à la musicalité, quand la poésie a besoin, du moins à cette époque-là, de l'appui de la rime.

Les systèmes de répétition

Bis et tralalas

Beaucoup de chansons ont des systèmes de répétitions très simples, avec chacun des deux vers du couplet qui est bissé, comme ce qu'on peut distinguer dans *Jeannette où irons-nous garder?*, le deuxième vers ayant une variation finale plus courte (une ritournelle sur 4 syllabes remplacée par une sur deux) allant avec une mélodie, conclusive elle aussi ; c'est le cas également

11. Gérard de Nerval, *Fragments*, « Sur les Chansons populaires », dans *Œuvres complètes*, éd. Jean Guillaume et Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, p. 462.

dans la chanson *De bon matin*. Ce peut être aussi la fin du dernier vers qui est répétée, comme dans le *Chant de Noël*. Beaucoup de « tralala » ou équivalents accompagnent la fin du couplet : c'est le cas du « turlututu » de la *Chanson du berger*. Un vers peut être répété plusieurs fois avec des variations de « tralala » comme dans *Le Petit bossu* :

O la regardar,
O la regardar in seille,
O la regardar in leille,
O la regardar.

Refrains

Beaucoup de chansons comportent des refrains.

[Le terme « refrain »] désigne d'abord non pas un élément qui revient identique à la fin de chaque strophe, mais un élément qui est retranché de la strophe, qui ne lui appartient pas vraiment, qui s'en distingue métriquement, ou mélodiquement, ou thématiquement, ou les trois à la fois¹².

Il était à l'origine généralement emprunté à des rondeaux. Son sens actuel s'explique par le fait que, dès la période médiévale, il revenait régulièrement dans la chanson. Il a par ailleurs gardé en partie ses caractéristiques médiévales d'élément à part. Il peut ainsi être d'un mètre différent, comme dans *Il neige, il vente* (6 s au lieu de 8 s) :

Ô fillette chérie,
Sèche, sèche tes pleurs,
Je pars pour la patrie,
Et pour nos trois couleurs.

Il comporte une variante au dernier couplet, phénomène fréquent qui indique que la chanson se termine :

Ô fillette chérie,
Sèche, sèche tes pleurs,
Je pars pour la patrie,
Et pour nos trois couleurs. (refrain bissé)
Ton père, ô ma chérie,

12. Michel Zink, *Le Moyen Âge et ses chansons ou un Passé en trompe-l'œil*, Paris, Éditions de Fallois, 1996, p. 161.

Comme les nobles cœurs,
Est mort pour la patrie,
Et pour nos trois couleurs.

Rabéraa

Une structure de répétition très fréquente a été répertoriée par Benoît de Cornulier sous le terme rébarbatif, mais très commode, de *rabéraa*¹³. Prenons l'exemple de la chanson *J'ai du bon tabac*. Le premier vers de rime *a* (« J'ai du bon tabac ») est répété au vers 3 et rime avec le vers 4 (« Tu n'en auras pas »), le deuxième (« Dans ma tabatière ») ne rimant avec rien : on a donc une structure *abaa*. La répétition totale du vers 1 est signalée par la lettre *r*, d'où l'appellation *rabéraa* pour ce type de structure. C'est toujours une terminaison féminine qui clôt la rime orpheline. Cette structure se rencontre dans *Malheurs d'une femme mariée* :

Il m'a fallu ramoner ça
Cosin, cosine,
Il m'a fallu ramoner ça
O qué pourcia (ô quel pourceau)

On dirait l'cul d'one vi berbi
Cosin, cosine,
On dirait l'cul d'one vi berbi (On dirait le cul d'une vieille brebis)
Qui tsi todi (Qui chie toujours)

Et dans *Sur le bord d'un ruisseau* :

Sur le bord d'un ruisseau (bis)
J'aperçois un pigeon blanc,
Belle rose !
J'aperçois un pigeon blanc,
Belle rose du printemps.

La chanson à récapitulation

La chanson à récapitulation, appelée aussi « randonnée », se déroule à la manière d'une promenade longue et ininterrompue, puisqu'à chaque nouveau couplet s'ajoutent les énumérations contenues dans les couplets précédents, comme dans la chanson enfantine bien connue *Mon âne a bien mal à la tête*.

13. Benoît de Cornulier, *Petit dictionnaire de métrique*, Nantes, Département de lettres modernes/Licorne et Reboudin, 1999, p. 51.

C'est le schéma de la chanson *Que donnerai-je à ma mie?*
 Pour autant qu'on puisse comprendre les paroles, la chanson
 procède ainsi :

1^{er} couplet

Que donnerai-je à ma mie, le premier de mai demain?
 La perdrix qui vole qui vole.

2^e couplet

Que donnerai-je à ma mie le deuxième de mai demain?
 La tourterelle (inaudible), la perdrix qui vole ;

Il en va ainsi jusqu'au cinquième de mai, avec 5 éléments
 énumérés.

La versification au service de la transcription : le cas de *Petit Papillon volage*

Peu de chansons ont été transcrites et cette transcription est
 toujours délicate. Voici le texte transcrit de *Petit Papillon volage* :

Petit papillon volage,
 Tu ressembles à mon amant,
 Tu fais l'amour par badinage ;
 L'amour n'a jamais qu'un temps.
 Près de mon amant,
 J'ai le cœur content.

Si l'amour avait des ailes
 Comme ce petit papillon,
 Il volerait de belle en belle
 Pour choisir un cœur aimant
 Pour cueillir les roses
 Avant la saison.

Croyez-vous Mademoiselle
 Qu'on n'ait fait l'amour qu'à vous (bis)
 On l'a fait à bien des autres
 Qu'étaient plus jolies que vous.
 Allez, croyez-moi,
 Je me ris de vous.

On remarque que dans le deuxième couplet le vers 4 (*aimant*) ne
 rime avec rien, non plus que le vers 5. Mais, en écoutant bien,
 on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'un « cœur aimant » mais d'un
 « corbillon » :

Si l'amour avait des ailes
 Comme ce petit papillon
 Il volerait de belle en belle
 Pour choisir un corbillon
 Pour cueillir les roses
 Avant la saison.

Après cette retranscription, si on regarde l'ensemble des trois couplets, on remarque que le dernier vers rime avec les vers 2 et 4 (*amant/temps/content*; *papillon/corbillon/saison*; *vous/vous*). On peut en conclure que la disposition des vers sur la page ne rend pas compte du vrai système métrique: le couplet est composé de quatre 8s + un 10s césuré 5/5, type de décasyllabe fréquent dans la chanson, rimant avec les vers 2 et 4 :

Si l'amour avait des ailes
 Comme ce petit papillon
 Il volerait de belle en belle
 Pour choisir un corbillon
 Pour cueillir les roses / avant la saison.

Enfin, pour que dans le dernier couplet le vers 1 (*Mademoiselle*) rime avec le vers 3 (*autres*), il faut suivre l'indication donnée dans la colonne de droite du document: « Tous les *e* muets sont prononcés [ɔ̃] ». Donc ce son [ɔ̃] se fait entendre à la fin du mot *Mademoiselle* et du mot *autres*. C'est la transcription en français qui ne permet pas de percevoir clairement les rimes pour ce couplet.

L'étude des chansons de Brunot permet ainsi de distinguer deux types de chansons obéissant à des façons de versifier différentes: celles du terroir, le plus souvent patoisantes (tantôt elles sont tout en patois, tantôt elles mêlent français et patois) qui ne s'embarrassent pas de règles strictes, et celles composées par des chansonniers sans doute professionnels qui, eux, respectent les contraintes encore en vigueur à la fin du XIX^e siècle. Mais toutes ont leur charme et leur musicalité et méritaient que Ferdinand Brunot, par ses enregistrements, les fît parvenir à nos oreilles et à notre réflexion.

Références bibliographiques

- CORNULIER (DE), Benoît, *Petit dictionnaire de métrique*, Nantes, Département de lettres modernes/Licorne et Reboudin, 1999.
- DAVENSON, Henri, *Le Livre des Chansons* [1946], Neufchâtel, Éditions de la Baconnière, 1982.
- HUGO, Victor, *Œuvres poétiques*, éd. Pierre Albouy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, t. I.
- MARTINON, Philippe, *Les Strophes*, Paris, Honoré Champion, 1911.
- NERVAL (DE), Gérard, *Œuvres complètes*, éd. Jean Guillaume et Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1989, t. I.
- VERLAINE, Paul, *Fêtes galantes, Romances sans paroles*, éd. Jacques Borel, Paris, NRF, Gallimard, 1973.
- ZINK, Michel, *Le Moyen Âge et ses chansons ou un Passé en trompe-l'œil*, Paris, Éditions de Fallois, 1996.

Deuxième partie

La mémoire de la parole :
des archives sonores à
l'Histoire de la langue française

La valorisation des données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 : enjeux pour la documentation des langues en danger

Jean Léo Léonard

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire
Université Paris-Sorbonne

À Janine Frémont, née à Vouziers

L'objectif de la présente contribution est triple¹. Il consiste d'une part à décrire et valoriser les données dialectales de la collecte de Ferdinand Brunot, transcrites et traduites par Charles Bruneau (désormais, nous nous référerons à la collecte Brunot & Bruneau) il y a tout juste un siècle, rendues aujourd'hui accessibles aux chercheurs comme au « grand public » grâce à la valorisation réalisée par la BnF sur le site Gallica. Autrement dit, il s'agit pour nous de *valoriser la valorisation*. D'autre part, nous tenterons d'esquisser *une approche herméneutique* de ces données en tant que construction d'échantillons de langues, sachant que cette collecte préfigure l'actuel paradigme de la « documentation des langues en danger », ou DLD (Gippert *et al.* 2006). Enfin, il s'agit d'élaborer des *éléments de dialectologie déclarative*, en ce qui concerne la définition des variables structurales de la

1. Cette recherche sur les méthodes de collecte de langues en danger, à travers le prisme de la mission « Brunot & Bruneau » dans les Ardennes en 1912, s'inscrit dans le cadre de l'opération EM2 du LabEx EFL, autrement dit l'ANR-10-LABX-0083 Investissement d'avenir, coordonnée par Jean Léo Léonard et Alain Kihm (<http://axe7.labex-efl.org/em2-description> et http://axe7.labex-efl.org/em2_bilan, dernière consultation en octobre 2016). Elle aurait été impossible sans le soutien de l'Institut universitaire de France (IUF, délégation Senior, projet MAmP 2009-14).

langue, afin de contribuer à l'élaboration de modèles descriptifs en dialectologie générale (Léonard 2012). Il importe d'emblée de préciser que, si les données analysées ici du fonds documentaire de la mission Ferdinand Brunot en 1912 ont été collectées par ce dernier, c'est son collaborateur Charles Bruneau (né en 1883 à Chooz, dans l'enclave wallonne de Givet, dans les Ardennes, et décédé en 1969 à Paris), par ailleurs spécialiste de dialectologie d'oïl orientale (voir les deux monographies sur les parlers ardennais et limitrophes : Bruneau 1913a et 1913b), qui s'est chargé de la transcription phonétique selon les conventions de l'époque, conformément au système de transcription Rousselot-Gilliéron (Rousselot 1887), ainsi que de la traduction de ces textes oraux. Charles Bruneau, tout comme Oscar Bloch, se posait dès le début du xx^e siècle des questions de contact de langues, envisagées à la fois du point de vue de la trame des interférences dialectales (entre parlers d'oïl orientaux, Bruneau 1913b) et des interactions avec le français commun (Bloch 1921).

Le choix de ce qu'on peut appeler le *liseré wallon-champenois* de villages situés en chapelet tout le long de la limite entre parlers ardennais, lorrain roman (gaumais) et parlers wallons, du côté belge de la frontière, n'a donc rien d'anodin : il correspond à une orientation de recherche raisonnée et motivée, dès cette époque, sur les contacts horizontaux et verticaux au sein d'un *continuum* dialectal. Orientation tout à fait d'actualité, quand on tient compte de l'essor des études de contact de langues durant ces vingt à trente dernières années en Europe. On cherchait en effet à saisir la nature des frontières de langues et de dialectes et à vérifier ou infirmer l'hypothèse continuiste de Gaston Paris (1888), qui avait marqué les esprits, à la suite de la publication de l'ALF (*Atlas linguistique de la France*, 1902-1910) de Jules Gilliéron et Edmond Edmont. On cherchait à mieux connaître la nature du *continuum* dialectal, à mieux évaluer l'incidence du français commun sur la trame de ce *continuum* et, pour ce faire, les situations frontalières offraient un observatoire idéal, du point de vue de la problématisation des données dialectales, pour les milieux savants. Des enclaves dialectales – comme celle que forme la zone champenoise

constituée par les communes de Bohan, Membre, Bagimont, Sugny et Pussemange ou Corbion et Bouillon (Nicolas 1995 : 69) – et l’enclave lorraine romane de la Gaume, dans l’extrême sud de la province de Luxembourg, constituaient un observatoire particulièrement intéressant. À cette question d’intérêt théorique s’ajoutait l’expérience personnelle de Charles Bruneau, en tant que dialectologue lui-même originaire d’une enclave wallonne en Ardennes françaises (Givet), ayant mené à bien une enquête poussée sur le contact interdialectal transfrontalier et disposant d’un dense réseau d’informateurs dans la région – notamment dans les Ardennes septentrionales.

Traitement des données

Le site Gallica de la BnF met à disposition des internautes les métadonnées et des données ethnomusicographiques et dialectographiques, comme des *ethnotextes*² accompagnés de leurs phonogrammes issus de la collecte ethnographique et dialectologique réalisée par Ferdinand Brunot deux ans après la parution du dernier volume de l’ALF. Tous les documents que nous présenterons ici ont été transcrits par Charles Bruneau.

-
2. Voir Bouvier *et al.* (1980) pour une définition et une mise en perspective méthodologique de ce terme. Brièvement, un *ethnotexte* est un texte oral – ou une narration orale – suscité par un enquêteur linguiste ou anthropologue, qui relate des faits liés à l’expérience historique ou contemporaine d’une communauté humaine. L’ethnotexte, enregistré de préférence dans la langue spécifique ou minoritaire du groupe, est une narration qui n’a pas été nécessairement conçue, en amont, comme un document de folklore ou de documentation linguistique ou dialectologique, mais qui recèle, en aval, de nombreux éléments caractéristiques de l’expérience humaine, individuelle et communautaire de l’aire culturelle ou de la microrégion ou de la localité explorée. Il peut se limiter à un simple récit de vie et à ce titre ne pas être conçu comme un document ethnographique traditionnel. Cet ancrage dans le vécu local et dans le fait minoritaire, incluant la dimension individuelle et subjective des « témoins » de la culture locale, distingue l’ethnotexte de documents plus « classiques » et normatifs, sur le plan méthodologique, tels que les récits mythologiques qu’affectionnaient les anthropologues nord-américains ou les linguistes comparatistes ou néogrammairiens lorsqu’ils réalisaient de la collecte (Léonard, 2016). Par son *a priori* constructiviste consistant à recentrer la collecte de témoignages oraux sur la construction collective de la mémoire communautaire à travers le prisme de l’expérience individuelle et du croisement des expériences multiples, l’ethnotexte se distingue nettement des autres *genres* de documentation de la tradition orale, dont le formatage, de façon davantage positiviste, est plus orienté vers la typologie et la classification, ou vers la simple collecte de données linguistiques à travers les textes oraux linguistiquement exemplaires.

Nous présenterons quelques échantillons de ces données, que nous traiterons du point de vue de l'apport empirique que ceux-ci représentent (nature et qualité des données mises à disposition des chercheurs ou des visiteurs). Puis, nous proposerons des lignes de recherche afin d'exploiter ce type de matériaux. Le point de vue que nous défendrons ici est que ces documents, au-delà de leur indéniable intérêt patrimonial (données dialectales d'oral spontané provenant d'enclaves d'oïl en contact, contemporaines de l'ALF), non seulement continuent d'apporter de précieuses informations pour le dialectologue, mais qu'on peut même les considérer comme des jalons des méthodes relevant de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « documentation des langues en danger ». À ce titre, le souci de documenter des interactions conversationnelles entre locuteurs ou de recueillir des ethnotextes (textes oraux orientés vers des narrativités de type « ethnohistorique », notamment agraires) sont deux orientations désormais privilégiées; de même, le souci de tout transcrire et tout traduire, en envisageant la collecte comme un processus fait de *micrototalités exemplaires*. Cette attitude de recherche sera radicalement écartée lorsque, durant le dernier tiers du xx^e siècle, on programmera des macroprojets atlantographiques en linguistique, privilégiant les grands inventaires, en n'accordant plus qu'un rôle très marginal à l'enregistrement sonore – du moins pour le domaine d'oïl³.

3. En effet, dans le domaine d'oc, où il allait de soi que les chercheurs travaillaient sur des « langues » plutôt que sur des « dialectes » ou, pire, sur des « patois », une politique d'enregistrement systématique des enquêtes a été réalisée. L'ALG (*Atlas linguistique de Gascogne*) est à ce titre exemplaire et il en va de même pour les atlas du Languedoc. En domaine d'oïl, Patrice Brasseur a également pris l'initiative d'enregistrer nombre de ces élicitations pour l'ALN (*Atlas linguistique de Normandie*), notamment dans les aires périphériques, où le normand se distinguait plus nettement du français régional. Ce n'est que tardivement, dans les années 1980, que des dialectologues comme Marie-Rose Simoni-Aurembou ont encouragé la pratique de l'enregistrement d'élicitations atlantographiques ou d'ethnotextes en domaine d'oïl, en partenariat avec la BnF. Hors de l'équipe des atlas linguistiques du CNRS, l'auteur de ces lignes a activement contribué à cette collecte, dans le cadre de la préparation de sa thèse sur les parlers de l'île de Noirmoutier, à l'échelle de ce micro-territoire et de ses environs, de manière intensive (Léonard 1991). Geneviève Massignon enregistrerait également beaucoup, en Acadie et dans le Centre-Ouest de l'Hexagone, en domaine poitevin et saintongeais, mais l'auteur de ces lignes n'a jamais pu consulter ces phonogrammes – bien qu'il l'eût ardemment souhaité. Espérons qu'ils feront un jour l'objet d'une valorisation analogue à celle de la collecte Brunot.

L'analyse que nous donnerons de ces documents sur le plan linguistique se veut purement déclarative et typologique – donc ontologique (nous préférons confier l'indexation et le diagnostic des traits phylogénétiques aux spécialistes de dialectologie wallonne, champenoise et gaumoise). En revanche, nous ferons référence à des paradigmes ou des faits de structure du wallon, dialecte en contact avec les variétés des enclaves champenoise et gaumaise, afin de privilégier le cadre comparatif horizontal (dynamique de contact entre variétés d'oïl) plutôt que le cadre du *continuum* diglossique vertical, qui se justifie moins dans une situation de contact horizontal aussi marquée.

Métadonnées, contenus et données dialectales, phonogrammes accessibles en ligne

Voici un texte valorisé par le site Internet Gallica qui, de prime abord, pourrait sembler parfaitement anodin : une conversation spontanée entre deux voisines. L'une commence par demander des nouvelles de la santé des petits-enfants (thématique *vie quotidienne*), l'autre répond, puis on passe sans transition au travail du chanvre (thématique *agraire*).

Comme le montrent les données reprises en dernière colonne du tableau (**fig. 1**), non seulement ce texte oral est riche en faits de langue d'un grand intérêt social et pragmatique, mais un survol des formes lexicales et morphosyntaxiques fait apparaître de nombreux faits dialectaux intéressants de lorrain roman mâtiné de wallon, que nous commencerons par énumérer de manière traditionnelle avant de les formaliser en tant que *classes de variables diasystémiques* : abaissement de /e/ avant rhotique : *gari* « guéri » ; thème de participe passé de « faire » *rfiy* « refait », de « soigner » *sunyi* et de « partir / s'en aller » *il a té vu_oy* ; usage du passé surcomposé « il a été parti » (2 occurrences) ; numération *do* « deux » dans *il è tè do grāt ané malat* « il a été deux grandes années malade », avec deux exemples de dévoisement d'une coronale voisée finale (*d > t / _#*) *grāt* et *malat* et *doz* « douze » ; la double négation avec apocope du noyau de la particule « mie » : *i n s anoyu m?* « il ne s'ennuyait pas (litt. « mie ») ? » ; le traitement en -o ou -u

au lieu de *-e* de l'imparfait 3Sg *il éto*, *-u* – trait typiquement d'oïl oriental; affrication palatale correspondant à la fricative /ʒ/ du français dans *džù* « jour »; rehaussement de /a/ libre atone dans l'auxiliaire « avoir » : *il è té fo bē trété* « il a été fort bien traité » : dénasalisation et rehaussement de la voyelle nasale postérieure moyenne prétonique *kubé* « combien », etc. Contre toute attente, ces variables apparaissent dès la partie pourtant la plus intégrée à un contexte de vie moderne (les soins hospitaliers), alors qu'on s'attend généralement à une telle « récolte » dans des récits davantage liés au monde agricole.

La fin de ce bref ethnotexte, qui se clôt sur la description d'une activité agricole, est aussi riche qu'on pouvait s'y attendre : dévoisement des obstruantes finales, avec rétention de l'affriquée palatale issue d'un groupe consonantique palatalisant *uvrač* « ouvrage »; vocalisation de la latérale en coda externe (autrement dit, finale de mot) avec (semi) allongement du noyau par coalescence : *s'é bē dü mo*_o « c'est bien du mal »; rehaussement labiopalatal prélabial d'un schwa (*sümé*) dans *vu n sümé pü d lā ni d čāv* « vous ne semez plus de lin ni de chanvre », ainsi que l'abaissement d'une voyelle nasale antérieure (*lā* = « lin »). On note par ailleurs l'absence de dévoisement de la fricative labiodentale voisée dans *čāv* « chanvre » en tant que consonne finale secondaire issue de la simplification d'un groupe consonantique de type *muta cum liquida*; le syncrétisme pronominal de premières personnes Sg & Pl (1^{Sg/Pl}) *dž* = « je/nous » dans *dž ā n avā* « nous en avons » (litt. « j'en avons ») – trait largement répandu dans une grande partie du domaine d'oïl; le maintien de la fricative laryngale ou vélaire dans *hawé* « houer », avec un thème participial en *-aw-* : *džo lèz a hawé do ko* « je les ai houé deux coups ». La plupart de ces traits ressortissent peu ou prou aux parlers d'oïl oriental (champenois) ou nord-oriental (wallon) – hormis quelques-uns, davantage généralisés en oïl comme le syncrétisme de 1^{Sg/Pl}. La moisson est abondante, en un texte oral très dense, improvisé par les informateurs, de deux minutes à peine. L'improvisation elle-même est riche en informations dialectologiques, dans la

mesure où elle renseigne sur le degré de conscience des variables dialectales chez les locuteurs – car il va de soi que, placés dans une telle situation d'échanges langagiers, les informateurs de F. Brunot recherchent une certaine stéréotypie des formes qu'ils vont mettre en contexte à travers leur saynète.

Dans la section suivante, nous verrons ce que le linguiste peut aujourd'hui tirer de ces données, aussi fragmentaires qu'elles puissent paraître par rapport à cette « forme riche », car systématique et calibrée pour la comparaison terme à terme, qu'est la collecte de type atlantographique (celle des atlas linguistiques). Nous verrons que ce qui peut paraître comme une « forme pauvre » de collecte, à savoir ces phonogrammes de quelques minutes, est en réalité une forme riche en indices⁵, pourvu qu'on se donne les moyens de détecter les pépites empiriques contenues dans ces fragments de discours induit. L'une des conditions de cette richesse tient à la créativité des acteurs improvisés que sont les informateurs de Ferdinand Brunot, qui se sont prêtés avec intelligence et un réel sens ethnographique et dialectologique à cet exercice. Pour autant que l'interaction puisse paraître contrainte (parler seul ou en petit groupe devant un micro, pour monologuer ou simuler un dialogue devant un professeur universitaire venu de Paris) et les contenus stéréotypés (parler des travaux des champs et des cadres de la vie quotidienne en milieu rural), la situation de collecte s'est avérée stimulante et, comme souvent lorsqu'on transgresse les cadres reçus ou institutionnels de la prise de parole, elle a généré des microcosmes, ou « mondes miniatures », d'une densité ethnographique et dialectologique inattendue que nous analyserons dans la troisième section. Nous avons utilisé ici une transcription phonétique romaniste plutôt que l'API ou la transcription Rousselot-Gilliéron, afin d'éviter des problèmes d'impression.

Nous allons maintenant nous efforcer de mettre en valeur l'intérêt de ces « pépites dialectales » que le linguiste ou le

5. Au sujet de l'opposition entre « forme pauvre » et « forme riche » en documentation dialectale, cf. Léonard 2014 : 58-61.

Tableau 1. Données collectées à Gérouville en 1912, issues du site Gallica (aire gaumaise, enclave lorrain roman en Belgique)

Métadonnées	Contenus, genre	Lexique
Titre : [Archives de la parole], [Conversation]: patois de Gérouville / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Charles Bruneau], collecteur, transcr.; [Euphrasie Dupont, 57 ans, ménagère], voix; [Joséphine Pierrot, 67 ans, journalière], voix. [Le travail du chanvre]: [dialogue]: patois de Gérouville / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Charles Bruneau], collecteur, transcr.; [Octave Lallement, 29 ans, menuisier], voix; [Jean-Baptiste Gérard, 69 ans, cardeur], voix Auteur : Brunot, Ferdinand (1860-1938). Collecteur Auteur : Bruneau, Charles (1883-1969). Collecteur. Transcripteur Éditeur : Université de Paris (Paris) Date d'édition : 1912 Sujet : récit de vie	Conversation entre femmes âgées: santé, petits-enfants, coûts des soins hospitaliers <i>« Votre petit garçon est guéri? »</i> Culture du chanvre (le « planté ») Les deux femmes comparent leurs cultures respectives: qui cultive du lin ou du chanvre, et en quelles quantités.	<i>gari</i> « guéri » <i>rfiy</i> « refait » <i>il a té vu_oy (2x)</i> « il a été parti » <i>do</i> « deux » <i>il è tè do grāt ané malat</i> « il a été deux grandes années malade » <i>i n s anoyu m?</i> « il ne s'ennuyait pas? » <i>sunyi</i> « soigné » <i>il éto, -u</i> <i>pay</i> « (on) paie » <i>doz</i> « douze » <i>džũ</i> « jour » <i>il è té fo bē trété</i> <i>kubé</i> « combien » <i>ko</i> « coup » <i>nuä</i> « nuit » <i>s nê rē d travay kât ā z è la santé</i> « ce n'est rien de travailler quand on a la santé » <i>džu n sôdžā pũ ku dž ā depāse tã</i> <i>d sũ</i> « nous ne songeons plus que nous avons dépensé tant de sous » <i>uvrač</i> « ouvrage » <i>s'é bē dũ mo_o</i> « c'est bien du mal » <i>vu n sũmé pũ d lâ ni d čäv</i> « vous ne semez plus de lin ni de chanvre » <i>dž ā n avā</i> « nous en avons » <i>džo lèz a hawé do ko</i> « je les ai houé deux coups » <i>gari</i> « guéri » <i>il est ben r(e)fiy</i> « il est bien refait » <i>o mâtin oui!</i>

dialectologue peut glaner dans ces documents, qui diffèrent radicalement de ceux que recueillaient peu de temps avant des enquêteurs comme Edmond Edmont, sous l'égide du sourcilleux Gilliéron: au lieu de listes de mots soigneusement choisis en fonction de variables de phonétique (ou de sémantique) historique, ou encore de morphosyntaxe, des saynètes confiées à la libre improvisation des locuteurs; au lieu de la collecte des « premiers jets sans retour » scrupuleusement notés par Edmond

Edmont, des narrations parfois aussi décousues que celle que nous venons d'évoquer, avec pour seule contrainte, la durée du cylindre servant de support à l'enregistrement. Afin de traiter ces fragments, nous allons utiliser une méthode déclarative en description dialectale, qui privilégie les listes en fonction de critères taxinomiques – définir des classes, en l'occurrence des classes de variables.

Gérouville (dialecte gaumais, lorrain roman): traitement des variables dialectales

Approche déclarative : principes généraux et paradigmes wallons

La déclarativité consiste en une approche descriptive (et, à terme, à finalité prédictive) qui énumère les phénomènes de la manière la plus parcimonieuse et la plus univoque possible : économie des moyens descriptifs d'une part, univocité des descriptions d'autre part, qui doivent relever d'un seul niveau, d'ordre *réalisationnel*. Autant que possible, on ne dérive pas des états parallèles ou successifs (*inputs* et *outputs* comme en théorie de l'optimalité en phonologie) et on fait référence le moins possible à la diachronie. Une idée fondamentale est que les variables décrites correspondent à des types ou des structures-types ressortissent à des classes (Angoujard 1997, 2006 ; Léonard 2013). Un autre principe opératoire est que la langue ou, pour nous ici, le *diasystème* utilise finalement peu de constructions, de structures ou de paramètres (autrement dit, de *ressources par exemplaires* ou *exemplaristes* [Dubert-García 2014], notamment de *paradigmes*) pour se constituer, malgré sa complexité de surface, si bien qu'on vise à une procédure d'unification descriptive de données à première vue très variables, mais qui sont réductibles à des listes ou des classes variationnelles prédictibles. Cette méthode est encore peu pratiquée en sociolinguistique et en dialectologie théorique et descriptive, si bien qu'il s'agira ici d'une tentative exploratoire – d'autant plus utile dans une situation de contact entre variétés dialectales proches, comme champenois et surtout lorrain roman et wallon, afin de dépasser l'approche atomiste. Les ethnotextes de la collecte Brunot & Bruneau dans le liseré

ardennais-lorrain roman-wallon de la frontière franco-belge s’y prêtent particulièrement bien, puisque l’on doit élaborer une méthode permettant de tirer le meilleur parti de données fragmentaires, disséminées à travers des textes courts et *a priori* relativement imprévisibles.

Autrement dit, les principes appliqués ici sont les suivants :

- (a) *Parcimonie* des descriptions
- (b) *Taxinomie* des variables {x...}
- (c) *Unification* des objets dans des classes à spécification domaniale {X}ʸ
- (d) *Typologie* des paramètres et/ou des contraintes, relativement à des principes en G.U. (Grammaire Universelle).

Le principe (a) consiste à créer un répertoire diasystémique de variables aussi limité que possible, selon une logique de listes finies (mais interactives), pour chacune des composantes de la langue – phonologie, morphologie, syntaxe. Nous verrons avec le principe (c) notamment que le dispositif descriptif retient donc prioritairement les mécanismes synchroniques, à la différence de la dialectologie descriptive classique, qui fonde la description sur une multitude de processus de phonétique historique (diachronie). En outre, l’objectif est à chaque fois de rendre compte des réalisations, en synchronie – les formulations procédurales *infra*, comme *abaissement* ou *rehaussement vocalique*, se réfèrent à un état moyen du diasystème d’oïl plutôt qu’aux étymons latins.

Le principe (b) stipule que les variables sont décrites comme des *classes naturelles de variation* : les unités décrites sont insérées entre accolades, auxquelles sont attribuées des *exposants* spécifiant le *domaine* morphologique (radical ou affixal) ou prosodique (atone ou tonique), voire phonotactique (en termes d’association de constituants syllabiques CV(C), autrement dit attaque, noyau et coda) où se produit le processus observé.

Le principe (c), comme le précédent, vise à la parcimonie descriptive, conformément au principe (a) : il s’agit de réunir de nombreux objets décrits séparément dans une seule classe variable entre accolades ; peu importe qu’un /o/ dans le système

documenté en 1912 soit issu de plusieurs sources diachroniques, il relèvera de la classe variable {O}, dont les aléas permettant d'affiner le grain taxinomique (ses sources) seront mentionnées, si nécessaire, en exposant après l'accolade ; par exemple pour {O}^y relevant en gaumais de la macro-classe des radicaux en -Vy.

Enfin, le principe (d), que nous n'aurons guère l'occasion de développer ici, se réfère aux contraintes typologiques, telles que les décrit la phonologie déclarative (Angoujard 2006) ou la morphologie réalisationnelle (Stump 2001), sans préjuger de critères phylogénétiques. À ce stade, les descriptions n'ont plus rien de procédural : elles ne font plus aucun compromis avec la diachronie et se réfèrent à des paramètres typologiques spécifiques au domaine observé (les paramètres), tout en se référant aux universaux (les principes en grammaire universelle, autrement dit sur le plan des *invariants*).

La présente contribution utilise pleinement les principes (a-c), mais reporte à des travaux ultérieurs une approche de type (d), qui concerne au premier chef la typologie phonologique – alors que nous ne voulons ici que poser les jalons de la méthode – sans perdre de vue la perspective de l'analyse des contenus narratifs également, au-delà de la description de la variation dialectale attestée dans les phonogrammes. Dans notre application du principe (d), nous nous réfèrerons plutôt aux traits caractéristiques de la typologie du principal dialecte en contact avec les deux enclaves d'oïl examinées – le wallon – en reprenant des traits décrits par Léon Warnant au sujet de la syllabe en wallon liégeois (Warnant 1956 : 127-134) : le wallon ne connaît pas de diphtongues phonologiques (paramètre *Noyau_Simple_Corrélation_Durée*⁶), à la différence du gaumais par exemple, et il privilégie les structures syllabiques simples de type (C) V(:)(C) ainsi que l'oxytonie (paramètre (C)V(C)_Oxytonie), en favorisant les obstruantes sourdes en position finale, ou coda

6. Nous avons adopté pour la présentation des faits du corpus analysé ici un compromis, en ce qui concerne la phonologie, en maintenant une approche en partie procédurale, à des fins didactiques – l'important étant pour nous avant tout de définir des classes variationnelles, entre accolades.

externe (C°#_*Sourde*) – ce dont le corpus nous donne ici de nombreux exemples⁷. Notre modélisation vise davantage à déployer une gamme de traits dialectaux mutualisés du point de vue ontogénétique (voir la notion de *feature pool* ou de bassin de traits structuraux proposée par Mufwene 2013 : 322 ; 2001) qu’une description phylogénétique fine.

De ce point de vue, les miniatures textuelles de la collecte Brunot & Bruneau sont riches en thèmes flexionnels pour explorer la morphologie verbale des diverses variétés d’oïl du liseré wallon. Or, les classes flexionnelles du wallon diffèrent de celles du français à bien des égards. Nous prendrons, comme illustration du traitement déclaratif de la flexion verbale wallonne, le paradigme d’un verbe du 1^{er} groupe, à infinitif en *-er* : *tourner*, dans le « wallon de Moustier, village de Jemeppe-sur-Sambre, entre Namur et Charleroi », comme le définit l’auteur d’un précis de conjugaison des verbes wallons publié au début du millénaire par le poète, écrivain et linguiste wallon Émile Gilliard (2000 : 6). Une taxinomie des classes flexionnelles wallonnes est donnée dans ce « Bescherelle » du wallon qui recense pas moins de 5 000 verbes, répartis sur 70 sous-types ou sous-classes. Le type retenu ici à titre d’exemple de traitement déclaratif est le verbe TOÛRNER (toûrner), Cl.F 7 (Classe flexionnelle n° 7) : *dji toûne, toûrnant, toûrné* (cette sous-classe des verbes du 1^{er} groupe concerne une trentaine de verbes à coda rhotique interne : *garder, abâtardir, porter, retourner* = « revenir », *supporter, hurler, garder, etc.*, voir Gilliard 2000 : 74).

Ces verbes se caractérisent notamment par une alternance *-V(:)C-/V:-*, car ils incluent la variable phonologique {rC}.

7. L’étude de Léon Warnant a le mérite de fonder ses observations sur l’examen d’un corpus de 6835 syllabes ouvertes et 3490 syllabes fermées. On consultera à ce sujet utilement les tableaux statistiques qu’il présente aux pages 131-132, au sujet de la constituance syllabique, et pages 137 et suivantes au sujet de la taille des mots et de ce qu’on appellerait aujourd’hui les « gabarits ». Par exemple, 53,1% des mots sont dissyllabiques en wallon, 24,5% trisyllabiques et 18,8% monosyllabiques, contre 36,18%, 37% et 10,18% en français standard. À titre comparatif, il mentionne 11% de monosyllabes en allemand et 13,63% en anglais. Ces proportions gabaritiques pourraient faire l’objet, en fonction du principe (d) énoncé *supra*, d’une séquence hiérarchique déclarative (wallon : 2 s >> 3 s >> 1 s vs. français : 2 s/3 s >> 1 s), mais là n’est pas le principal objectif de notre contribution au présent volume.

Tableau 2. Fragment de flexion du verbe Toûrner (toûrner),
Cl.F 7 (Classe flexionnelle n° 7⁸)

	Indicatif présent	Subjonctif présent	Subjonctif imparfait
1 ^{er} SG	<i>dji toûne</i>	<i>qui dj'toûne</i>	<i>qui dj'toûrniche</i>
2 ^e SG	<i>ti toûnes</i>	<i>qui t'toûnes</i>	<i>qui t'toûrniches</i>
3 ^e SG	<i>i toûne</i>	<i>qu'i toûne</i>	<i>qu'i toûrniche</i>
1 ^{er} PL	<i>nos tournans</i>	<i>qui nos tournanche</i>	<i>qui nos toûrninche</i>
2 ^e PL	<i>vos tournez (-oz)</i>	<i>qui vos tournoche (-éche)</i>	<i>qui vos toûrnîche</i>
3 ^e PL	<i>i toûnenut</i>	<i>qu'i toûnenuche</i>	<i>qu'i toûrninche</i>

Nous utiliserons une modélisation PFM (*Paradigm Function Morphology*, voir Stump 2001; Léonard & Kihm 2010, 2012) d'un fragment de flexion de la classe flexionnelle I.7 (Cl.F I.7) selon la taxinomie de Gilliard, afin d'illustrer la dimension déclarative de notre traitement des données linguistiques exemplifiées par les textes oraux de la collecte de Brunot & Bruneau. Émile Gilliard distingue en effet quatre groupes ou macroclasses flexionnelles dans cette variété de contacts pour notre argumentaire qu'est le wallon: Cl.F I = infinitif en <-er>, Cl.F II = infinitif en <-î> (le diacritique circonflexe indique la durée: une longue), Cl.F III = infinitif en <-i> et participe présent en <-ichant>, Cl.F IV = autres formes infinitivales.

Le bloc 1 définit les principaux allomorphes thématiques, comme dans la flexion de verbes français, les allomorphes *bwa(v)/byv-*, *prā/pren-*, etc. C'est dans cet ensemble d'allomorphes que sont sélectionnés les radicaux combinables à des suffixes de temps, de nombre et de personne. On l'appelle le bloc des Règles de Choix de Radical (RCR).

Bloc 1, Règles de Choix de Radical (RCR) :

- (1) $RCR_{CFL.7}$: Radical Y ((TOÛRNE, σ { })) = < ACCORD SUJET { } <toûne>, σ >
- (2) $RCR_{CFL.7}$: Radical Z ((TOÛRNE, σ {ACCORD SUJET 1,2 PL})) = < <tourn->, σ >
- (3) $RCR_{CFL.7}$: Radical Z' ((TOÛRNE, σ {MODE SUBJ -PRÉS.})) = < <toûrn->, σ >.

8. Gilliard 2000: 73.

Dans les représentations PFM, les accolades vides { } valent pour une fonction paradigmatisée *par défaut* – ici, la forme la plus routinière et donc la moins marquée de ce sous-ensemble : celle la plus disponible pour les affixes du bloc 2. Ce dernier bloc prend en charge les concaténations affixales sur les thèmes allomorphiques sélectionnés par les traits déclarés dans le bloc 1. Ainsi, pour tout lexème X relevant de la Cl.F 7 (celle de TOÛRNER, graphie <toûrner> en wallon), les radicaux Y, Z et Z' – attestés respectivement dans par exemple <toûne> *dji toûne* « je tourne », <tourn-> *nos tournans* « nous tournons » et <toûrn-> *qui dj'toûrnîche* « que je tournasse » et toutes les autres personnes du subjonctif imparfait – forment deux sous-ensembles. L'un de ces allomorphes radicaux présente un schème CV:C- (par exemple <toûne>: *dji toûne*) et l'autre un schème CV(:)RC- (par exemple *qui nos tournanche* « que nous tournions » ou *qui nos toûrnîche* « que nous tournassions »). Ces thèmes ou ces fonctions paradigmatisées s'associent aux exposants suivants, indiqués après le symbole de concaténation \oplus : $Z\oplus$ ans dans *nos tournans* « nous tournons », $Z\oplus$ ez / oz dans *vos tournez (-oz)* « vous tournez », $Y\oplus$ nut dans *i toûnenut* « ils tournent », $Z'\oplus$ îche dans *qui vos toûrnîche* « que vous tournassiez ». Y peut se décrire comme paradigme par défaut { }, pour les autres cas de figure, décrits par l'ensemble de traits morphosyntaxiques {ACC {PERS 1/2/3, NOMBR SG, TEMPS PRÉS.}}.

Bloc 2, Règles d'Exponence (RE)

- (a) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {PERS 1/2/3, NOMBR SG, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow Y
- (b) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {PERS 1, NOMBR PL, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow $Z\oplus$ ans
- (c) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {PERS 2, NOMBR PL, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow $Z\oplus$ ez / oz
- (d) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {PERS 3, NOMBR PL, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow $Y\oplus$ nut
- (e) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {NOMBR SG, MODE SUBJ, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow $Z'\oplus$ îche(s)
- (f) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {NOMBR 2 PL, MODE SUBJ, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow $Z'\oplus$ îche
- (g) RE: $X_{1,7} \sigma$ {ACC {PERS 1/2/3, NOMBR PL, MODE SUBJ, TEMPS PRÉS.}} \Rightarrow $Z'\oplus$ înche

Application au lorrain gaumais (Gérouville)

Cet échantillon d'analyse déclarative d'un fragment de conjugaison d'un verbe wallon permet d'insister sur l'importance des formes verbales observables dans ces textes oraux recueillis par F. Brunot en 1912, pour des variétés de contact. Nous allons maintenant appliquer le même traitement à d'autres objets ou observables dialectaux attestés dans ces textes. Nous serons conduits du même coup à dépasser la simple énumération des faits dialectaux, amorcée plus haut, pour formaliser les variables en termes de classes. La plupart des phénomènes décrits en prose ci-dessus se laissent décrire comme dans le **tableau 3**. Ces variables sont déclarées sous forme d'une liste de paramètres, notés en petites majuscules, illustrés par un exemple tiré de l'ethnotexte en question (^{rad} vaut pour *radical*, ^{exp} pour *exposant*, autrement dit affixe ou désinence).

Tableau 3. Classes de variables dialectales attestées dans l'ethnotexte de Gérouville (lorrain roman, gaumais)

Morphologie	Flexionnelle
{UY} ^{RAD}	{OY} ^{RAD}
	{AY} ^{RAD}
	{O} ^{EXP}
	{JE/NOUS} ^{PRON}
Phonologie	
	{UN*}
{AU}	{O}
{RC}	
{EB}	{ER}

La liste commence par les variables morphologiques, divisées en trois plans (dans les séries de listes de paramètres *infra*: morphologie flexionnelle *radicale*, morphologie flexionnelle *désinentielle* et *pronominale*). Elle se poursuit par l'examen des variables phonologiques: vocalisme et consonantisme. L'objet contenu dans la classe est inséré entre accolades et ses propriétés structurales relatives à son site ou son *domaine* de réalisation sont déclarées en exposant derrière l'accolade; par exemple {UY}^{RAD} désigne l'allomorphie thématique d'un verbe de

mouvement au participe passé, avec sélection d'un radical de type VA/VO : que l'on ait l'allomorphe *vu_oy*, correspondant au français ALLER, dans une forme non finie il a té *vu_oy* (2 occurrences) « il s'est en allé / il a été parti », n'a rien d'anodin – en dépit de sa ressemblance de surface avec le français, le lorrain roman, tout comme le wallon, est une autre langue gallo-romane qui pour être certes une variété d'oïl n'en reste pas moins une langue différente. La série « morphologie flexionnelle *radicale* » note ainsi quatre noyaux syllabiques complexes recrutés par les verbes de leurs classes flexionnelles respectives : {UY}^{RAD}, {AY}^{RAD}, {IY}^{RAD} : il a té *vu_oy* *i n s anoyu m?*, *s nè rē d travay* *kāt ā z è la santé*, et *rfiy* « refait ». On est frappé du même coup par l'alignement régulier d'un noyau vocalique et d'un glide, avec constituance syllabique de type Vy : on voit émerger une classe naturelle de formants thématiques qui se laisse décrire trivialement comme {UY, AY, IY}, éminemment régulière et prédictible – structures plus complexes que celles prévues par la typologie de la constituance syllabique de Warnant pour ce dialecte de contact qu'est ici le wallon. La liste « morphologie flexionnelle *désinentielle* » énumère et décrit en termes de paramètres et de paradigmes une variable d'exposant d'imparfait de l'indicatif à la 3^e personne du singulier : {O}^{EXP} DÉSINENCE IMP.IND : *il éto*, *-u* « il était », typiquement d'oïl oriental – lorrain roman et bourguignon ; comparer à wallon, *il èstèt* ou *il èstéve*, avec vocalisme semblable au français commun, mais exposant ⊕ve d'imparfait en wallon central (Gillard 2000 : 20). Autant les formants morphologiques listés en « morphologie flexionnelle *radicale* » relevaient de fonctions paradigmatiques associables à des règles de choix de radicaux, autrement dit de bloc 1, autant {O}^{EXP} relève des suffixes à classer dans le bloc 2, celui des règles d'exponence, puisqu'il s'agit de la désinence d'imparfait qui vient se concaténer par suffixation à hauteur du bloc des RE, au thème flexionnel sélectionné dans le bloc des RCR. En somme, dans un espace textuel pourtant très limité, cet échantillon de langue présente d'intéressantes séries paradigmatiques, caractéristiques de la flexion du lorrain roman, en contraste avec les structures syllabiques et flexionnelles du wallon.

Variables (Gérouville)

Morphologie

Morphologie flexionnelle (thèmes)

- (1) {UY}^{RAD} ALLOMORPHIE THÉM. CL.F VM PART.PAS. : il a té **vu_y** (2x) « il a été parti ».
- (2) {OY}^{RAD} ALLOMORPHIE THÉM. VLEX -oy- : *i n s anoyu m?* « il ne s'ennuyait pas ? ».
- (3) {AY}^{RAD} ALLOMORPHIE THÉM. VLEX -ay- : *pay* « (on) paie » ; *s nè rē d travay kāt ā z è la santé* « ce n'est rien de travailler quand on a la santé ».
- (4) {Y}^{RAD} DÉSINENCE PART.PAS. CL.F AUX. -iy- : *rfiy* « refait ».

Morphologie flexionnelle (désinences)

- (5) {O}^{EXP} DÉSINENCE IMP.IND : *il éto, -u* « il était ».

Morphologie pronominale

- (6) {JE/NOUS}^{PRON} SYNCRÉTISME & ALLOMORPHIE PRON. P₄ : **džu** n sōdjā pū k u **dž** ā depāse tā d sū « nous ne songeons plus que nous avons dépensé tant de sous », **dž** ā n avā « nous en avons ».

Phonologie

Vocalisme

- (7) {uN'} V HAUTE PRÉNASALE : fcq *sunjôn* > *suñi* « soigné ».
- (8) {AU} MAINTIEN DE DIPHTONGUE DÉCROISSANTE LABIALE -au- : Fcq **hauwa* : djo lèz a **hawé** do ko « je les ai houé deux coups ».
- (9) {O}^{UO} MONOPHTONGAISON *uo* : **do** « deux » ; il è tè **do** grāt ané malat « il a été deux grandes années malade » ; **doz** « douze ».
- (10) {O}^{PTN} REHAUSSEMENT O PRÉTON : **kubé** « combien ».
- (11) {O}^{PTN} DÉNASALISATION O PRÉTON : **kubé** « combien ».
- (12) {O}^{OYC} REHAUSSEMENT DE O TONIQUE PRÉPALATAL : **nuā** « nuit ».
- (13) {O}^{OTN} MAINTIEN O TONIQUE : **ko** « coup ».
- (14) {O}^{AL-} COALESCENCE -AL- : s'é bē dū **mo_o** « c'est bien du mal ».
- (15) {ER}^A E ATONE PRÉRHOTIQUE : **gari** « guéri ».

Consonantisme

- (16) {C#}^{Vois} NEUTRALISATION FINALE CORRÉL. VOIS. OBSTR. : il è tè do *grāt ané malat*.
- (17) {dž} AFFRICATION PALATALE VOISÉE : *džù* « jour ».
- (18) {č} AFFRICATION PALATALE SOURDE : *uvrač* « ouvrage ».
- (19) {rC} RÉDUCTION RHOTIQUE DE NEXUS EXTERNE : il è té *fo* bē trété « il était fort bien traité ».
- (20) {EB}^ô LABIOPALATALISATION DE -E- PRÉTONIQUE : vu n *sümé/sömé* pü d lā ni d čāv « vous ne semez plus de lin ni de chanvre ».

Alors qu'on pouvait penser qu'un texte aussi anodin et composite dans son contenu annoncé n'allait donner que peu d'information sur un parler frontalier aussi intéressant, nous venons de voir que ce fragment de parole est un véritable prisme, riche en indices sur la caractérisation de ce parler, qui cumule divers traits wallons (par exemple (16), mais surtout (17), (18), ainsi que des traits relevant d'autres variétés d'oïl – lorrain roman et français oral « moyen » ou régional de l'époque, exemple (11), (15), etc.).

Bohan (dialecte champenois)

Afin de montrer que cette « bonne récolte » ne tient pas seulement au hasard, mais aussi au caractère hautement systémique de tout échantillon de langue naturelle en conditions d'énonciation spontanée, nous passerons rapidement en revue quelques éléments observables dans un autre document de la collecte Brunot & Bruneau dans le segment wallon-champenois du liseré frontalier, à travers l'ethnotexte recueilli à Bohan. Nous procéderons de la même manière : en présentant tout d'abord les métadonnées, telles qu'elles sont offertes en ligne à l'internaute, puis en déclarant quelques variables structurales. Il s'agit d'une narration très stéréotypée *a priori* : le travail des bois, recueilli auprès d'un bûcheron, à en croire les métadonnées – mais qui décrit en définitive surtout le travail du tabac.

Métadonnées de Gallica (BnF)

Les métadonnées fournies par le site Gallica détaillent la source avec la plus grande précision : collecteur, transcrip-teur, format du

phonogramme et documents annexes ; nom, âge et profession de l'informateur, liens Internet, etc. L'institution qui a produit le document, mentionnée comme Université de Paris-Archives de la parole, existe encore aujourd'hui, dans les locaux historiques : il s'agit de l'ILPGA, département de linguistique générale et appliquée de l'université Sorbonne-Nouvelle, qui héberge l'un des plus importants laboratoires de phonétique et de phonologie d'Europe (UMR 7018).

Nous reproduisons ci-dessous, à titre d'information, les métadonnées mises à disposition par la BnF sur le site en question :

Titre : [Archives de la parole], [Travaux de la campagne]: patois de Bohan ; [Le travail des bois]: patois de Bohan / [Ferdinand Brunot], collecteur ; [Charles Bruneau], collecteur, transcr. ; [Antonin David, 50 ans, bûcheron], voix

Auteur : Brunot, Ferdinand (1860-1938). Collecteur. **Auteur :** Bruneau, Charles (1883-1969). Collecteur. **Transcripteur.** **Éditeur :** Université de Paris (Paris). **Date d'édition :** 1912

Sujet : récit de vie

Type : document sonore. **Langue :** Français, Dialectes. **Format :** 1 disque (1 min 39 s, 1 min 30 s) : 90 t, saphir ; 25 cm + 2 feuilles de transcription. **Format :** disc. **Format :** disque pré-lp.

Format : multipart/mixed. **Droits :** domaine public. **Identifiant :** ark:/12148/bpt6k1280187. **Identifiant :** 85236, 85237. Université de Paris-Archives de la parole.

Source : Bibliothèque nationale de France, département Audiovisuel, AP-144. **Relation :** Notice d'ensemble : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb412950888>. **Relation :** Titre d'ensemble : [Archives de la parole]. [Enquête phonographique dans les Ardennes] : [1912]

Relation : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38072962f>.

Description : [Traditions. France. Ardennes]. **Description :** dialecte wallon. **Description :** Enregistrement : (Belgique) Bohan, 05-07-1912. **Provenance :** bnf.fr. **Date de mise en ligne :** 10/03/2009

Carte et détails géographiques, source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bohan>

Bohan est une section de la commune belge de Vresse-sur-Semois située en région wallonne dans la province de Namur. C'était une commune à part entière avant la fusion des communes de 1977.

Texte	Transcription ou Traduction (Noms, profession du traducteur)
<p>Σ. La l lo tō ki r v ē ; f a r è K d j i c i è f è r u è K o t f l a s u e n K i v è . La d j a la m i z è r K a v è f l è c è n K o t f , f a a r v è z è d a t r u l è d j o r , f a K u v a l è s à k l y ; i f a r è K u v a p l è t é , u n a p è d m è c h ; f a r è ... f a r è K u v a v è r a l è c f e i K o r , f a r è K u v a d è v è d a , f a r è K o v v a ... è l r a t è r é d j è t u n é ; f a r è K u v a K o p é d a ; il a r i v è u n g a l K è k h u a d v è K i n f è K o p é , K i l r a K è l è ; l a K è p è y à f o t u ; è f a r è a l é p è d d a ; f a r è</p>	<p>Vola le bon temps qui revient; il faudrait que j'irai faire nos couches la semaine qui vient. Voilà déjà la misère qui arrive: il faut faire une couche, il faut arracher cela. Tous les jours, il faut qu'on aille les sacher; il faudrait qu'on aille planter, on n'a pas de monde; il faudra... il faudra qu'on aille voir à les laisser en couches, il faudra qu'on aille sacher cela, il faudra qu'on aille... le rentrer, cubra les jets; il faudra qu'on aille couper cela; il arrivera une grêle quelquefois vient qu'il ne s'agit coupé, qui le récolterait, voilà, l'année est fortue; et il faudra aller pendre cela; il faudra</p> <p>"1) pour la tabac.</p>

Fig. 2. Échantillon de transcriptions du fonds Brunot accessibles en ligne. Ethnotexte représentant Bohan (enclave champenoise en Wallonie), Paris, Bibliothèque nationale de France

Quelques variables

Cet ethnotexte champenois est caractérisé cette fois non plus seulement par sa richesse morpho(phono)logique, mais aussi par sa complexité morphosyntaxique : les exemples ci-dessous donnent un aperçu de l'apport empirique de ce document. En (1-4), des allomorphies radicales relevant des RCR (règles de choix de radical) : *farait* pour « faudrait » et *fat* pour « faut » ; en (5-7) des contraintes phonologiques locales, comme le rehaussement de la voyelle basse nasale (5) et sa dénasalisation (6) d'une part, et l'abaissement de la voyelle haute délabialisée dans l'article indéfini :

- (1) {FAR}^{RAD} *farè* k dʒ irè fér nò kuč la smën ki vē « il faudrait que j'aille faire nos couches (de tabac) la semaine qui vient »
- (2) {IR}^{RAD} k dʒ *irè* fér « que j'irai faire »
- (3) {FA, FE}^{RAD} *fa fër, fa* aruzé « faut faire », « faut arroser »
- (4) {VA}^{RAD} fa k u *va* plantéy « faut qu'on aille planter »
- (5) {O}^{AN}_REHAUSSEMENT V BASSE : *l bõ tò ki rvě* « le bon temps qui revient »
- (6) {O}^{AN}_DÉNASAL. LAB. V -BASSE : *l bõ tò ki rvě* « le bon temps qui revient »
- (7) {EN}^{DÉT}_ABAISSEMENT V HAUTE : *èn* kuč « une couche »

Sur le plan phonologique, les dénasalisations (variable 6 {O}^{AN}) et les réductions vocaliques (variable 7 {EN}^{DÉT}) relèvent des traits champenois. Sur le plan morphosyntaxique, les constructions sérielles et modales de type *farè k dʒ irè fér* (litt. « il faudrait que j'irais faire... ») en variables 1-2 {FAR}^{RAD}, {IR}^{RAD} et *fa k u va plantéy* (litt. « faut qu'on va planter ») en variable 4 {VA}^{RAD} ne sont certes pas spécifiques au wallon, et relèvent du « français moyen régional ou vernaculaire⁹ ». Elles n'en sont pas moins observables dans cette variété de champenois, apparemment aussi interférentielle avec le wallon que pouvait l'être la précédente. Il y a là un facteur stylistique intéressant : la description d'une tâche agricole

9. Pour ne pas dire « français populaire », car ce dernier construit n'est guère aisé à définir, sinon de manière quelque peu populiste et condescendante.

technique impliquant une liste de contraintes techniques, son expression requiert en conséquence une forte dose d’itération de constructions modales sérielles de type « X doit (aller) faire Y ». Ces constructions complexes sont absentes de la plupart des descriptions monographiques des dialectes d’oil et on ne les trouve mentionnées dans les atlas linguistiques que dans les commentaires marginaux, comme des formules figées, glanées çà et là en cours d’enquêtes. Ici, dans ces miniatures de Brunot & Bruneau, elles foisonnent et se combinent entre elles dans une unité narrative et stylistique, avec une grande densité, sous forme d’une sorte de jeu de combinatoire paradigmatique (il faut que X...). Il en va ainsi de chacune de ces miniatures narratives et stylistiques que sont les ethnotextes de la collecte de la mission Brunot & Bruneau dans le liseré dialectal wallon-champenois.

Maintenant que nous avons mis en valeur l’apport de ces documents pour l’étude des variétés dialectales sur le plan de la *forme* (phonologie, morphologie, syntaxe), nous allons aborder une autre dimension heuristique de ces ethnotextes, du point de vue du *contenu*. À vrai dire, nous allons plutôt associer les deux points de vue, en donnant des exemples de variables structurales attestées dans les phonogrammes, tout en évoquant plus en détail, sous forme de *remarques additionnelles* (**tableau 4**), puis de *grilles herméneutiques* (**tableau 5**) la trame des micro-narrations improvisées par les locuteurs.

Descriptif de collections de phonogrammes

Le **tableau 4** condense l’apport de quelques phonogrammes accessibles sur Gallica des enquêtes de F. Brunot dans des localités champenoises et gaumaises frontalières – deux échantillons, plus précisément : l’un de Bohan (champenois), l’autre de Florenville (lorrain roman). Sont retenus les éléments suivants : les métadonnées, les thèmes ou contenus, quelques variables permettant d’identifier les archétypes recherchés par le collecteur et ses informateurs dans la construction des données et des ethnotextes, mais aussi les faits structuraux relevant de notre grille déclarative et des remarques additionnelles sur la

Tableau 4. Métadonnées, faits de langue et thèmes ou contenus dans deux transcriptions de phonogrammes de la collecte Brunot & Bruneau du liseré frontalier multidialectal d'oïl

Métadonnées	Contenus	Faits de langue	Remarques additionnelles
<p>Titre [Archives de la parole], [La lessive]: patois de Bohan; [Histoire d'un habitant de Bohan]: patois de Bohan / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Charles Bruneau], collecteur, transcr.; [Pélagie Leplang, 78 ans, cultivatrice]</p> <p>Réf. Gallica: ark:/12148/bpt6k128016g. r=.langFR</p>	<p>Technique des lavandières, comment laver le linge avec des cendres dans un tonneau, raconté au présent de l'indicatif.</p>	<p><i>kèdè</i> « (re) cueillir » (ramasser son linge) <i>plantchi</i> « grenier » <i>à la vallée des escahi</i> « au bas des escaliers » <i>dj'é rlavé mes linçus /mes tcheméjes</i> « j'ai lavé mes draps/ mes chemises <i>djè les rploy</i> « je les replie »</p>	<p>Le récit de vie raconte une technique qui se pratique couramment à l'époque. Jeu paradigmatique sur <i>laver X</i>. Lexique du linge, de l'entretien domestique. Riche inventaire de verbes d'action liés au lavage, repassage et rangement du linge.</p>
<p>Titre: [Archives de la parole], [La lessive]: [dialogue]: patois de Florenville; [Les jardins]: [dialogue]: patois de Florenville / [Ferdinand Brunot], collecteur; [Charles Bruneau], collecteur, transcr.; [Adèle Rézette, 33 ans, ménagère], voix; [Clarisse Renauld, 32 ans, ménagère], voix Auteur: Brunot, Ferdinand (1860-1938). Collecteur</p> <p>Réf. Gallica: ark:/12148/bpt6k128101j. r=.langFR</p>	<p>Comparaison entre différentes techniques de lessive – traditionnelle et plus moderne: avec des cendres ou avec du savon noir. Techniques de pliage, repassage et rangement du linge après la lessive.</p>	<p><i>büyé</i> « buée » = lessive <i>(i</i> suscrit sur <i>ü</i>, donc relâchement et légère délabialisation de la voyelle); <i>bulös</i> « bouilleuse » <i>bé</i> « beau » <i>dju troufe</i> « je trouve » <i>lèz uvri</i> « les ouvriers » <i>o tuné</i> « au tonneau » <i>dsö</i> « dessus »</p>	<p>Dialogue entre deux femmes de 30 ans: récit technique distancié – faire la lessive hier et aujourd'hui. Malgré une évidente mise en scène, la dynamique dialogique reste en partie spontanée, car le transcripteur a annoté des chevauchements de tours de parole.</p>

pertinence de la construction de l'échantillon. La question est à chaque fois, dans le plus pur style de la pensée de Nelson Goodman ([1978] 1992) : *Quel monde dialectal et discursif ou narratif Brunot & Bruneau et leurs informateurs ont-ils créé en produisant ce document ?*

Autrement dit, chaque phonogramme doit être envisagé comme une *miniature*, qui est elle-même un *microcosme textuel*, lexical, phonologique et morphologique censé représenter une facette de la langue en contact horizontal avec le wallon, outre le contact vertical avec le français commun – en l'occurrence, le champenois ou le lorrain roman –, et du contexte social, culturel et ethnographique des villages disséminés le long du liseré franco-wallon explorés au cours de la mission Brunot & Bruneau. Dans l'ethnotexte « La lessive » recueilli à Florenville, il y a mise en scène dialogique :

J'ai envie de faire la lessive après la moisson, moi, Clarisse.
 — Oh, bien ! Je n'en fais plus, moi, Adèle. — Non ? — Oh non !
 Je fais une bouilleuse. — Eh ! Bien ! Les gens du temps passé
 faisaient des lessives, là, pourtant¹⁰ [...]

Pour l'analyse du contenu – mais aussi de sa forme stylistique, qui donne pour chaque miniature ethnotextuelle sa patine au contenu –, nous utiliserons le modèle de Nelson Goodman (1992 : 101-105), qui se résume en cinq points de vue ou critères pour l'analyse d'un système, qu'il soit logique ou sémiotique :

- 1) *Densité topologique* (ici, *champ* topologique de *référenciation*, en fonction de la grille sphérotopique de Peter Sloterdijk [2005], **tableau 6**) : Quels sont les lieux de la vie locale qui servent de théâtre des opérations, dans le dialogue ou la saynète ?
- 2) *Densité structurale* : Quelles ressources structurales et stylistiques sont mobilisées pour la construction de la micro-narration ?

10. Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128101j.r=.langFR> (dernière consultation en octobre 2016).

- 3) *Saturation relative*: Quels procédés d'accumulation et de répétition ou d'itération de référents ou d'actions sont mis en œuvre ?
- 4) *Exemplification*: En quoi la miniature ethnotextuelle est-elle représentative d'une zone du lexique, de la phonologie ou de la grammaire de la langue représentée ?
- 5) *Référence multiple et complexe*: Quelles perspectives la narration ouvre-t-elle pour la compréhension de la *complexité* socioculturelle, sociétale ou technique, du groupe humain représenté ?

Certes, nous avons délibérément choisi ici de ventiler les critères de Nelson Goodman entre faits de langue et faits sociaux, comme le rappelle la colonne au centre du **tableau 5**. On pourrait préférer un usage davantage cloisonné et uniformisé de ces critères (tout pour la langue ou au contraire tout pour la société, voire une double articulation sur ces deux plans séparés, en y appliquant chacun des cinq critères). Cependant, nous pensons que cette application composite des critères est davantage propice à dégager des éléments informatifs sur les deux plans, linguistique et social ou ethnographique, sur la base de ces micro-narrations.

Tableau 5. Grille herméneutique de Nelson Goodman et application

Critères de Goodman	Champ	Application aux ethnotextes
1. Densité topologique	Social	Espaces ou <i>topoi</i> de Sloterdijk
2. Densité structurale	Linguistique	Ressources structurales et stylistiques
3. Saturation relative	Linguistique	Unités discursives itératives
4. Exemplification	Linguistique	Champs lexicaux / sémantiques, terminologie agraire
5. Référence multiple et complexe	Social / Linguistique	Indices sur la trame des interactions homme/nature ou intrasociales

Le critère 1 de la *densité topologique* reprend ainsi, pour le champ social, le *modèle sphérotopique* de Peter Sloterdijk, explicité ci-dessous de (1) à (9). Ce modèle des sphères d'expérience et d'action, conçues comme autant de lieux ou *topoi*, s'applique de manière heuristique à une reformulation des composantes

des sociétés dites « traditionnelles », dans un cadre davantage universaliste que folklorique ou essentialiste (Léonard 2009). Ce modèle propose une gamme de *topoi* d'insulation humaine, ou espaces de construction du fait communautaire – sans pour autant réifier les communautés en autant de construits essentialistes. À chaque fois, on a à faire non pas à des totalités irréductibles, issues d'une narration ethnohistorique – à des monades communautaires ou agraires –, mais à des combinatoires de lieux de vie, d'expérience, de mémoire, de savoirs et de changement technique à géométrie variable, qui relèvent de déterminismes et de trajectoires multiples. Chacun de ces *topoi* (*chirotope*, *phonotope*, *utérotope*, *thermotope*, *érotope*, *aléthotope*, etc.) correspond à des dimensions potentielles dans les sociétés humaines. Les communautés rurales du début du xx^e siècle sont suffisamment denses et complexes pour présenter toute la gamme de ces modalités, énumérées ci-dessous :

- 1) *Chirotope* : communautés de métier ou d'ouvrage, de manufacture, de travail manuel, de savoir-faire, de techniques agricoles et d'outillage.
- 2) *Phonotope* : communautés psychoacoustiques et de forme sonore (bruits environnementaux, langue, interactions verbales oralisées) – le wallon et les dialectes limitrophes ou imbriqués sur la frontière font partie intégrante du phonotope, mais tous les bruits naturels et mécaniques également.
- 3) *Utérotope* : communautés d'affect et de protection, liées entre autres à l'*oikotope* ou la maisonnée.
- 4) *Thermotope* : communautés de privilèges ou de gâteries (chaleur des foyers d'élection, lié également à l'*oikotope*, ou foyer, lieu de vie et de commensalité).
- 5) *Érotope* : communautés de désir et de jalousies ou d'envies (voir le roman *La Terre* d'Émile Zola, exemplaire des multiples aspects de l'érotape rural ou agraire).
- 6) *Ergotope* : communautés d'effort et de stress (en ce dernier sens, *anxiotope* selon Sloterdijk).

- 7) *Aléthotope*: communautés de savoirs, d'archives, de mémoire et d'histoire orale ou savante, de représentations psychosociales.
- 8) *Thanatotope*: communautés des ancêtres, espace de projection et d'interaction avec l'inframonde.
- 9) *Nomotope*: communautés de préceptes, de normes, de rituels et de règles – y compris la division du travail entre genres et classes ou secteurs sociaux, en relation étroite avec le chirotope et l'anxiotope.

À titre d'exemple, le premier des deux documents évoqués dans le tableau 4 se laisse analyser comme dans le tableau 6. En termes de *champ topologique*, il traite dans un premier temps des travaux des champs, notamment du calendrier agraire, et des étapes successives du travail agricole (*ergotope*, ou lieu du labeur); dans un deuxième temps, il décrit les gestes et les ustensiles du travail (*chirotope*) de la lessive, tâche astreignante dévolue aux femmes (*nomotope*, ou ensemble de contraintes étagées dans un ordre de successivité lié au cycle naturel et à la division du travail, ainsi que l'*oikotope*). Ce microcosme textuel se divise en deux, du point de vue de son apport linguistique: en termes de *densité structurale*, la première partie est riche en radicaux verbaux, aussi bien modaux que d'action, tandis que la deuxième partie abonde en substantifs, en tant qu'outils (instruments) ou objets d'action (patients inanimés), ainsi qu'en constructions sérielles (notamment infinitivales). En termes de *saturation relative*, la première partie se caractérise par une itération des constructions sérielles modales; la seconde, par une accumulation de verbes liés au lavage du linge. En termes d'*exemplification*, la première partie est centrée sur le lexique agricole, la seconde sur les outils d'un travail féminin. Enfin, en termes de *référence multiple et complexe*, les deux volets de cette miniature font entrer le lecteur de la transcription – ou l'auditeur du phonogramme – dans un parcours complexe, de la maison aux champs – du point de vue de l'homme –, puis de la maison à la rivière ou au lavoir – du point de vue de la femme. À ces deux

itinéraires territoriaux s’ajoute le trajet sur la flèche du temps au fil des saisons agricoles, dans le premier volet, à travers la temporalité agraire. Toutes ces dimensions pour l’analyse sont évoquées dans le **tableau 6**. Nous ajoutons ici à la gamme de *topoi* de Sloterdijk la notion d’*oikotope*, qui désigne le *milieu domestique*, dans un lien étroit avec l’ergotope.

Tableau 6. Application de la grille herméneutique à la miniature ethnotextuelle de Bohan : *Histoire d’un habitant de Bohan*¹¹

Bohan : thèmes	Champ topologique	Densité structurale	Saturation relative	Exemplification	Référence multiple et complexe
travaux de la campagne	<i>ergotope</i> et <i>nomotope</i>	radicaux verbaux, complétives infinitivales	modalité (falloir)	lexique agricole	activités et productions ; temporalité extensive, deixis générique
la lessive	chirotopes et oikotope	substantifs	verbes actifs	lexique activités domestiques féminines	itinéraire, parcours et lieux

Ce survol de quelques documents de la collecte Brunot & Bruneau 1912 à la frontière entre champenois, lorrain roman et wallon, à partir des ressources valorisées par la BnF sur le site Internet Gallica a permis de montrer comment cette initiative des deux linguistes préfigure les techniques contemporaines de *documentation de langues en danger* – et préfigure également la notion d’*ethnotexte*¹². La technique de collecte utilisée est

11. Source : ark:/12148/bpt6k128016g.r=.langFR (dernière consultation en octobre 2016).

12. Qu’il nous soit permis une précision afin de ne pas verser dans l’anachronisme : si nous avons ici utilisé le terme d’*ethnotexte* constamment, dans l’argumentaire méthodologique qu’on vient de lire, pour nous référer aux documents réunis par Brunot & Bruneau, nous n’en sommes pas moins conscient que les prémisses de la collecte de ces deux linguistes diffèrent de celle conçue dans les années 1970-1980 par le CREHOP de l’Université de Provence (Bouvier *et al.*, *op. cit.*). Dire que des savants du début du xx^e siècle, comme Brunot & Bruneau, sont *précurseurs*, ne veut pas pour autant dire qu’ils auraient été les premiers *auteurs intellectuels* d’une méthode qui ne s’est constituée que soixante ans plus tard. La linguistique et la dialectologie du début du xx^e siècle étaient encore trop imprégnées de positivisme – y compris dans une dimension de documentation folkloriste ou folklorisante, quand il s’agissait de populations rurales (Robb 2007). Il n’en reste pas moins qu’*a posteriori* on peut s’adonner à une lecture constructiviste du produit de la collecte de ces deux savants qui, en laissant relativement libre cours à la créativité de leurs « informateurs »

en effet fondée davantage sur des récits de vie et de l'oral semi-spontané que sur des enquêtes par questionnaires. Les contraintes techniques semblent avoir forcé les enquêteurs à susciter des saynètes, qui sont autant de miniatures textuelles aussi denses que possibles, qui balisent rapidement des champs lexicaux et un éventail assez large de variables phonologiques et morphologiques. Les enquêteurs ont dû innover afin de construire les données, sous forme de microcosmes référentiels et grammaticaux. Certes, la mise en scène est le plus souvent très prégnante dans ces textes, notamment à travers des dialogues sur un thème. Mais le souci d'enregistrer la parole la plus spontanée possible a permis de faire apparaître une gamme variationnelle, en termes de répertoires.

Cette attitude de recherche rappelle à la fois la quête des instantanés de parole chers à Edmond Edmont et à Jules Gilliéron, tout en intégrant un processus complexe de construction des données à travers le discours, les formes dialogiques et diverses formes d'énonciation qui rompent avec le genre de la « patoiserie » ou des discours patoisants ordinaires. L'approche herméneutique qui croise le modèle de Nelson Goodman d'agencement créatif et celui de Peter Sloterdijk des sphérotopes montre comment les documents en question fourmillent d'indices sur la vie quotidienne et les techniques agricoles et domestiques dans les campagnes de Wallonie au début du xx^e siècle. De ce point de vue, ces documents représentent un intérêt patrimonial certain et restent pertinents pour l'anthropologie culturelle. Au plan linguistique, la mise en valeur de la qualité et de la représentativité des variables obtenues par cette technique de documentation de variétés dialectales nous a permis d'esquisser un modèle descriptif déclaratif, au plan dialectologique, et d'ethnographie ancrée, par les ethnotextes, sur le plan ethnolinguistique, que nous comptons appliquer à d'autres

dialectophones, ouvrirent un *aleph borgésien* (un prisme aussi chatoyant qu'insondable vers des réalités multiples) de créativité narrative – une *œuvre ouverte* pour qui l'aborde encore de nos jours, au moins aussi précieuse par son inventivité et sa complexité, que par les seuls faits linguistiques ou ethnographiques positivement attestés dans les documents mis en ligne par la BnF sur le site Gallica.

corpus d'oil, ainsi qu'à d'autres dynamiques variationnelles dans des répertoires polylectaux, en domaine roman et ailleurs. Ce modèle polyédrique ou polyvalent pourra s'avérer également utile pour tout utilisateur de ce genre de données accessibles sur Internet sur le mode *Open Source* – ou documentation en libre accès.

Une leçon que l'on peut également tirer de cette analyse est que l'objectif *muséologique* ne se limite pas à thésauriser ou embaumer ce qui était « vivant » et se retrouve condamné, par obsolescence, à ne plus mener qu'une existence virtuelle dans des musées ou sur des pages Internet. Nous avons souvent entendu des linguistes ou des ethnologues critiquer les politiques de collectage de données en brandissant le spectre, à leurs yeux aussi dispendieux qu'inutile et dérisoire, de la « muséographie » et de la seule finalité *muséographique*. Ainsi, collecter des données en voie de disparition ne servirait au pire qu'à encombrer l'aléthotope global¹³ et à dépenser des deniers publics en vain, au mieux, seulement à momifier des vestiges. Comme toutes les généralités polémiques, il s'agit là d'un sophisme, on s'en doute : la science et les humanités perdraient leur raison d'être sans archives et sans traces du passé – sans *mémoire* et sans offrir des *conditions d'accès* à la mémoire. Elles ne disposeraient d'aucun support pour lire le passé et envisager les perspectives de l'avenir – deux orientations sans lesquelles on ne peut interpréter le présent. Mais il y a encore pire que de n'avoir aucune trace du passé et de ne rien comprendre au présent, en se désespérant de l'avenir : manquer de l'imagination nécessaire pour rassembler les trois dimensions en une, en se contentant de copier les « méthodes qui marchent » ou celles « qui se vendent bien » sur le marché des savoirs et des carrières. Ferdinand Brunot et Charles Bruneau ont su générer des matériaux qui unissent ces trois dimensions – mémoire, création, imagination – en un hologramme que nous avons tenté ici de faire apparaître par une *méthode* : ces documents enfin accessibles en ligne nous parlent

13. Pour reprendre un terme de la grille de Sloterdijk, car celle-ci ne s'applique pas qu'à des objets locaux, puisque sa valeur est universelle.

d'états de langue et de sociétés passés, tout en convergeant avec les attitudes de recherche les plus modernes en documentation linguistique, en nous incitant à ne jamais nous lasser d'inventer des méthodes compatibles avec les savoirs, les savoir-faire et la volonté des *sujets* de nos recherches, qui sont des *sujets humains*, dotés d'imagination, de créativité et de jugement – pas de simples « informateurs » ou « témoins », ni de simples passeurs de savoirs obsolètes. Que les variétés dialectales documentées soient en outre des variétés enclavées de dialectes en contact avec le wallon (aujourd'hui, bien davantage avec le français régional) rend la démarche d'autant plus convaincante, quand on sait à quel point les dynamiques interférentielles évoluent rapidement, et redimensionnent leurs axes de contact. Bref, en réalisant ce « coup d'essai » documentant à l'aide des premiers phonographes des variétés d'oïl périphériques sur le liséré frontalier septentrional, les deux linguistes firent, en leur temps, un *coup de maître*. Partant, nous n'hésiterons pas à suggérer aux jeunes générations de dialectologues et de sociolinguistes de renouer avec cette enquête et de poursuivre la collecte des données dialectales dans cette région du liséré multidialectal frontalier franco-belge, l'une des plus fascinantes du domaine d'oïl.

Références bibliographiques

- ANGOUJARD, Jean-Pierre, *Théorie de la syllabe*, Paris, Éditions du CNRS, 1997.
- , *Phonologie déclarative*, Paris, Éditions du CNRS, 2006.
- BLOCH Oscar, *La Pénétration du français dans les parlers des Vosges méridionales*, Paris, Honoré Champion, 1921.
- BOUVIER, Jean-Claude *et al.*, *Tradition orale et identité culturelle, problèmes et méthodes*, Paris, Éditions du CNRS, 1980.
- BRUNEAU, Charles, *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, Honoré Champion, 1913a.
- , *La Limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, Honoré Champion, 1913b.

- DUBERT-GARCIA, Francisco, « The emergence of structure in inflection: perfect roots in irregular Galician verbs », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 22, « Morphologie flexionnelle et dialectologie romane : typologie(s) et modélisation(s) », dir. Jean Léo Léonard, 2014, p. 185-207.
- GILLIARD, Émile, *Conjugaison et lexique de 5 000 verbes wallons. Wallon central de Moustier-sur-Sambre*, Liège, Dîre èt scrîre è walon, 2000.
- GILLIERON, Jules et EDMONT, Edmond, *Atlas linguistique de la France 1902-1910*, Paris, Honoré Champion, 9 vol., supplément 1920.
- GIPPERT, Jost, HIMMELMANN, Nikolaus et MOSEL, Ulrike, *Essentials of Language Documentation*, Berlin/New York, De Gruyter Mouton, 2006.
- GOODMAN, Nelson, *Manières de faire des mondes, Ways of Worldmaking* [1978], trad. Marie-Dominique Popelard, Paris, Gallimard, 1992.
- LÉONARD, Jean Léo, *Variation dialectale et microcosme anthropologique: l'île de Noirmoutier (Vendée)*, thèse de doctorat, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991.
- , « Réflexivité, anthropologie politique et systémique: l'Aménagement Linguistique entre globalisation fragmentée et autonomisation universaliste », dans Henri BOYER (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2009, p. 245-253.
- , *Éléments de dialectologie générale*, Paris, Michel Houdiard, 2012.
- , « Les constituants immédiats du mazatec revisités: attributs, hiérarchies, valeurs », dans Ali TIFRIT (dir.), *Phonologie, morphologie, syntaxe. Mélanges offerts à Jean Pierre Angoujard*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 177-214.
- , « L'enquête dialectologique, entre documentation linguistique et collectage: Noirmoutier 1980 et 2010 », dans Jean-Michel ELOY et Gilles FORLOT (dir.), *Enquêtes, complexité, réflexivité*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 49-70.

- , « Les (post)néogrammairiens face au vepse (fennique oriental, uralien) », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 23, 2016, p. 213-241.
- LÉONARD, Jean Léo et KIHM, Alain, « Stem formation in Chiquihuitlán Mazatec (Otomanguean) », *Workshop on Morphology and Formal Grammar*, 17^e colloque international HPSG, 7-10 juillet 2010, Paris.
- LÉONARD, Jean Léo et KIHM, Alain, « Classes flexionnelles du mazatec et diasystème. Empirisme critique et formalisation », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 56, 2012, p. 379-446.
- MUFWENE, Salikoko S., *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- , « The ecology of language: some evolutionary perspectives », dans Elza KIOKO NAKAYAMA NENOKI DO COUTO *et al.* (dir.), *Da fonologia à ecolinguística. Ensaios em homenagem a Hildo Honório do Couto*, Brasília, Thesaurus, 2013, p. 302-327.
- NICOLAS, Roger, « La prise de conscience champenoise en Wallonie », *Langues d'oïl transfrontalières*, Bruxelles, MicRomania, 1995, p. 69-74.
- PARIS, Gaston, « Les parlers de France. Lecture faite à la réunion des sociétés savantes, le samedi 26 mai 1888 », *Revue des patois gallo-romans*, Paris, Honoré Champion, t. II, 1888, p. 240-260.
- ROBB, Peter, *The Discovery of France*, London, Picador, 2007.
- ROUSSELOT, Jean-Pierre, « Introduction à l'étude des patois », *Revue des patois gallo-romans*, Paris, Honoré Champion, t. I, 1887, p. 3-22.
- SLOTERDIJK, Peter, *Écumes. Sphérologie plurielle. Sphères III* [2003], trad. Olivier Mannoni, Paris, Hachette, 2005.
- STUMP, Gregory, *Inflectional Morphology. A Theory of Paradigm Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- WARNANT, Léon, *La Constitution phonique du mot wallon. Étude fondée sur le parler d'Oreya (Hesbaye liégeoise)*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Variation diatopique et diastratique dans les *Archives de la parole* du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry

André Thibault

EA 4080 Linguistique et lexicographie latines et romanes

Université Paris-Sorbonne

Les *Archives de la parole* du fonds Brunot, mises à disposition en ligne sur Gallica, gratuitement et sans mot de passe, sont une richissime source d'information pour les linguistes. Toutefois, elles restent malheureusement encore trop méconnues et inexploitées. Il convient de remercier la BnF d'avoir mis ces documents en ligne; en revanche, il faut bien dire que le moteur de recherche permettant d'avoir accès à l'information est assez perfectible, ce qui explique peut-être en partie la sous-exploitation qui affecte cette ressource. Une recherche incluant « Ferdinand Brunot » dans l'onglet « Enregistrements sonores » permet d'obtenir seulement quatre documents. Fort heureusement, un lien intitulé « Voir tous les volumes du même ensemble éditorial » permet d'avoir accès à quelques dizaines de documents supplémentaires, mais sans la moindre garantie d'exhaustivité. À titre de curiosité, on signalera en passant que le site Europeana permet d'obtenir 165 résultats dans Gallica en tapant « Brunot Archives de la parole » dans le moteur de recherche.

Les documents sonores du fonds Brunot sont tantôt consacrés à des patois gallo-romans, tantôt à du français plus ou moins marqué diatopiquement (les étiquettes de « français patoisé » ou « français dialectal » peuvent apparaître, exceptionnellement et sans justification particulière, mais, dans l'immense majorité des cas, de telles précisions sont absentes). Dans le cadre

de cette contribution, nous avons choisi de nous limiter à des enregistrements en français ; plus précisément, et afin de bien circonscrire l'objet d'étude, nous nous consacrerons à un bloc d'enregistrements effectués dans le département de l'Indre. Nous allons d'abord détailler l'identité des enquêtés, leur région d'origine, la nature des discours relevés, puis nous présenterons une sélection de phénomènes phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux que ces documents recèlent.

Nous avons saisi dans une base de données toutes les informations fournies par Gallica sur les enregistrements en question, ce qui nous permet d'obtenir une vue d'ensemble de la documentation disponible et d'effectuer des recherches rapides dans la base, ainsi que des contrôles de cohérence (ce qui nous a permis entre autres de découvrir que certains documents apparaissent en double dans Gallica, avec des URL différentes, comme s'il s'agissait de documents différents alors qu'il n'en est rien¹).

Données externes

Identification des supports et nature des enregistrements

Nous avons travaillé sur les enregistrements identifiés comme suit : « DISQUE A.P. [Archives de la parole] Série D Berry » ; les numéros retenus (correspondant à des faces de disque) sont les suivants : 1 et 1^{bis}, 2 et 2^{bis}, 3, 4, 6 et 6^{bis}, 9, 10 et 10^{bis}, 11, 12, 13, 13^{bis} et 13^{ter}, 14, 18, 19 et 19^{bis}, 23, 24, 25, 26 et 26^{bis}, 27, 28, 29, 30, 31 et 31^{bis}, 32 et 32^{bis}, 33 et 33^{bis}, 34, 35, 38, 39, 40. Cela représente un total de 40 enregistrements (les « bis » et les « ter » compensent pour les numéros manquants), dont la durée peut aller d'une minute trente à deux minutes environ. Les numéros manquants peuvent s'appliquer à des enregistrements uniquement musicaux ou à des « chants aux bœufs » (que nous n'avons donc pas retenus dans les limites de cette contribution

1. Voir par exemple le document DISQUE A.P. Série D Berry N° 40, qui apparaît aux deux URL suivantes : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810> et <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810/fz> (dernière consultation en octobre 2016).

consacrée aux faits de langue), mais d'autres s'expliquent aussi tout simplement par le fait que les moteurs de recherche de Gallica et d'Europeana ne nous ont pas permis de retrouver tous les numéros potentiels de la série. Peut-être certains de ces enregistrements sont-ils tout simplement disparus ou ont-ils été abîmés.

Voici le détail des titres correspondant à chacun des 40 enregistrements² :

- 1 et 1^{bis} : Chanson *Les Vêpres d'Asnières*
- 2 et 2^{bis} : *Chanson de la mariée*
- 3 : Chanson *L'Autre jour m'y promenant*
- 4 : Chanson *La Destinée la rose au bois*
- 6 et 6^{bis} : Chanson *Toujours labourer la terre*
- 9 : Chanson *Belle et charmante Isabeau*
- 10 et 10^{bis} : *Chanson de la bergère, bis [Qui veut savoir une chanson d'une jolie bergère]*
- 11 : *La Chanson du Petit Berger*
- 12 : Chanson *Rossignolet du bois joli*
- 13, 13^{bis} et 13^{ter} : *Chanson de la bergère*
- 14 : Chanson *Quand la bergère s'en va-t'aux champs*
- 18 : Conversation [entre deux femmes de Nohant]
- 19 et 19^{bis} : Chanson *Je me suis t'engagé / Brioler aux bœufs*
- 23 : Conversation [entre deux femmes de Nohant], bis
- 24 : Conversation sur les maladies
- 25 : Conversation dialoguée [entre deux cultivateurs de Nohant]
- 26 et 26^{bis} : Chanson *Allons mon Toène, allons!*
- 27 : *Chanson de l'Empereur*
- 28 : Dialogue suivi de chant
- 29 : « Brioler aux bœufs »

2. Nous entendons par enregistrement « face de disque ». Un même titre peut correspondre à deux, voire à trois faces de disque.

30 : Chanson *Je n'en regarde pas*

31 et 31^{bis} : Chanson *Voilà six mois que c'était le printemps*, bis

32 et 32^{bis} : *Chanson du laboureur*

33 et 33^{bis} : *Chanson à la jolie Bergère*

34 : *Chanson du berger*

35 : Chanson *Oh ma bergère*

38 : Dialogue sur la lessive

39 : Conversation sur la vigne

40 : Conversation sur le chanvre

On constate donc qu'il s'agit dans la grande majorité des cas de chansons; toutefois, dans huit cas (sur 40), nous avons affaire à des conversations dialoguées, ce qui du point de vue linguistique est de la plus haute importance: en effet, certains traits, en particulier des archaïsmes lexicaux ou grammaticaux, pourraient être attribués au caractère artificiel du genre « chanson populaire », ce qui n'est pas le cas lorsqu'on a affaire à des dialogues.

Localités représentées

- Rubrique « Domicile ». – Voici la liste des localités où résidaient les enquêtés au moment de l'enquête (mais la plupart d'entre eux y avaient vécu très longtemps, voire toute leur vie, ou alors n'étaient pas nés très loin) : Briantes (3), La Châtre (9), Nohant Viq (4), Laleuf [lieu-dit de Nohant] (4), Saint-Chartier (11). Tous ces points d'enquête sont situés dans le sud-est du département de l'Indre, plus précisément dans l'arrondissement de La Châtre, à l'intérieur d'un rayon de quelques dizaines de kilomètres. Du point de vue diatopique, la variété de français ici représentée correspond donc à un territoire assez étroitement délimité (sollicité qui plus est sur un court espace de temps : juin 1913). Rappelons que l'Indre se situe dans le sud du domaine d'oïl et que ses patois n'étaient pas très éloignés typologiquement du français; quoi qu'il en soit, de toute façon, ces enregistrements donnent à entendre du français populaire et rural (et non du patois).

- Rubrique « Lieu de naissance ». – En plus des localités déjà énumérées ci-dessus, on relève encore La Berthenoux, « Tevey » [*sic*; il s'agit de « Thevet-Saint-Julien »], « Laurouer » et « Laurouer Sallerin » [*sic*; il s'agit de « Lourouer Saint-Laurent »], Vicq-Exmplet et Ardentes (seule commune à ne pas appartenir à l'arrondissement de La Châtre; elle relève de l'arrondissement de Châteauroux).
- Rubrique « A habité à ». – Seul le nom de « Sarzay » s'ajoute aux toponymes déjà énumérés. Il se trouve, comme presque tous les autres, dans l'arrondissement de La Châtre. Selon l'un des nombreux modes de calcul connus, Sarzay est situé au centre de la France (plus précisément, au centre du cercle englobant l'Hexagone). Quoi qu'il en soit, cela nous rappelle que la région dont il est question ici a une position très centrale dans le pays.
- Rubrique « Voyage ». – Un seul témoin prétend avoir beaucoup voyagé et vécu en dehors de la région (à Paris, Nancy et Troyes); il s'agit de M. Fernand Jubard, un coiffeur âgé de 55 ans. Il est d'ailleurs le seul à ne pas pratiquer le /r/ apical (son /r/ est postérieur).
- Rubrique « Service militaire ». – La rubrique « service militaire » n'a pas été remplie pour la plupart des enquêtés; les cinq fiches où des informations apparaissent ne pointent pas vers une grande mobilité (sauf pour M. F. Jubard): l'un (Jean Ducroc) « n'a fait que 28 jours » et a « été exempté par son frère », l'autre (Henri Féron) a « tiré [le] bon numéro » mais a tout de même « fait la Guerre de 70 », précision également fournie pour Sylvain Moutard; enfin, Pierre Pearron n'aurait « pas fait de service »; quant aux six autres hommes, aucune donnée sur leur participation au service militaire n'est disponible.

Les témoins : profil sociolinguistique

Identité

Voici la liste des vingt-et-un témoins, par ordre alphabétique de nom de famille; le sexe, l'âge et la profession suivent. Lorsqu'un

témoin intervient dans plusieurs enregistrements, nous l'avons signalé entre parenthèses.

AUDEBERT, Marguerite ; femme ; 85 ans ; profession non indiquée

BERGER, Jean ; homme ; 26 ans ; garçon de ferme

BIAUD, Louise ; femme ; 74 ans ; aubergiste³

BONNIN, Gabriel ; homme ; 63 ans ; cultivateur (4 x)

BUSSIÈRE, Alexandre ; homme ; 36 ans ; journalier / musicien

DUCCROC, Jean ; homme ; 51 ans ; cultivateur (2 x)

DUPONT, Françoise ; femme ; 65 ans ; cultivatrice (3 x)

FÉRON, Henri ; homme ; 65 ans ; profession non indiquée

GIROUD, Jeanne ; femme ; 88 ans ; profession non indiquée

JUBARD, Fernand ; homme ; 55 ans ; coiffeur

LAUME, Mathilde ; femme ; 69 ans ; journalière

LORY, Justin ; homme ; âge non indiqué ; tonnelier

MOUTARD, Amélie ; femme ; 71 ans ; cultivatrice (2 x)

MOUTARD, Sylvain ; homme ; 64 ans ; vigneron

PEARRON, Pierre ; homme ; 68 ans ; scieur de long

RÉMI, Solange ; femme ; 79 ans ; cultivatrice (3 x)

RIVIÈRE, Mme (le prénom ne figure pas sur la fiche) ; femme ;
78 ans ; cultivatrice (4 x)

ROBIN, Sylvain ; homme ; 56 ans ; cultivateur (2 x)

TOUZET, Mélanie ; femme ; 57 ans ; garde-barrière (4 x)

VIAUD, Henri ; homme ; 20 ans ; cultivateur

VIAUD, Marie ; femme ; 52 ans ; cultivatrice (2 x)

Sexe

Nous avons donc 10 femmes et 11 hommes parmi les témoins, ce qui est très équilibré. Sur un total de 40 enregistrements, les femmes participent en tout à 26 d'entre eux, et les hommes à 25.

3. Elle indique aussi avoir été la servante de George Sand.

Âge

Les témoins ont en moyenne environ 58 ans (plus précisément : 57,85 ans) ; le plus jeune d'entre eux est âgé de 20 ans et la plus âgée, de 88 ans (cette dernière est donc née en 1825 !). L'échantillon regroupe deux sujets dans la vingtaine, un seul dans la trentaine, aucun dans la quarantaine, cinq dans la cinquantaine, six dans la soixantaine, quatre dans la septantaine et enfin deux dans la huitantaine.

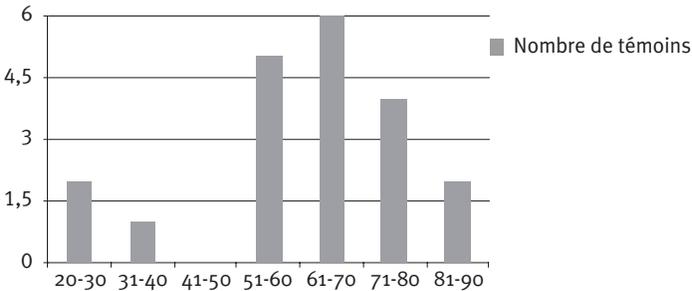


Fig. 1. Répartition par tranche d'âge du nombre de témoins

Profession

L'échantillon regroupe essentiellement des travailleurs ruraux : 9 cultivateurs et cultivatrices, auxquels on peut ajouter un garçon de ferme ; deux témoins se sont déclarés « journalier » (et musicien à ses heures) ou « journalière », c'est-à-dire ouvriers agricoles ; une autre est garde-barrière ; on trouve en outre un tonnelier et un vigneron, un scieur de long, et enfin une aubergiste (qui indique avoir été jadis la servante de George Sand) et un coiffeur. Certaines fiches ne fournissent aucune indication sur la profession.

Les rubriques techniques sur la fiche d'identification

Date de l'enregistrement

Tous les enregistrements ont été réalisés en juin 1913.

Lieu de l'enregistrement

Tous les enregistrements ont été réalisés dans l'arrondissement de La Châtre : onze à La Châtre même, treize à Saint-Chartier et quatorze à Nohant.

Langue et dialecte

La rubrique « Dialecte » n'a jamais été remplie dans le cas des enregistrements du Berry que nous avons examinés. Quant à la rubrique « Langue », la mention « Français » ou « Française » apparaît dans l'immense majorité des cas (31) ; sur cinq fiches, la rubrique a été laissée vierge. Enfin, la mention « Français patoisé » apparaît à deux reprises : une fois pour la *Chanson de la mariée*, chantée par la doyenne, Mme Jeanne Giroud, âgée de 88 ans ; puis, pour la chanson *La Destinée, la rose au bois*, interprétée par Mme Amélie Moutard, âgée de 71 ans. À vrai dire, rien dans le matériau linguistique de ces deux interprétations ne permet de dire que ce français est plus patoisé que le reste des enregistrements du Berry. Il est aussi permis de douter que ces fiches aient été remplies par F. Brunot ; des fautes d'orthographe assez énormes (cf. *à fait la guerre*, fiche n°6, *à la voix rauche*, fiche n°3, et de nombreux toponymes transcrits sans aucun souci de la forme graphique reçue), ainsi que le fait que sur les fiches n°24 et n°29 apparaisse « M.F. Brunot » plutôt que « F. Brunot » (on ne s'appelle guère soi-même « Monsieur » sur un formulaire) suggèrent qu'elles pourraient être le fait d'un assistant, resté anonyme (mais il s'agit peut-être de l'ingénieur appelé « Ravenet » selon les fiches). Quoi qu'il en soit, il ne faut pas chercher à donner trop d'importance à cette étiquette, comme nous l'avions cru dans un premier temps.

Appareil, diaphragme, pavillon et ingénieur

La rubrique « Appareil » précise que tous les enregistrements ont été faits sur un appareil « à disques », avec un diaphragme « de la Sorbonne », avec un pavillon numéroté « 2 » ou « 3 » et dans tous les cas par un ingénieur du nom de Ravenet.

Linguiste

La rubrique « Linguiste », lorsqu'on s'est donné la peine de la remplir, comporte dans presque tous les cas le nom de « F. Brunot » (exceptionnellement, « M. F. Brunot », fiches n° 24 et n° 29; et une seule fois « Ferdinand Brunot », fiche n° 28). Comme les rubriques « Texte » et « Transcription ou Traduction » n'ont jamais été remplies dans le cas des enquêtes du Berry (contrairement à ce qui a été le cas dans d'autres régions), cette information n'a pas beaucoup de valeur.

La rubrique « Observations »

Cette rubrique n'a été remplie qu'à sept reprises. Voici l'intégralité des observations en question :

- voix forte et nette [fiche n° 1]
- à [sic] la voix rauche (dit par le sujet) / voix très enrouée [fiche n° 3]
- forme et phonétique intéressante [fiche n° 4]
- voix très forte et puissante [fiche n° 6]
- voix faible au début / pris de boisson [fiche n° 13]
- voix rauche, « à gueuler aux bœufs » toute la matinée [fiche n° 32]
- erreur dans la chanson, la femme dit : je me suis manquée [fiche n° 35]

Il est malheureux que cette rubrique n'ait pas été remplie plus systématiquement, car on y trouve des données linguistiques très intéressantes, auxquelles nous reviendrons ci-dessous.

Données internes

Phénomènes phonétiques

Une graphie phonétique pour un toponyme : *Laurouer Sallerin*

Sur la fiche n° 25, la rubrique « Lieu de naissance » a été remplie comme suit :

Laurouer
Lau~~ro~~ire Sallerin

Sous « Patrie de la mère », on peut constater à nouveau qu'une graphie «Lauroire» a été corrigée en «Laurouer». En fait, le toponyme officiel de cette commune est le suivant : *Lourouer-Saint-Laurent* (c'était d'ailleurs déjà le nom officiel de la commune en 1913, car *Lourouer* est officiellement devenu *Lourouer-Saint-Laurent* en 1847). Une telle graphie est riche d'enseignements. Elle permet de supposer l'existence de cinq traits phonétiques dans la prononciation du témoin (Monsieur Sylvain Robin, un cultivateur de 56 ans) :

- Le digramme «ou», correspondant normalement à [u], a été prononcé d'une telle façon qu'il a été perçu par l'enquêteur comme un[o]; il s'agissait donc probablement d'un[u] relâché.
- La terminaison du premier élément de ce toponyme a d'abord été graphiée «oire», puis ensuite corrigée en «ouer». Bien qu'il nous soit impossible de savoir ce qui a motivé cette correction (une remarque de la part du témoin, ou le vague souvenir d'avoir lu le toponyme sur une carte ou sur une pancarte?), elle suggère que le témoin devait vraisemblablement prononcer cette terminaison [wɛr] dans tous les mots graphiés en «oir(e)». Cette hypothèse est d'autant plus solide que l'écoute de l'enregistrement permet en effet de la confirmer (ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de pouvoir écouter des témoins du passé!): on entend clairement dans cet enregistrement, par exemple, *t'aurais eu mieux fait d'avoir* [da(v)wɛr]; on relève également, en syllabe ouverte, *fois* prononcé [fwe] chez Monsieur Gabriel Bonnin, fiche n° 39, « Conversation sur la vigne » (*j'vas encore l'arrouser une seconde fois*). Quant à Mme Amélie Moutard, fiches n° 1 et 1bis, elle prononce à plusieurs reprises [mwɛ] pour *moi* et [a(v)wɛr] pour *avoir* (« si tu veux tant l'avoir »). Enfin, le témoin de la fiche n° 26 chante *Allons mon Toène*, ce prénom résultant de l'aphérèse d'*Antoine*. Cette prononciation archaïque s'est perpétuée jusqu'à nos jours en français canadien.
- Le graphème «a» dans *Sallerin* suggère que la voyelle normalement nasale du premier élément du toponyme *Saint-Laurent* n'a pas été prononcée avec une nasalité complète,

mais qu'elle était plutôt partiellement nasalisée ou pas nasalisée du tout. Le caractère partiellement ou pas du tout nasalisé des voyelles normalement nasales en français central a souvent été relevé comme un trait caractéristique des accents les plus méridionaux, mais, dans ceux-ci, la voyelle incomplètement (ou pas) nasalisée est souvent suivie d'un appendice consonantique nasal, le plus souvent vélaire ([ŋ]), ce qui n'est pas le cas chez nos témoins, comme le relève l'écoute des enregistrements. Toutefois, on peut rapprocher cette prononciation de celle des nasales du français québécois, dont la nasalité incomplète fait qu'elles sont parfois perçues comme des consonnes orales par les Français (cf. fr. québ. *téléroman* interprété comme *télérama* par un journaliste français de passage au Québec; observation personnelle).

- Le [ɔ] attendu comme réalisation du digramme «au» de *Saint-Laurent* a été rendu par le scripteur à l'aide du graphème «e». Il s'agit probablement de l'antériorisation de la voyelle postérieure mi-ouverte, phénomène analysé dans Martinet 1958, contribution au titre évocateur: «*C'est jeuli, le Mareuc!*». Martinet y parle d'un phénomène «constaté à Paris et dans les milieux influencés par les usages parisiens» (*op. cit.*: 193); la confusion graphique relevée ici suggère que cette antériorisation est peut-être plus ancienne et plus répandue que l'on ne croyait jusqu'ici. En tout cas, elle s'entend couramment au Québec.
- Enfin, la voyelle nasale finale a été transcrite grâce au digramme «in». Cela suggère très fortement que le locuteur a prononcé un [ã] antérieur (ce qui est confirmé par l'audition des enregistrements), alors que le français parisien de l'enquêteur connaissait vraisemblablement un [ã] postérieur et un [ɛ̃] très ouvert, assez proche acoustiquement du [ã] du témoin pour que ce dernier soit perçu par l'enquêteur comme un [ɛ̃]. Ce phénomène est tout simplement dû, encore une fois, au maintien d'un archaïsme. Cette voyelle nasale connaît encore aujourd'hui une réalisation antérieure

dans plusieurs variétés de français méridional, ainsi qu'en français québécois.

Tout compte fait, un Parisien qui entendrait de nos jours un locuteur québécois rural et âgé prononcer le nom du fleuve Saint-Laurent sans savoir de quoi il s'agit risquerait fort de le noter exactement de la même façon : *Sallerin*.

La nature articulaire du /r/

Un seul témoin (fiche n° 11) prononce un /r/ clairement postérieur (plus précisément, il s'agit d'une uvulaire vibrante, [R]) : il s'agit de M. Fernand Jubard, coiffeur, âgé de 55 ans. C'est aussi le seul qui a vécu assez longtemps ailleurs que dans la région, en l'occurrence à Nancy et à Troyes (pour son service militaire) ainsi qu'à Paris. C'est encore le seul témoin dont il est dit qu'il « a beaucoup voyagé ». On peut supposer que sa maîtrise du r postérieur lui vient justement de ce contact avec des variétés de français plus urbaines.

Dans tous les autres cas, on n'entend que le /r/ apical (dit couramment « r roulé »), qui est aussi le plus ancien dans l'histoire du français. On a donc affaire encore une fois ici à un trait archaïque. Les données des *Archives de la parole* sont particulièrement précieuses en ce qui concerne la prononciation du /r/ car les sources écrites, même lorsqu'elles sont le fait de scripteurs semi-lettrés, ou qu'elles tentent de reproduire le parler du peuple, ne permettent jamais de deviner l'articulation de cette consonne ; en outre, les dialectologues n'ont pas toujours cru bon de spécifier la qualité du /r/ dans leurs travaux. Quoi qu'il en soit, les enquêtes dans le Berry des *Archives de la parole* nous confirment sans l'ombre d'un doute que le /r/ était bien apical dans le français de cette région il y a un siècle.

L'ouverture de [ɛ] en [a] dans les syllabes intérieures fermées
(*berger* [barʒe])

Ce phénomène, abondamment attesté dans l'histoire du français (et commenté par exemple dans Bourciez 1967, § 35, Rem. III et surtout § 47, Rem. II ; Fouché 1958, II, 348-350), est illustré ici par le témoin de la fiche n° 11, M. Fernand Jubard, qui articule

très clairement *berger* [baʀʒe] et *bergère* [baʀʒe:ʀ] (on notera également le [e:] long et fermé malgré la position entravée). Cette prononciation s'est maintenue jusqu'à nos jours en français canadien, bien qu'avec une connotation franchement populaire.

L'ouïsme (devant nasale: *savounner*, *bounnet*; devant [z]: *arrouser*)

Lors du « Dialogue sur la lessive » (fiche n°38), on entend clairement l'une des deux enquêtées (Mme Solange Rémi, cultivatrice, 79 ans; ou Mme Marie Viaud, cultivatrice, 52 ans) prononcer *veux-tu les savounner?* L'enregistrement n°23, qui comporte aussi une « Conversation sur la lessive » (entre Mme Touzet, garde-barrière de 57 ans, et Mme Rivière, cultivatrice de 78 ans), permet d'entendre clairement le mot *bounnet*. Sur la fiche n°39, « Conversation sur la vigne », M. Gabriel Bonnin, cultivateur de 63 ans, prononce distinctement *arrouser* pour *arroser*, dans la phrase *j'vas encore l'arrouser une seconde fois* [fwe]. L'ouïsme, phénomène bien attesté en français pendant plusieurs siècles (et en particulier aux xvi^e et xvii^e siècles), ne s'est pas imposé en français central mais a survécu jusqu'à nos jours en français acadien. Il est remarquable d'en trouver des exemples dans le français de l'Indre aussi tard qu'au début du xx^e siècle⁴.

Phénomènes n'affectant que des mots isolés

– *mars* [mar]

Tout comme notre arrière-grand-père⁵, M. Gabriel Bonnin (fiche n°39) prononce *au mois de mars* [mar]. La restauration de la prononciation du -s final de ce nom de mois, due à la graphie, est relativement récente; cf. Bourciez 1967, § 160, Rem. 1:

4. Sur ce phénomène, voir Bourciez 1967, § 77, Historique: « Il faut remarquer que de *ō* (voyelle nasale ouverte) est sorti naturellement un *o*. Toutefois il y avait eu, et cela est sensible en plein xvii^e siècle, un autre courant de prononciation qui n'a pas prévalu (provenant de la dénasalisation d'un *o* fermé pour aboutir à *ō*, *u*): à l'époque de Balzac et de Vaugelas, plus tard même, on hésitait encore entre *homme* et *houme*, *Rome* et *Roume*, etc. ». Voir encore Fouché 1958, II, 360-361 pour un long développement sur l'ouïsme devant nasale; sur l'ouïsme devant [z], qui dominait même à la Cour au xvi^e siècle, voir *ibid.*: 210-212.

5. Pour de nombreuses attestations de cette prononciation en franco-canadien (Acadie, Québec, Ontario), voir Massignon 1962: 564; Hull 1955: 47; ALEC 1980, vol. 6, question 1697; Lavoie *et al.* 1985, vol. 2, question 6; Boisvert 1986: 251. Aujourd'hui désuet.

« La restauration d'un s sensible à la finale *fls*⁶, *mæurs*, *ours*, ne s'est généralisée qu'à partir du XVIII^e siècle (on l'entend également à la finale de *mars* [...]). » Pour les patois galloromans, cf. FEW 6, I, 390a, MARTIUS: « weit verbreitet *mār* im norden, *mars* im süden; oft auch *mā* [...] ». On remarque d'ailleurs que Acad 1798 (5^e éd.) et 1832-1835 (6^e éd.) prennent la peine de préciser « pron. l'S » pour ce mot, ce qui est une preuve indirecte du fait qu'on ne le prononçait pas toujours; de même dans Besch 1864 (« pr. *Mârss* »).

– *monsieur* [mɔsjø]

Monsieur [mɔsjø], banal archaïsme encore présenté comme normatif par Littré, s'entend à plusieurs reprises dans le corpus.

– *cataplâme* « cataplasme »

L'enregistrement n°24 permet d'entendre *cataplâme* pour *cataplasme*, bien attesté au Canada et en Louisiane (voir ILQ). Sur le parcours diasystémique de cette forme dans la lexicographie française, voir TLF s.v. *cataplasme*, « Prononc. et Orth. ».

– *tant pire* « tant pis »

Enregistrement n°25: *tant pire pour moé*; on l'entend aussi (mais moins clairement) dans d'autres enregistrements de ce même corpus. Bien attesté dans les français d'Amérique (voir ILQ); « s'emploie auj. [en parlant de *pis*] dans des loc. où la lang. pop. tend parfois à substituer *pire* » (TLF s.v. *pis*⁵).

Phénomènes morphosyntaxiques

Le -t- de liaison analogique (*Je me suis t'engagé*)

On peut écouter (fiche n°19) une chanson intitulée *Le Vingt-cinq de décembre, je me suis t'engagé*, dont le titre contient un bel exemple de « cuir » ou liaison analogique, née par extension à partir du -t de 3^e personne du singulier (*il s'est engagé* > *je me suis t'engagé*). Si un tel cuir est bien connu dans le substantif

6. On entend d'ailleurs distinctement à plusieurs reprises *dis-moi mon fi'* (pour *mon fils*) dans la chanson *Les Vêpres d'Asnières*, chantée par Mme Amélie Moutard sur l'enregistrement n°1. Ce n'est toutefois pas une preuve que cette prononciation se maintenait encore dans l'usage courant (la chanson impose la rime avec *dis-moi donc dis*).

va-t-en-guerre, ainsi que dans certaines formes verbales où la norme l'accepte (*a-t-il, va-t-il*, etc.), son emploi ne s'observe guère en dehors de la 3^e personne du singulier. Ce qu'il y a de remarquable ici est de le trouver avec un verbe à la 1^{re} personne du singulier; en fait, un tel emploi est extrêmement fréquent en français québécois oral spontané (cf. La Follette 1969: 71⁷ et Léard 1995: 79⁸ pour des exemples écrits), mais nous le pensions inconnu en France. Cette attestation est donc particulièrement précieuse. Comme il s'agit du titre d'une chanson, il serait imprudent de localiser l'attestation précisément dans le temps et dans l'espace (les chansons charrient souvent des archaïsmes tombés hors d'usage et voyagent d'une région à l'autre), mais on sait au moins qu'un tel emploi a existé quelque part en France avant 1913. Cela permet de rejeter l'hypothèse d'une innovation québécoise pour cet emploi, qui est clairement un héritage de France.

« Google Recherche avancée de livres » permet de trouver une trentaine de pages répondant à la requête « je me suis t'engagé »: cette séquence apparaît en fait toujours dans les paroles d'un type de chanson populaire originaire de France (cf. entre autres Touraine / Barbillet 1931; Debiais / Valière 1980: 174) et déjà très ancien, mais qui s'est exporté au Canada où l'on en trouve de nombreuses versions. Le narrateur est en général un soldat ou un « engagé » du Roy (dans le monde colonial).

La particule interrogative -t'i

Dans l'enregistrement n°18, Mme Mélanie Touzet, garde-barrière de 57 ans, demande à son interlocutrice, Mme Rivière, cultivatrice âgée de 78 ans: « Ça va-t'i ben ce matin? » et « Vous avez-t'i été à la messe ess'matin? ». Dans l'enregistrement n°28, Mme Louise Biaud, aubergiste de profession, âgée de 74 ans (et ancienne servante de George Sand), s'entretient elle aussi avec Mme Mélanie Touzet. L'une des deux (il s'agit fort probablement

7. « comme ej' (suis)-t-en v'nu ».

8. « Cependant, si le participe commence par une voyelle, c'est un /t/ de liaison qui apparaît. Ainsi, la prononciation de *Je suis habitué* est /ʃtabitue/. »

de Mme Touzet à nouveau) prononce clairement « y avait-i' la sarvante? ». Dans tous ces cas, on note l'emploi de l'ancienne particule interrogative *-t'i*, issue du *-t* de liaison et de la forme réduite du pronom personnel par suite de la chute du *-l* final, générale autrefois (la prononciation du *-l* a été rétablie à époque récente par influence de la graphie). Cette particule interrogative a vécu pendant des siècles en français, mais toujours affectée d'une stigmatisation sociale : elle passe pour rurale et populaire (Grevisse 1988 : 641 [§ 387] pour de nombreux exemples littéraires, à compléter par la consultation de Frantext⁹). Cette restriction a fini par en venir à bout : elle a presque entièrement cédé la place aujourd'hui à *est-ce que* ou à la simple prise en charge de l'interrogation par l'intonation¹⁰.

Syntaxe de la phrase impérative négative

Enregistrement n° 25 : *Parle-moi pas d'c'te faucheuse!* (c'est la construction normale en français québécois). Dans l'usage oral spontané du français métropolitain contemporain, on attendrait plutôt *Me parle pas d'c'te faucheuse!* On trouve dans Frantext la séquence « parle-moi pas ed' ça! » dans la pièce *La Gonfle*, de Roger Martin du Gard (1928, acte II, scène 7, p. 1211), dont le sous-titre est « Farce paysanne fort facétieuse sur le sujet d'une vieille femme hydropique, d'un sacristain, d'un vétérinaire et d'une pompe à bestiaux ». Cette structure permet de préserver le même ordre, V + COI, que dans l'énoncé impératif affirmatif (*parle-moi, dis-moi, etc.*).

9. La séquence *c'est-il* est attestée 269 fois dans Frantext, de 1763 (Charles-Simon Favart) à 1935 (Louis Guilloux); on notera en particulier deux attestations de 1850 dans la correspondance de George Sand. La variante *c'est-y*, qui rend mieux la prononciation traditionnelle, apparaît 201 fois, de 1833 (Honoré de Balzac) à 2008 (Yvette Szcupak-Thomas; il s'agit de mémoires d'enfance). Quant à *ça va-t-il*, on le trouve 101 fois, de 1792 (Collin d'Harleville) à 2008 (Édouard Levé; il s'agit d'« imiter un vieux paysan »); la variante *ça va-t-y* est quant à elle beaucoup plus rare, ne se présentant que 5 fois, de 1922 (Georges Chepfer) à 1998 (Martin Winckler).

10. En français québécois, *-t'i* a fini par être remplacé, dans le courant du xx^e siècle, par *-tu*, particule interrogative issue elle aussi du système des pronoms sujets, mais c'est la 2^e personne dans ce cas-ci qui est en cause; voir Léard 1995 : 221 et surtout François 2013.

L'adverbe de négation archaïque *point*

Enregistrement n° 25 : *J'en veux point de c'te faucheuse-là !* a survécu jusqu'à nos jours en français acadien de la Nouvelle-Écosse (Thibault 2011 : 51).

La désinence *-ont* à la 3^e personne du pluriel

Enregistrement n° 24 : *ils m'avont dit; qu'i'appelont*; enregistrement n° 4 : *ils m'avont mise à l'école, ils m'avont acheté une belle robe, les amoureux y allont*; sur ce phénomène, voir la précieuse contribution de Chauveau (2009).

Variante *vas* pour *vais*

Enregistrement n° 39 : *je vas* pour *je vais*, jadis objet de discorde entre Vaugelas et Ménage (Fouché 1931 : 416-418), est une variante conservée jusqu'à nos jours dans toutes les variétés de français nord-américain.

Phénomènes lexicaux

- *brioler aux bœufs* loc. verb. « chanter pour soutenir l'effort des bœufs au labour » (TLF). – Mot dialectal du Centre, d'origine incertaine, traité (trop brièvement) dans TLF (1^{re} att. : 1842, G. Sand) et surtout dans FEW 22 et 23, puis longuement commenté par Baldinger 1998. – Bilan bibliographique : Jaubert 1864¹¹; TLF; FEW 22, I, 283b, concept 'bêler'; FEW 23, 142a, concept 'chanter'; Baldinger 1998, p. 567-568. – La base des nomenclatures régionales de l'INALF (aujourd'hui ATILF; base ayant servi à l'élaboration du *Dictionnaire des régionalismes de France* sous la direction de Pierre Rézeau) ne le contient pas, ce qui suggère que le mot connaît de fortes restrictions diasystémiques (très local, limité au langage des paysans, et vraisemblablement tombé en désuétude aujourd'hui). L'attestation relevée dans les *Archives de la*

11. « BRIOLER, v. a. Exprime le chant en sons retentissants et filés en point d'orgue d'une longue tenue dont le laboureur ou son *châtillon* accompagne le travail de ses bœufs; ces animaux y sont tellement accoutumés, qu'ils s'arrêtent tout court lorsque le chant cesse. (Voy. G. Sand, Introduction de *la Mare au Diable*). [...]» L'article comporte également une citation de Laisnel de la Salle dans le *Moniteur de l'Indre* du 19 octobre 1854.

parole de Brunot est donc très précieuse : elle nous confirme que le mot – et la chose ! – était encore vivant il y a un siècle dans l’Indre, et l’enregistrement nous permet même d’écouter un exemple de ce chant (fiche n° 29).

- *manquer* (*se -*) v. pron. « se tromper ». – Apparaît dans les observations, fiche n° 35 : « Erreur dans la chanson, la femme dit : je me suis manquée ». Il s’agit d’un type lexical bien attesté dans quelques parlers galloromans ainsi qu’en français régional, du XVII^e siècle (Scarron) à nos jours, mais en particulier dans le sud-est du domaine, de la Savoie jusqu’à Marseille, en passant par Lyon ; cette attestation berrichonne est surprenante, car elle est située franchement en dehors de l’aire connue de ce mot. Cf. FEW 6, I, 142a, MANCUS II 3 b, où l’on trouvera d’abord un premier bloc d’attestations de l’emploi pronominal avec le sens moral de « tomber en faute », puis un second bloc consacré au sens plus prosaïque de « se tromper », qui est celui qui nous intéresse ici :

Nfr. [...] *se manquer* « tomber en faute » (“gasconisme” Fér[aud] 1787), HSav. *se manquâ* « commettre une faute », npr. *se mancá* « *id.*, manquer à ses devoirs », Barc. *se mancâr* « commettre une faute », bearn. *mancà-s* « être en défaut » ; Annecy, Thônes, Genf *se manquer* « se tromper » [...], npr. *se mancá*, mars. *se manquer* Brun, bearn. *mancà-s* [...].

Cet emploi pronominal n’est pas relevé dans le TLF avec le sens qui nous occupe. On en trouve pourtant quelques rares attestations dans Frantext, anciennes (Deimier 1610¹²) ou récentes (Pourrat, écrivain régionaliste auvergnat¹³). – Bilan bibliographique :

-
12. « Du Bartas *s’est manqué* : car il se contredit en ce mesme jour sur le subject de ce moucheté veu qu’il tient que les cieus et les astres sont d’une mesme substance [...] » (P. de Deimier, *L’Académie de l’art poétique, où sont vivement esclairs et déduits les moyens par où l’on peut parvenir à la vraye et parfaite connoissance de la poésie françoise*, 1610, p. 422, chapitre XV ; « L’auteur du romant de la rose *s’est manqué* par fois à n’observer point ceste reigle, et mesmes comme j’ay montré au precedent chapitre en ces vers que j’en ay alleguez. » (*Ibid.*, p. 486, chapitre XV.)
13. « Sur ces dévalées, vous voyez pourtant les vaches chercher leur vie, tournées et ramenées par les chiens. Mais si quelqu’une se manque, elle roule jusqu’au bas. » (Henri Pourrat, *Les Vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes*. 3. *Le Pavillon des amourettes ou Gaspard et les Bourgeois d’Ambert*, Paris, Albin Michel, 1930, p. 223.)

Féraud 1787 (« Les gascons disent, *se manquer*; “Il s’est manqué dans cette occasion”. “Ce prédicateur *se manque* souvent”. »); Molard 1810: 173 (« Ne dites pas, il se *manque* souvent; mais dites, il se *trompe* souvent. »); Constantin-Désormeaux 1902 (« Suivez ce chemin; vous ne pouvez pas vous manquer (vous tromper). En récitant ma leçon je me suis manqué deux fois (je me suis trompé deux fois). Français local: Thônes, Annecy, Genève »); Brun 1931: 114 (« je me suis encore manquée: je me suis trompée »); FEW 6, I, 142a, RAUCUS; GLLF 1975, IV, 3220a (« *Class.* Se tromper, confondre: *Il y en eut qui dirent assez haut: “Il se trompe, il se manque”, ce qui excita le rire à la du Lis et à moi, de quoi la fille s’étant aperçue, me dit: “Ces gens ont raison, car vous avez pris l’une pour l’autre”* (Scarron [1651]). »); Gonon 1985: 202 (« SE MANQUER, v. pr.: se tromper [...]. Il faut que je refasse au moins dix rangs de tricot: je me suis manquée. »); GuichSavoy 1986: 259 (« *manquer (se)* “commettre une erreur, un impair”. Je me suis manqué en prenant cette décision. Quand on est en société, il ne s’agit pas de se manquer. »); FréchMartinVelay 1993 (« *manquer (se)* v. pron. “se tromper”. Je me suis manqué dans mon compte. (Bien connu à partir de 20 ans, connu au-dessous.) »); Fréchet 1995: 167 (« Emploi pron. Se tromper. “Il s’est manqué en recopiant l’adresse.” »).

- *rauche* adj. « rauque ». – On trouve deux attestations de l’adjectif *rauche* « rauque, très enroué (en parlant de la voix) » dans la rubrique « Observations » (fiches n° 3 et n° 32). Il s’agit de l’aboutissement héréditaire de lt. RAUCUS, bien représenté sous diverses formes phonétiquement attendues en ancien et en moyen français tout comme dans de nombreux parlers galloromans; FEW 10, 128b, RAUCUS I 1. Le reflet héréditaire a été délogé en français moderne par son corrélât savant *rauque* (qui est d’ailleurs passé dans certains parlers dialectaux, FEW 10, 130a, RAUCUS II 1 a). Les parlers du Centre connaissent les deux aboutissements, *rauche* et *rauque* (*ibid.*). Ces attestations de *rauche* adj. en français berrichon du début du xx^e siècle sont très précieuses, les recueils contemporains n’en faisant plus du tout mention (∅ base

Nomenclatures Régionales de l'INaLF); il survit toutefois en emploi substantivé, pour désigner une voix rauque, ou le fait d'être enroué. – Bilan bibliographique: Jaubert 1864 (« *Rauche*, adj. Enroué: “Il a mis sa charbe à l'iau, la fred l'a pris, et il en est resté tout *rauche*.” »); Choussy 1907 (« *rauche* s. f. “rhume, enrouement.” »); FEW 10, 128b-131a, RAUCUS; ALCe 852; Robez-Ferraris 1988: 202 (« mot ancien désignant une maladie qui provoque un enrouement rauque »); Rézeau 1994: 232 (« *rauche* n.f. “voix rauque” ») et 237 (« *rôche* n. f. “enrouement” »). – Pour une attestation récente et de première main de l'emploi substantivé (mais en pays bourguignon), cf. Henri Vincenot, *La Vie quotidienne des paysans bourguignons au temps de Lamartine*, Paris, Hachette, 1976, p. 117: « [...] a la “rauche”, c'est-à-dire qu'il est tellement enroué qu'il ne peut plus parler: c'est qu'il aura dormi sous un noyer, probable. Mais ça passera avec une tisane [...] ».

- à *c't'heure* loc. adv. « maintenant ». – Enregistrement n° 25. Sur ce type lexical particulièrement bien attesté, de part et d'autre de l'Atlantique, il existe déjà une longue bibliographie (cf. entre autres DRF 2001: 575 et Thibault 2009: 111-113).

L'étude de ces enregistrements de français populaire rural berrichon du début du siècle dernier s'est avérée très rentable. Malgré les difficultés d'écoute inhérentes à ce matériau sonore centenaire, il nous a été possible de relever assez facilement un bon nombre de phénomènes permettant de caractériser le français oral (et rural) de l'époque. Si certains d'entre eux nous étaient déjà connus à partir de sources plus anciennes, le fait de les retrouver chez des témoins du début du xx^e siècle nous a parfois étonné. Nous pensons en particulier à certains traits phonétiques que la graphie, bien souvent, laisse dans l'ombre.

La plupart des phénomènes relevés, en particulier les traits phonétiques et morphosyntaxiques, sont des archaïsmes qui connaissent des restrictions davantage diastratiques que diatopiques, même si leur abandon peut s'être effectué à

des époques différentes selon les régions. Presque tous ces diastratismes ont traversé l'Atlantique et s'y sont solidement implantés. Le fait que les colons qui ont peuplé la Nouvelle-France n'étaient justement pas originaires du Centre mais plutôt de la Normandie, de l'Île-de-France et du Poitou, montre que le français populaire de l'époque coloniale, à tout le moins en territoire d'oïl, partageait de nombreux traits et présentait une certaine homogénéité – contrairement bien sûr au registre dialectal, marqué par une diversité beaucoup plus grande. Cela nous confirme encore une fois, si besoin est, que c'est bien du français (populaire soit, mais du français tout de même) qui s'est exporté outre-mer, et non un mélange de patois, comme cela a jadis été proposé (sur cette question, voir Thibault 2014). De nombreuses caractéristiques de ce français populaire de l'époque coloniale se sont assez bien maintenues dans les campagnes de France jusqu'au début du xx^e siècle, comme nous le montrent ces enregistrements, mais le poids de la norme a réussi à faire disparaître la plupart d'entre elles. Elles devaient toutefois continuer à vivre outre-Atlantique (en français d'Amérique, mais aussi dans les créoles), avec une vitalité qui, pour plusieurs d'entre elles, ne se dément toujours pas aujourd'hui.

Références bibliographiques

Textes

Acad 1798 = *Dictionnaire de l'Académie Française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, 5^e éd., Paris, l'an VII de la République [1798].

Acad 1835 = *Dictionnaire de l'Académie Française*, 6^e éd., Paris, Imprimerie et Librairie de Firmin Didot Frères.

ALCe = DUBUISSON, Pierrette, *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, Éditions du CNRS, t. I (1971), t. II (1976), t. III (1982).

ALEC 1980 = DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston, *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas*

linguistique de l'Est du Canada, Québec, Office de la langue française/Éditeur officiel du Québec, 1980, 10 vol.

BALDINGER, Kurt, *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23, Band 2*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie » 288, 1998.

Base Nomenclatures Régionales: base réunissant les nomenclatures d'un très grand nombre de dictionnaires et de glossaires de français régional de France, élaborée à l'INaLF dans les années 1990, en vue de la rédaction du *Dictionnaire des régionalismes de France* (voir DRF 2001).

Besch 1864 = *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française* par M. Bescherelle aîné, 10^e éd., Paris, Garnier.

BOISVERT, Lionel, *Notes linguistiques et glossaire (édition critique par Paul Wyczynski de La Scouine d'Albert Laberge)* [1918], Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 251-257.

BOURCIEZ, Édouard et Jean, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1967.

BRUN, Auguste, *Le Français de Marseille. Étude de parler régional*, Marseille, Institut historique de Provence, 1931; Marseille, Laffitte Reprints, 1978.

CHAUVEAU, Jean-Paul, « Le verbe acadien, concordances européennes », dans Béatrice BAGOLA (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du huitième colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen, Niemeyer, 2009, p. 35-56.

CHOUSSY, Joseph, *Le Patois bourbonnais, précédé d'un simple essai étymologique* [1914] (réimpr. de l'éd. de 1907); réimpr. par Laffitte Reprints, 1981, préf. de P. Dubuisson; 1^{re} éd. 1905 (sous le titre *Simple essai de patois bourbonnais*), 2^e éd. augmentée, 1907.

DEBIAIS, Geneviève et VALIÈRE, Michel, *Récits et contes populaires du Berry*, Paris, Gallimard, 1980.

DRF 2001 = RÉZEAU, Pierre (dir.), *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2001.

- FEW = WARTBURG, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946-1952; Basel, Zbinden, 1955-2002, 25 vol.
- FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français. Étude morphologique*, Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1931.
- , *Phonétique historique du français*, t. II, *Les voyelles*, Paris, Klincksieck, 1958.
- FRANÇOIS, Nathalie, *-Ti et -tu, particules interrogatives du français québécois: observations et analyses en discours oral et discours écrit*, mémoire de M2, sous la dir. d'A. Thibault, UFR de langue française, Université de Paris-Sorbonne, 2013.
- Frantext = base de données textuelles, hébergée à Nancy (CNRS-ATILF); base à dominante littéraire constituée de textes de langue française du XVI^e au XXI^e siècle, consultable en ligne sur abonnement (www.frantext.fr/).
- FRÉCHET, Claudine, *Le français parlé à Annonay (Ardèche)*, Paris, Klincksieck, coll. « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français », 1995.
- FRÉCHET, Claudine et MARTIN, Jean-Baptiste, *Dictionnaire du français régional du Velay*, Paris, Bonneton, 1993.
- GONON, Marguerite, « Le français local parlé à Poncins en 1984 », *TraLiLi*, n° 23, 1985, p. 139-248.
- GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage: grammaire française*, 12^e éd. refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot, 1988.
- GUICHONNET, Paul, *Le Parler savoyard. Mots et expressions du terroir*, Paris, Rivages, 1986.
- HULL Alexander Jr., *The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario: A Preliminary Study*, thèse de doctorat, University of Washington (Seattle), 1955.

- ILQ = *Index lexicologique québécois*. Base de données métalinguistiques en ligne, hébergée par le *Trésor de la langue française au Québec* – www.tlfq.ulaval.ca/ilq/.
- JAUBERT, Hyppolyte-François, *Glossaire du Centre de la France*, 2^e éd., Paris, Imprimerie et librairie centrales de Napoléon Chaix et C^{ie}, 1864.
- , *Supplément au Glossaire du Centre de la France*, Paris, A. Chaix et C^{ie}, 1869.
- LA FOLLETTE, James E., *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français: Morphologie et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.
- LAVOIE, Thomas, BERGERON, Gaston et CÔTÉ, Michelle, *Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Les Publications du Québec, 1985, 5 vol.
- LÉARD, Jean-Marcel, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin Universitaire, 1995.
- LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.
- MARTINET, André, « C'est jeuli, le Mareuc! », *Romance Philology*, n^o 11, 1958, p. 345-355 (repris dans *Le Français sans fard*, Paris, Puf, 1969, p. 191-208).
- MOLARD, Étienne, *Le Mauvais langage corrigé, ou recueil, par ordre alphabétique, d'expressions et de phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon*, 4^e éd., Lyon/Paris, Yvernault et Cain/Brunot-Labbé, 1810.
- RÉZEAU, Pierre, « Le *Dictionnaire du langage vicieux et populaire de l'habitant du Bourbonnais* (vers 1852) de Jean-Baptiste Conny. Édition critique d'après Moulins, Bibl. mun., ms. 93 », dans Jean-Pierre CHAMBON, Claude MICHEL et Pierre RÉZEAU (dir.), *Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck, coll. « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français », t. I, 1994.
- ROBEZ-FERRARIS, Jacqueline, *Les Richesses du lexique d'Henri Vincenot, auteur bourguignon*, Paris, Klincksieck,

coll. « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français », 1988.

THIBAUT, André, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane*, n° 73, 2009, p. 77-137.

—, « Un code hybride français/anglais ? Le *chiac* acadien dans une chanson du groupe Radio Radio », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 121, 2011, p. 39-65.

—, « L'idéologie linguistique dans le discours littéraire antillais : le mythe du patois normand », dans Federica DIÉMOZ, Dorothée AQUINO-WEBER, Laure GRÜNER et Aurélie REUSSER-ELZINGRE (dir.), *Toujours langue varie... Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Genève, Droz, 2014, p. 99-114.

TOURAINE, Laurian et BARBILLAT, Émile, *Chansons populaires dans le Bas-Berri, paroles et musique recueillies par Émile Barbillat et Laurian Touraine*, Châteauroux, Éditions du « Gargailou », 1931. 4 vol.

Sitographie

Discours inaugural des Archives sonores, lu par Brunot lui-même :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1279113>

Chanson *Les Vêpres d'Asnières* :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128118j>
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128118j/f2>

Chanson *L'Autre jour m'y promenant* :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128120v>

Dialogue sur la lessive :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128085h.r=.langFR>

Dialogue sur la vigne :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128085h/f2>

Dialogue sur le chanvre :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810/f2>

Chanson *Oh ma bergère* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128079p>

Chanson *Allons mon Toène, allons* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128132z>

Chanson de l'Empereur :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128132z/f2>

Chanson *Le Vingt-cinq de décembre, je me suis t'engagé* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281306>

Dialogue entre deux femmes de la région de Nohant :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281298>

Dialogue entre ces deux mêmes femmes de la région de Nohant (conversation sur la lessive) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128088n>

Chanson de la Bergère – *Voilà six mois que c'était le printemps* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128127h>

ou <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281264> (il correspond à deux url, sans aucune raison)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128127h/f2>

Chanson de la Bergère, bis :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128124c/f2>

Voilà six mois que c'était le printemps, bis :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280789>

Chanson *Qui veut savoir une chanson d'une jolie bergère* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128125r>

Chanson du petit berger :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128125r/f2>

Chanson *Je n'en regarde pas* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280878>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280878/f2>

Chanson du laboureur :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128082c>

Chanson à la jolie bergère :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128082c/f2>

Chanson à la jolie bergère :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128080m>

Chanson du berger :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128080m/f2>

Servante de G. Sand, dialogue et chant :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128133b>

Dialogue entre deux cultivateurs de Nohant :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128131k>

« Brioler » aux bœufs :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128133b/f2>

Chanson Allons mon Toène :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128131k/f2>

Dialogue sur les maladies :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128088n/f2>

Chanson Quand la bergère s'en va t'aux champs :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128128w>

Chanson Rossignolet du bois joli :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281264>

Chanson Belle et charmante Isabeau :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128124c>

Chanson Toujours labourer la terre :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128122m>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128122m/f2>

Chanson La Destinée, la rose au bois :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128120v/f2>

Chanson de la mariée :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128119x>

Ferdinand Brunot : entre langue et parole

Gilles Siouffi

EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire

Université Paris-Sorbonne

Ferdinand Brunot était un grand linguiste, mais aussi un grand amoureux des mots, des sons et de la parole. Dans cette contribution, je voudrais montrer comment l'intérêt pour la parole a constamment accompagné la réflexion sur la langue de Brunot, a nourri sa recherche, ses investigations dans les périodes reculées, non sans attiser aussi quelques frustrations qui, par les campagnes d'enregistrement qu'il a menées, ont pu parfois être un peu compensées.

Si Brunot constitue aujourd'hui une inspiration majeure, aussi bien pour les diachroniciens que pour les grammairiens travaillant en synchronie – et plus généralement pour tous ceux qui s'efforcent de « penser » le fonctionnement de la langue, en allant au-delà du relevé ou de l'analyse des formes, c'est qu'il a su croiser dans son approche une multiplicité de dimensions différentes, et notamment faire dialoguer langue et parole, ce qui est toujours difficile pour un linguiste – on pourrait même dire la principale difficulté. Comme l'a écrit Jean-Claude Chevalier, « l'analyse formaliste hérisse Ferdinand Brunot: il y voit un réductionnisme et par là un risque de fanatisme » (Chevalier 2005 : 130). On peut décrire son *Histoire de la langue française* qui a été fortement critiquée à sa sortie, notamment par Bally qui lui a reproché, entre autres, d'avoir mêlé diachronie et synchronie (Chevalier 1994), comme la synthèse de trois points de vue, ou de trois façons de voir son objet : un point de vue philologique « interne », traditionnel, que Brunot continue d'assumer, le point de vue de la « culture de la langue », que Brunot met sans cesse en avant pour montrer toute la part

d'artifice qu'il y a dans ce qu'on peut appeler « la langue » à partir du moment où l'on sort de la simple considération des parlers spontanés – point de vue qu'il considère comme devenant premier, s'agissant du français, à partir du *xvi^e* siècle, et enfin le point de vue des usagers, ce qui implique la parole.

Ce point de vue des usagers est difficile à mobiliser dans les époques les plus reculées, par manque de documentation, mais on voit bien que, dès que Brunot en dispose, il sollicite au maximum tout ce qui peut aller dans ce sens, que cela provienne du lieu qualifié aujourd'hui de « métalinguistique », du lieu littéraire, du lieu scientifique, ou de lieux profanes qu'il a été l'un des premiers à explorer. Au fil du temps, cette orientation s'est révélée toujours plus accentuée. Alors que les premiers tomes sont assez « classiques » dans leur conception, les derniers s'éloignent de plus en plus d'une « histoire de la langue » entendue au sens traditionnel. Celui sur le *xix^e* siècle, qui est malheureusement seulement esquissé, avec des collaborateurs, offre des perspectives novatrices sur les usages et la culture qui, faute de spécialistes de cette période considérée comme trop proche de nous, n'ont pas encore à notre avis été considérées dans toute leur valeur.

Du point de vue des usagers, trois orientations peuvent être distinguées : l'orientation sociolinguistique, l'intérêt pour le « sentiment de la langue » ou « sentiment linguistique », dans la lignée de ce qu'avait fait avant lui Littré¹, et l'intérêt pour la parole. Cet intérêt pour la parole a fait de Brunot un phonéticien expérimental en même temps, et même avant, qu'un historien. Le travail de Brunot se caractérise méthodologiquement par ce postulat essentiel que l'induction est possible, autrement dit qu'il peut y avoir un raisonnement sur l'histoire à partir de faits observables dans le présent.

Je vais donc montrer ici les sources de son intérêt pour la parole avant l'*Histoire de la langue française*, proposer ensuite une petite lecture (dans l'ordre) des réflexions sur la parole

1. Émile Littré, *Histoire de la langue française*, Paris, Perrin, 1886.

qui s’y glissent, et terminer par la mise en évidence du rôle de l’expérience dans la pratique de Ferdinand Brunot.

La prééminence de la phonétique

Historiquement, le travail de Ferdinand Brunot a coïncidé avec une importante avancée technique due à l’abbé Rousselot et que Brunot met en avant très tôt en en faisant un compte-rendu dans le journal *La nature* (Brunot 1892 : 97) :

M. l’abbé Rousselot, professeur à l’École des Carmes, a présenté très récemment à la Faculté des Lettres de Paris une thèse de doctorat d’un intérêt en apparence bien spécial, car elle traite des « modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d’une famille de Cellefrouin (Charente) » ; mais ce travail, à première vue si limité, a une portée considérable, car l’auteur y pose définitivement les bases d’une science nouvelle : la linguistique expérimentale.

On peut rappeler que l’abbé Jean-Pierre Rousselot, né en 1846 et mort en 1924, est considéré comme le fondateur de la phonétique expérimentale (voir Carton 1995). En prolongeant le travail d’Étienne-Jules Marey, il a en effet créé le premier appareil d’inscription électrique de la parole en 1886. Suite à cette invention, il a proposé d’étudier les modifications phonétiques des parlers par une méthode scientifique et pratique et d’en induire les lois phonétiques des changements en cours et plus généralement les processus analysés jusque-là par la linguistique historique. Il considérait que « la phonétique [devait] prendre pour base, non des textes morts, mais l’homme vivant et parlant² ».

Sa thèse, qu’évoque Ferdinand Brunot, *Les Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d’une famille de Cellefrouin (Charente)*, a été soutenue en 1891 et publiée dans le tome 5 de la *Revue des patois gallo-romans* et chez Welter, éditeur à Paris. Elle a beaucoup marqué cette génération, par exemple Antoine Meillet (cité par Carton 1995 : 874). En 1893, Rousselot participe à la création de la « Société des parlers de

2. « La phonétique expérimentale », leçon d’ouverture au Collège de France, 1922.

France ». Il effectue des enquêtes linguistiques en Bretagne en 1895. En 1897, un laboratoire de phonétique expérimentale est créé auprès de la chaire de Grammaire comparée du Collège de France tenue par Michel Bréal. L'abbé Rousselot y est nommé au poste de préparateur ; il y restera quinze ans. On peut aussi noter que pendant la guerre 1914-1918, l'abbé Rousselot a mis au point des techniques de repérage par le son des canons ennemis, les « Berthas ». Pour les linguistes, sa grande œuvre reste ses *Principes de phonétique expérimentale*, publiés d'abord en deux fascicules en 1897 et 1901, puis refondus en livre en 1924.

Son travail a soulevé l'enthousiasme, non seulement en France mais à l'étranger, particulièrement à Vienne où des recherches similaires étaient menées. En France, il eut surtout de l'influence sur les dialectologues. Mais Ferdinand Carton considère que, « s'il eut beaucoup d'élèves, il eut peu de véritables continuateurs » (Carton 1995 : 878). Il rappelle la place de Ferdinand Brunot qui, « treize ans avant la création d'une chaire de phonétique expérimentale, ouvrit un laboratoire à la Sorbonne en 1911 pour la recherche en phonétique et l'enseignement de la prononciation aux étrangers », ainsi que celle de Théodore Rosset à Grenoble et Maurice Grammont à Montpellier, qui ouvrirent l'un et l'autre également des laboratoires, mais « prirent peu à peu leurs distances avec le maître » (*ibid.*).

Brunot s'est enthousiasmé pour les nouvelles perspectives ouvertes par cette innovation technique. Pour lui, il y avait là un grand pas de fait, non seulement pour la compréhension exacte du présent de la langue, mais aussi pour son histoire. Citons-le un peu longuement :

Il sera possible, désormais, de noter la prononciation d'une langue, d'un patois, d'un idiome quelconque, non plus par à peu près, en s'en fiant au seul témoignage de l'oreille qui ne percevait, entre le parler de plusieurs individus, que les différences un peu considérables. Il va exister désormais une phonétique de précision. Comment, en effet, les langues changent-elles d'une époque à l'autre et d'un pays à un autre ? [...] Ce qu'il était impossible de noter jusqu'ici, c'était chaque étape de ces transformations insensibles et pour

ainsi dire microscopiques. [...] Or c'est toujours par ces modifications imperceptibles que commence un changement phonétique. Nous ne nous apercevons pas nous-mêmes de ceux qui débute, mais nos enfants s'en aperçoivent, car ils ne prononceront plus exactement comme nous, et ce seront ces modifications, insensibles à l'origine, qui font d'une langue une autre langue. [...] [Ces nouveaux instruments d'étude] nous permettent d'entrer beaucoup plus avant dans la connaissance intime des parlers vivants, d'établir de plus près leurs rapports et leurs différences et, par induction, de deviner quelle a été la marche progressive de l'évolution lente d'où sont sorties nos langues modernes³.

On voit bien, par conséquent, que, dès 1892, Brunot était à même de formuler parfaitement clairement son programme méthodologique: l'association d'une enquête sur la parole vivante et d'un travail inductif sur le changement linguistique, le changement phonétique étant considéré comme au premier plan. De fait, dans la préface du premier tome de *l'Histoire de la langue française*, Brunot met en avant la place de cette nouvelle phonétique expérimentale :

Cette phonétique nouvelle nous fait sentir le vide immense impossible à combler par des inductions que laisse à la science la disparition des générations sur lesquelles on eût pu observer la modification progressive des phonèmes, dont nous ne connaissons jamais que l'état initial et l'état final.

Or, de toutes les parties de l'histoire de la langue, c'est incontestablement l'histoire des sons, la phonétique, qui est la plus avancée, et cela est fort heureux, puisqu'elle est la base et la condition de cette recherche, lexicologique, morphologique ou syntaxique, que le développement d'une forme ou d'un tour s'explique très souvent par un fait de prononciation qui a atteint une syllabe, une désinence, par exemple⁴.

Ce qui compte pour lui, c'est de dépasser le stade élémentaire de la linguistique historique, qui a longtemps été de confronter un état initial et un état final, sans connaissance réelle des paliers intermédiaires.

3. Ferdinand Brunot, « L'inscription de la parole », *La nature*, n° 998, 1892, p. 98.

4. *Id.*, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1905-1938, t. I, « Préface », p. VII [désormais HLF dans les notes].

Ces indications donnent la ligne générale qui sera celle de *l'Histoire de la langue française* : aux lois phonétiques se superpose pour lui le travail du mot par la parole collective et les faits sociaux. Ainsi, la phonétique est « mise à la base de toute recherche⁵ ». Mais ces lignes explicitent également quelle va être sa méthodologie : pour lui, le caractère seulement parlé d'une langue restera toujours très important. Dans l'analyse qu'il fait du passage du latin au français, par exemple, on relève cette phrase décisive : « le français est du latin parlé⁶ ». Brunot s'appuie sur les remarques des Anciens sur le caractère tenace des accents, y compris chez les empereurs (Hadrien, Sévère⁷). Il déplore que la prononciation moderne artificielle du latin, par exemple, altère complètement le sens de l'évolution phonétique qui a dû se dérouler en latin parlé.

La symétrie entre oral et écrit, pour lui, est une idée de linguiste, mais ne correspond pas à la condition langagière. Une langue est d'abord pour lui un *parler*, mot qu'il affectionne, et ce parler, outre qu'il a une *couleur* (mot qu'il emploie pour parler des dialectes de l'ancien français⁸), définit un mode de communication particulier. Il cite des exemples d'intercompréhension entre parlars éloignés (exemple des patois des Vosges et de Charente) qui « enjambent » totalement la problématique de la standardisation et de la langue cultivée. On comprend dès lors qu'il s'intéresse particulièrement à ces moments d'histoire orale de la langue, tel le moment qui sépare le latin parlé de l'ancien français.

Méthodologiquement, il envisage donc l'histoire de la langue comme feuilletée en deux strates distinctes : une évolution de culture (« la langue peut et doit être cultivée artificiellement⁹ »), et une évolution « spontanée », qui se fait essentiellement par la parole.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. *Ibid.*, p. 16.

7. *Ibid.*, p. 48.

8. *Ibid.*, p. 296.

9. *Ibid.*, p. 585.

Écrit vs. oral

Cette répartition de l'histoire de la langue en deux niveaux explique sans doute l'intérêt tout particulier que Brunot a pris, dès sa thèse sur Malherbe, pour le xvii^e siècle. Le xvii^e siècle est pour lui le moment où ces deux évolutions vont se dissocier. De fait, à partir du xvi^e siècle, il relève que l'évolution phonétique est contrariée par le développement de l'écrit. « La phonétique française n'évoluera plus librement, elle sera contenue, quelquefois ramenée en arrière par l'influence de l'orthographe¹⁰ ». Il peut dès lors écrire : « le mot de phonétique, qui éveille l'idée de règles constantes et inconscientes, convient assez mal aux transformations qui vont suivre¹¹ ». Un certain sens de la « parole » se perd et on sent que Brunot en est nostalgique. On se demande alors si son intérêt pour les patois n'est pas une manière de le retrouver.

La culture de la langue des xvi^e-xviii^e siècles est ainsi décrite par lui comme une culture d'affrontement entre ces deux strates langagières. Pour lui, par exemple, il y aurait contresens à fusionner les deux à la lumière de la présence, chez les écrivains du xvi^e siècle, de mots patois. Rabelais, Des Périers, dans le poème des « Vendanges », intègrent certes des aspects de la parole patoise, mais ne la confondent pas avec la langue¹². Cela fait partie de la culture de la langue, de son *provignement*, pour reprendre le mot de Ronsard dans la préface de la *Franciade*¹³.

Au xvii^e siècle, on rencontre selon Brunot un vrai risque que la langue écrite se sépare de l'usage parlé¹⁴. Il note qu'une langue de classe « parle » la langue écrite¹⁵. L'objectif des remarqueurs de « fixer la prononciation » entraîne une distinction entre une prononciation officielle et des usages parlés qui se maintiennent.

10. HLF, t. II, p. 243.

11. *Ibid.*

12. *Ibid.*, p. 178.

13. Ronsard, *La Franciade, Au Lecteur apprentif*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1994, p. 1027.

14. HLF, t. III, partie II, p. 719.

15. HLF, t. IV, partie I, p. VII.

Brunot insiste sur cette résistance de la parole, stimulée par les dynamiques sociales :

Peu à peu et inconsciemment se forme cette idée, qui règne encore, que les mots n'ont point d'existence phonétique propre, et que, ce qu'on fait entendre en les disant, n'est que la traduction de l'écriture par la voix, une forme orale du type réel, qui est le type écrit, pour tout dire, en un mot, une prononciation (il ne souligne pas). Déplorable préjugé qui en se répandant a depuis lors contribué à déformer notre langue¹⁶!

Dans cet esprit, il relève nombre de faits qui sont aujourd'hui rangés dans la terminologie d'« effet Buben¹⁷ », ou d'« orthographismes » (comme *serge*, issu de *serica*, et non *sarge*, qui avait malgré tout la faveur de Vaugelas¹⁸). Mais il note une « résistance de l'instinct populaire », qu'il relie à ce qu'il appelle des « forces naturelles¹⁹ ». Ces forces naturelles, il ne cessera de les exalter aux dépens d'une culture, à laquelle l'incompétence des académies et des sociétés de « bonne langue » ne permet d'avoir qu'une faible influence, sans compter que, jusqu'à la Révolution, note Brunot, le pouvoir ne se sera guère préoccupé de la réalité des usages. L'histoire de la langue française au XVIII^e siècle est ainsi en partie l'histoire de forces naturelles contrariées, qui subissent l'« action négative de l'écriture²⁰ », mais qui assurent une certaine survie à la strate de la parole. Ainsi, lorsque quelques précurseurs, au XVIII^e siècle, s'intéressent aux patois comme objets de recherche (non sans quelque sentiment de supériorité), l'objet qu'ils découvrent peut être considéré comme brut :

Aucune culture extérieure et factice ne leur avait donné sa façon – au moins depuis longtemps. C'étaient des produits spontanés, produits de la vie et produits de l'esprit des villageois²¹.

16. *Ibid.*, p. 179.

17. Vladimir Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Genève, Droz, 1935.

18. Vaugelas, *Remarques sur la langue française* [1647], éd. Z. Marzys, Genève, Droz, 2009, p. 479.

19. HLF, t. IV, partie I, p. 187.

20. HLF, t. VI, partie II-1, p. 976.

21. HLF, t. VII, p. 31.

On voit apparaître cette fascination pour cette parole presque spiritualisée : « le patois était la voix du village, le verbe qui incarnait son âme²² ». Le classement qu'il fait des réponses données à l'enquête de l'abbé Grégoire – qu'il n'oublie pas de traiter avec circonspection s'il s'agit de les interpréter comme des témoignages linguistiques – est à mettre en parallèle avec l'enquête phonographique des années 1911-1913. On pourrait presque dire qu'il s'agit là d'une enquête par procuration.

Au XIX^e siècle, la perte irrémédiable de ces « faits de parole », pour les nommer ainsi aujourd'hui avec nos mots, fait sa désolation.

Il est inutile d'expliquer comment et pourquoi les faits de prononciation populaire nous échappent pour la plupart. On n'avait guère le goût ni le temps de les noter²³.

Le prisme littéraire par lequel passe cette parole lui paraît bien décevant et frustrant.

Que de fois, une pièce à la main, on voudrait solliciter l'auteur de nous expliquer ce qu'il ne fait qu'indiquer, et de nous rapporter intégralement, sous leur forme exacte, les propos auxquels il fait allusion²⁴.

De fait, son chapitre sur l'histoire phonétique est bien bref.

Le fossé qui s'est créé entre oral et écrit est une réalité devant laquelle on ne peut que s'incliner :

Il y a aujourd'hui des villages, où le patois est seul en usage pour la conversation, où cependant l'idée même qu'on puisse en mettre une phrase par écrit, fût-ce dans une lettre, à plus forte raison l'imprimer ou la graver sur une pierre, n'entre pas dans les cerveaux²⁵.

Certes, il y a là quelque chose de dérangeant pour le linguiste, mais Brunot se rend bien compte que la parole est aussi une forme de résistance à la norme. Il ne faut pas oublier que le contexte dans lequel Brunot écrit son *Histoire de la langue*

22. *Ibid.*, p. 33.

23. HLF, t. X, partie I, p. 89.

24. *Ibid.*, p. 241.

25. HLF, t. I, p. 17.

française et enregistre des locuteurs est un contexte très marqué par les prescriptions normatives, par la culture de la langue orale, par les idées d'apprentissage, de réforme, de « pathologie », comme on disait alors²⁶. Son enquête dans les régions est aussi une manière de répondre à ces mots de Grégoire, par lesquels il se disait effrayé : « l'accent n'est pas plus irréformable que les mots²⁷ ».

Histoire et expérience

Il faut donc rendre hommage à Ferdinand Brunot d'avoir eu ce « goût de la vie et du vrai » que souligne Gérard Antoine dans sa préface de 1966. Dans un temps où la stylisation littéraire attirait toute l'attention, et où cette stylisation, même, était marquée par un goût du théâtral et du factice, Brunot a eu cette rare sensibilité de deviner tout ce qu'on pouvait extraire de la parole lorsque celle-ci est exactement, fidèlement, complètement, observée. Il a eu également une forte conscience de la différence entre parole et langue.

L'*Histoire de la langue française*, on l'a dit, n'a pas toujours été bien reçue des linguistes, qui lui ont reproché de s'être immergée dans une poussière de faits et d'avoir négligé le système de la langue. C'est comme si, finalement, Brunot avait fait passer l'histoire de la culture et de la parole avant celle de la langue telle qu'on l'entendait à l'époque. Ces reproches, Brunot en fait état dans les derniers tomes. Ils l'ont peiné. Aujourd'hui, cet aller-retour constant entre langue et parole fait en réalité tout le prix de l'entreprise. Il indique des directions de recherche qui ont été dans les faits peu explorées. J'en signalerai deux, qui me paraissent fécondes aujourd'hui.

La première est l'histoire des faits de parole ou de la voix dans son rapport à la langue. Certains de ces faits ont été un peu étudiés (longueurs) dans la mesure où ils avaient un impact sur le système, mais d'autres (pose de voix, débit, volume, hauteurs),

26. Voir par exemple Émile Littré, *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage*, Paris, Didier, 1880.

27. Cité dans HLF, t. X, partie I, p. 297.

qui appartiennent vraiment à la sphère de la parole, sont restés totalement négligés. Ils suscitent aujourd'hui une vive curiosité de la part des praticiens du théâtre et de la musique. Pensons aux propositions, initiées par Eugène Green, qui ont lieu ces dernières décennies autour de la parole baroque²⁸. La langue, dans le passé, c'est aussi ce qui fut une parole passée. De ce point de vue, les faits, marqués par l'abondance et la variété, sont essentiels ; et pas dans le même sens que pour le linguiste. Brunot a pressenti que les leçons de la parole ne sont pas celles de la langue, y compris pour l'historien.

La seconde est celle de l'étude de la langue contemporaine en diachronie. En mettant en avant le rôle des changements microscopiques et en s'engageant dans la constitution d'un patrimoine oral de langue contemporaine, Brunot mettait sur la voie de possibles études de « micro-diachronie », aujourd'hui jugées nécessaires en sociolinguistique, pour comprendre certains aspects du changement linguistique. Il sortait de la vision idéalisante d'une « synchronie ».

Au total, on voit bien que Brunot n'était pas seulement un « historien de la langue ». En tant qu'historien, ce goût de la parole l'amène à une méthodologie : l'induction vers l'histoire à partir de l'observation du présent.

Notre seule ressource est d'imaginer, d'après les accents d'aujourd'hui ; ils nous enseignent du reste avec une quasi certitude ce qu'ont pu être ceux du passé²⁹.

Il était aussi un amoureux de la parole. Dans ces enquêtes, c'est aussi le goût, la couleur, la saveur du parler qu'il cherche à retrouver, la parole singulière, autant de choses que l'histoire nous fait perdre. En enregistrant la parole, il a en quelque sorte fait un pied de nez à l'histoire. Il a arraché à l'histoire présente ce que l'histoire passée n'a pas pu lui donner. Il a donné à l'histoire future tout ce qui lui a manqué.

28. Eugène Green, *La Parole baroque*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

29. HLF, t. X, partie I, p. 294.

Je voudrais terminer en mettant en avant son sens de l'expérience. Expérience d'auditeur, que Brunot partage avec Rousselot. Expérience de locuteur, également, puisqu'il s'est enregistré lui-même plusieurs fois, dans des discours officiels, comme l'inauguration des *Archives de la parole*, par exemple, mais aussi, en faisant l'essai d'une déclamation soumise à l'oreille de l'appareil de Rousselot d'un passage du sermon sur la mort de Bossuet³⁰. Il s'amuse certainement, lui qui avait enregistré Cécile Sorel dans une tirade du *Misanthrope*; mais il tente aussi de faire œuvre scientifique. Sur cet enregistrement, il se livre à des analyses chiffrées très précises – précises au point de révéler un goût visible pour la « centiseconde » –, prosodiques ou métriques. Mais ces analyses, il les relativise au final. Tout d'abord, il constate qu'en plusieurs enregistrements il a produit des réalisations différentes, révélant sa propre variabilité, en véritable Montaigne de la parole. « Un jour, j'ai mis 5" là où la veille je n'en avais mis que 4 ». D'autre part, « ce que nous pouvons analyser, c'est du Bossuet dit par nous, il est bien entendu que ce n'est pas du Bossuet authentique ».

Et pour finir, il indique : « C'est pourquoi il n'y a aucune conclusion à tirer de ces recherches ». « Aucune conclusion à tirer » : il fallait l'écrire. Cela montre à quel point le linguiste chez lui ne l'a jamais totalement emporté sur l'observateur attentif du langage. Et c'est heureux.

Références bibliographiques

- BRUNOT, Ferdinand, « L'inscription de la parole », *La nature*, n° 998, 1892, p. 97-99.
- , *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1905-1938.
- BUBEN, Vladimir, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Genève, Droz, 1935.
- CARTON, Ferdinand, « La phonétique expérimentale », dans *Histoire de la langue française, 1914-1945*, Paris, Éditions du CNRS, 1995, p. 873-894.

30. HLF, t. VII, « Appendice », p. 1196-1199.

- CHEVALIER, Jean-Claude, « F. Brunot (1860-1937) : la fabrication d'une mémoire de la langue », *Langages*, n° 114, 1994, p. 54-68.
- , « Ferdinand Brunot, grammairien citoyen. 1860-1938 », dans Ursula BÄHLER (dir.), *Ethik der Philologie*, Berlin, Berliner Wissenschafts Verlag, 2005, p. 123-133.
- GREEN, Eugène, *La Parole baroque*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.
- LITTRÉ, Émile, *Pathologie verbale ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage*, Paris, Didier, 1880.
- , *Histoire de la langue française*, Paris, Perrin, 1886.
- RONCARD, Pierre (de), *La Franciade, Au Lecteur apprentif*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1994.
- VAUGELAS, Claude Favre (de), *Remarques sur la langue française [1647]*, éd. Zygmunt Marzys, Genève, Droz, 2009.

Résumés/Abstracts

Brigitte BUFFARD-MORET, La versification des chansons recensées par Ferdinand Brunot

Résumé

En s'appuyant sur les enregistrements sonores les plus audibles des chansons recensées par Ferdinand Brunot et en confrontant ce qu'on y perçoit avec les transcriptions de paroles qui accompagnent plusieurs enregistrements, on a tenté de dégager quelques caractéristiques de la versification de ces œuvres : mètres, organisation des couplets, système de rimes et de répétitions. On distingue à l'issue de l'analyse deux types de chansons, obéissant à des façons de versifier différentes : celles du terroir, le plus souvent patoisantes, qui ne s'embarrassent pas de règles strictes, et celles composées par des chansonniers sans doute professionnels qui, eux, respectent les contraintes encore en vigueur à la fin du XIX^e siècle.

Abstract

Using the most audible audio recordings of songs inventoried by Ferdinand Brunot and comparing what is perceived with transcripts accompanying several gramophone records, the author tried to outline a few characteristics of the versification of his work: metres, organisation of verses, rhyme and repetition systems. In the end, two types of songs following different ways of versifying are delineated: on the one hand, local songs which were often in Patois dialect and did not follow rules by the book, and on the other hand songs composed by probably professional singers, that still followed the applicable constraints at the end of the XIXth century.

Annie LABUSSIÈRE, Les structures mélodiques dans les chants « à voix nue » collectés par Ferdinand Brunot

Résumé

Les premiers enregistrements de Ferdinand Brunot sont des témoins particulièrement intéressants de chants dits à voix nue dans les régions françaises du début du vingtième siècle. C'est à partir de quelques outils musicologiques qu'est menée une analyse de quelques chansons et de la « briolée aux bœufs », dont Ferdinand Brunot a pu enregistrer une version particulièrement réussie. Elle permet de mesurer la complexité mélodique et l'évolution du sentiment mélodique chez les chanteurs.

Abstract

The first recordings by Ferdinand Brunot are very interesting documents about songs *à voix nue*, without instruments in French regions at the beginning of XXth century. An analysis is made with musicological instruments about some songs and specially the “briolee aux bœufs”, which is very beautiful in Brunot's recordings. These songs prove melodic complexity and the development of melodic sensibility for the singers.

Jean Léo LÉONARD, La valorisation des données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 : enjeux pour la documentation des langues en danger

Résumé

Les données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon (Gérouville et Florenville, lorrain roman dit « gaumais » et Bohan, champenois) recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 sont envisagées ici de trois points de vue : a) les enjeux de la méthodologie utilisée pour la documentation des langues en danger, sur le plan historiographique mais aussi méthodologique, b) la qualité et la richesse des données dialectales recueillies lors de cette collecte, en dépit

des contraintes techniques de l'époque, qui exigeaient de n'enregistrer que de courts textes oraux de quelques minutes, c) la collecte dialectale d'oral spontanée comme matrice génératrice de microcosmes ethnographiques, dans un contexte déjà marqué par la transition vers la modernité, dans une région rurale excentrée, à la veille de la première guerre mondiale. Les points (b) et (c) font l'objet d'une modélisation séparée: d'une part à l'aide de modèles déclaratifs en phonologie et en morphologie flexionnelle, d'autre part, à l'aide de concepts issus de la théorie esthétique (Nelson Goodman) ou de la philosophie (Peter Sloterdijk).

Abstract

When Ferdinand Brunot and his team gathered data on several of the contact dialects (Gaumais from Gérouville and Florenville, and Champenois from Bohan) on the French-Belgian (or Walloon) border in 1912, he did not suspect how much this endeavor would be a significant landmark, not only for dialectology, but also for what is nowadays called Documentary Linguistics. In this contribution, three aspects of F. Brunot's fieldwork on Walloon are highlighted: i) the relevance of his methods from a historiographic and methodological standpoint in today's era of language endangerment, ii) the intricacy and high quality of the dialectal data documented during short fieldwork sessions in which only a few minutes of spontaneous speech could be recorded in each village due to poor technical conditions, and iii) the high relevance of the contents of the oral texts collected by his team in a peripheral rural area heading towards modernity on the eve of World War I. Modeling both dialectal data and narrative patterns is a leading concern in this paper: on the one hand, we implement declarative models from constraint phonology and inflectional morphology on oil dialects, as documented by F. Brunot in this area of Champenois-Romance Lorrain-Walloon contact; on the other hand, we apply ethnographic models inspired by Nelson Goodman's and Peter Sloterdijk's philosophical and aesthetic frameworks.

Paola LUNA, L'ethnomusicologie et la collecte

Résumé

Ce fut passionnant pour moi de parcourir une partie de la France de 1911-1913 à travers les *Archives de la parole* enregistrées par Ferdinand Brunot. De l'écoute de ces archives est né l'article que je propose sur l'ethnomusicologie et la collecte. Dans ce propos, je me suis concentrée sur les archives des Ardennes qui comprennent des dialogues (supposés pour certains), des récits du quotidien, des contes, des phrases détachées et des chants. Dans ce texte, je réfléchis à la démarche de Ferdinand Brunot, linguiste, par rapport à celle des ethnomusicologues aujourd'hui. Tout d'abord, je définis rapidement l'ethnomusicologie, pour ensuite entrer dans l'analyse de l'enquête phonographique dans les Ardennes, expliquer la démarche de Ferdinand Brunot et enfin confronter celle-ci à la démarche de l'ethnomusicologue aujourd'hui.

Abstract

The discovery of a part of France between the years 1911 and 1913, through Ferdinand Brunot's *Archives de la parole*, was a very exciting project. This article, which focuses on ethnomusicology and the collecting was conceived after listening to those archives. In this regard, I examined the Ardennes archives that contain dialogs (some of them supposedly admitted as such), everyday stories, tales, distinct sentences and songs. In this paper, I also considered Ferdinand Brunot's approach as a linguistic device compared to today ethnomusicologists. First, I shall briefly define what is meant by ethnomusicology, to then develop the analysis of the phonographic recordings in the Ardennes. Finally, I shall explain Ferdinand Brunot's particularity, compared to the current ethnomusicological trend.

François PICARD, Ferdinand Brunot et l'enregistrement : de la parole au chant

Résumé

Les *Archives de la parole* présentent un corpus réalisé par les mêmes personnes et avec le même matériel, en peu de temps (1911-1927), principalement autour de 1913. Partant de la phonétique et d'un intérêt pour le parler et les accents, elles enregistrent essentiellement des voix seules, qui vont du parlé au chanté en passant par le lu, le récité, le déclamé ; du discours à la pièce de théâtre, du poème, les enregistrements sont référencés selon des catégories autochtones que l'on va discuter : section I des interprètes, section O des orateurs, section L des langues, section D des dialectes. On propose de passer ce corpus au filtre de l'analyse du signal audio-numérique et de chercher les correspondances entre hauteur, intensité et phrasé, dégageant ainsi des descripteurs recouvrant des catégories locales culturellement valides. On propose d'étendre ces descripteurs et catégories de manière universelle.

Abstract

The *Archives de la parole* (or *Spoken Archives*) have been founded by the French historian of French language and grammarian Ferdinand Brunot at Sorbonne university in 1911. Using a Pathéphone phonograph, he recorded spoken or singing voices, he classified in main sections: I for "interprètes", O for "orateurs", L for "langues", D for "dialectes". Taking it as a solid corpus, we analyze it using digital tools according to the relation between pitch, intensity, and phrasing, and find it possible through strong descriptors to recover local, culturally meaningful, categories. The question of whether this new categorization could be universal will be asked.

Gilles SIOUFFI, Ferdinand Brunot : entre langue et parole

Résumé

Connu pour son travail sur la langue, Ferdinand Brunot avait aussi un goût prononcé pour la parole, qu'on peut remarquer dans l'intérêt qu'il a pris, très tôt, pour l'appareil de l'abbé Rousselot, qu'il a mis à l'épreuve lui-même en s'enregistrant lisant un passage de Bossuet, et qui ouvrait la voie selon lui à une « linguistique expérimentale ». Cette contribution met en rapport ce primat accordé à la phonétique et à l'oral avec le travail bien connu de Brunot en histoire de la langue. Nous montrons la place décisive que Brunot donne aux « faits de parole » et à l'expérience du locuteur dans la perception des phénomènes dialectaux et de « culture de la langue », notamment à des époques où aucun document enregistré n'est disponible.

Abstract

Ferdinand Brunot is well known for his work in the history of the French language. But he also had a pronounced taste for all the different aspects of speech, as is shown by his interest for the device invented by Rousselot, a device which he himself made use of, while reading aloud a page by Bossuet, and which, according to him, was deemed to induce a form of « experimental linguistics ». This paper shows the importance Brunot gave to the pronounced speech and to oral parameters in the history of language. We analyze how he links the experience of the speaker with his characterization of dialects and of cultivated speech in periods of history for which there are no direct data available.

André THIBAUT, Variation diatopique et diastratique dans les *Archives de la parole* du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry

Résumé

Cette contribution est consacrée à l'analyse linguistique des particularismes langagiers d'une quarantaine d'enregistrements (datant de juin 1913) de locuteurs de français régional du Berry, tirés des *Archives de la parole* du fonds Brunot (disponibles en ligne sur Gallica). Les traits phonétiques relevés (/r/ apical, « ouïsme », [we] pour <oi>, etc.) sont essentiellement des archaïsmes du français central; les particularismes morphosyntaxiques relèvent plutôt du français populaire de naguère. Quant aux phénomènes lexicaux, ils permettent de redessiner ou de préciser l'aire de certains régionalismes, qui s'avère probablement plus ample que ce que l'on avait pu croire jusqu'à maintenant. L'existence de la plupart de ces traits (phonétiques, grammaticaux ou lexicaux) dans les créoles et les français d'outre-mer montre qu'ils devaient caractériser le français oral spontané de la plus grande partie de la population française de l'époque coloniale.

Abstract

This paper is dedicated to the linguistic analysis of the language particularities of forty recordings (dated June 1913) of regional French speakers from Berry, drawn from the *Archives de la parole* of the Brunot fund (available online at Gallica). The phonetic traits (/r/ apical, “ouïsme”, [we] for <oi>, etc.) essentially belong to archaic central French; the morphosyntactic particularities rather fall under the category of (slightly outdated) popular French. As for the lexical phenomena, they allow us to redraw or specify the area of certain regionalisms, which can appear likely broader than what one might have thought until now. The existence of most of these features (be they phonetic, grammatical or lexical) in French Creoles and regional French varieties overseas shows that they probably belonged to the spontaneous oral French of most of the French population in the colonial period.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École normale supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux Montaigne)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de
la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-EPHE), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire
de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Préface	
Joëlle Ducos & Gilles Siouffi	7

Ferdinand Brunot, d'un lieu de mémoire à l'autre	
Olivier Soutet	15

Première partie La mémoire du chant

L'ethnomusicologie et la collecte. Étude basée sur l'enquête phonographique dans les Ardennes des <i>Archives de la parole</i> enregistrées par Ferdinand Brunot entre 1911 et 1913	
Paola Luna	25

Ferdinand Brunot et l'enregistrement : de la parole au chant	
François Picard	45

Les structures mélodiques dans les chants « à voix nue » collectés par Ferdinand Brunot	
Annie Labussière	63

La versification des chansons recensées par Ferdinand Brunot	
Brigitte Buffard-Moret	73

Deuxième partie
 La mémoire de la parole : des archives sonores
 à l'*Histoire de la langue française*

La valorisation des données dialectales d'oïl du liseré frontalier wallon recueillies par la mission Ferdinand Brunot en 1912 : enjeux pour la documentation des langues en danger Jean Léo Léonard	87
Variation diatopique et diastratique dans les <i>Archives de la parole</i> du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry André Thibault	121
Ferdinand Brunot : entre langue et parole Gilles Siouffi	149
Résumés/Abstracts	163
Table des matières	173